

La guerre continue, la diplomatie s'avance

- Les alliés renforcent leur dispositif militaire et ouvrent une semaine de contacts diplomatiques
- Ils cherchent à introduire la Russie dans une négociation ● Washington s'oppose à une intervention au sol ● Notre document : six jours à Pristina, avec Ibrahim Rugova



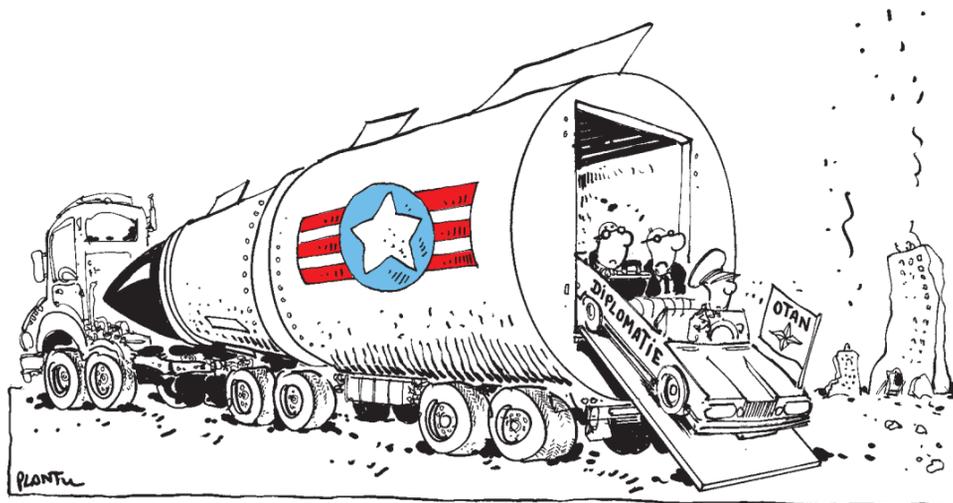
REUTERS

L'otage de Milosevic

RENATE FLOTTAU, correspondante à Belgrade de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, a passé six jours dans la maison d'Ibrahim Rugova, investie par la police serbe, à Pristina. Elle apporte ainsi la preuve que le chef modéré des Albanais du Kosovo est bien l'otage de Slobodan Milosevic. Bouleversé, le chef kosovar dit, de retour de Belgrade où il est apparu à la télévision au côté du président yougoslave : « *Quelle carte puis-je encore jouer contre Belgrade ? Milosevic joue avec moi au chat et à la souris. Il veut me faire passer pour un traître.* »

Lire pages 14 et 15

AU DIX-NEUVIÈME jour des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie, lundi 12 avril, les alliés ouvrent une deuxième front : celui de la diplomatie, avec le souci d'associer la Russie. Ils entendaient le faire en partant d'une position de force : 82 nouveaux appareils doivent venir se joindre aux quelque 500 avions déjà engagés dans les frappes. Ils souhaitent aborder cette semaine de contacts diplomatiques en affichant leur unité. Pour la première fois depuis le début de l'opération « Force alliée », le 24 mars, les ministres des affaires étrangères des dix-neuf membres de l'OTAN étaient réunis lundi à Bruxelles pour présenter un front uni face à Belgrade. Mardi, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, doit rencontrer à Oslo son homologue russe, Igor Ivanov. Enfin, jeudi, les quinze de l'Union se réuniront au sommet, cependant qu'une session du G 8 (les sept pays les plus industrialisés et la Russie) sur le Kosovo est en préparation.



- La Russie rentre dans le jeu diplomatique p. 2 et 18
- Bilan militaire et humanitaire depuis le 24 mars p. 3
- Washington contre des troupes au sol p. 3
- Reportage chez les Serbes de Bosnie p. 4
- Comment Vragoli (Kosovo) a été « purifié » p. 5
- La mobilisation humanitaire en France p. 6
- R.-V. Pilhes répond à B.-H. Lévy p. 16
- Entretien : un tournant « antisouverainiste » p. 18
- Editorial : « Où est la presse unique ? » p. 19
- Chroniques : Alain Rollat ; Pierre Georges p. 34 et 38

A Paris, Jean Tiberi menace le RPR d'ouvrir les hostilités

FACE AUX MANŒUVRES de ses rivaux potentiels - Edouard Balladur, Françoise de Panafieu -, dont il soupçonne qu'ils sont encouragés par la direction du RPR, le maire de Paris, Jean Tiberi, pourrait annoncer rapidement sa candidature à sa propre succession en 2001. « *Il faut casser le calendrier par des actions inopinées* », a déclaré au *Monde* Bernard Bled, secrétaire général de la Ville et l'un des principaux lieutenants du maire. M. Bled se dit persuadé que « *le jeu trop bien huilé du RPR, s'il va à son terme, exclut Jean Tiberi* ». M. Tiberi, lui, a accusé ses rivaux, sans les nommer, de « *recréer [un] climat inacceptable* » et les a prévenus qu'en continuant à agir ainsi, ils « *prendraient une responsabilité grave sur le plan de la vie politique* ».

Lire page 10

Russie : la justice suisse déterminée

Carla Del Ponte, le procureur général suisse, qui enquête sur la corruption en Russie, assure au *Monde* qu'« *aucune affaire ne [la] dépasse* ».

Charles Pasqua sans alliés à gauche

M. Pasqua assure que c'est M. Chevènement qui a interdit aux « *souverainistes* » de gauche de s'allier avec lui pour les européennes.

Moins de voitures en Ile-de-France

Le préfet de région présente, lundi 12 avril, les orientations du futur plan de déplacements urbains, qui privilégie les transports en commun.

« Rom » en France

La loi Chevènement fait de la plupart des Tsiganes roumains exilés en France des immigrés en situation irrégulière. Reportage à Saint-Ouen.

Un militaire au pouvoir au Niger

Le commandant Wanké, soupçonné d'être l'instigateur de l'assassinat du président Baré Maïnassara vendredi, a été nommé à la tête du Niger, dimanche 11 avril, par l'armée.

La concurrence dans le téléphone

Les opérateurs de télécommunications multiplient les offres à destination des particuliers.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR D ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 S.

M 0147 - 413 - 7,50 F



A Paris, église Saint-Sava : « Les Serbes n'ont jamais perdu une seule guerre ! »

PAR PRÉCAUTION, la police a fermé les extrémités de la rue du Simplon (18^e arrondissement), où les Serbes de Paris se rassemblent, dimanche 11 avril, pour fêter la Pâque orthodoxe. La longue liturgie ne commence qu'à 10 heures, mais, dès 8 h 30, des petits groupes se forment aux abords de l'église Saint-Sava. La tension est perceptible, et les quelques journalistes présents sont priés d'être discrets. « *Vous vous rendez compte qu'ils sont entrés dans l'église avec une caméra et des micros ! Ils feraient mieux d'aller voir ce qui se passe à Belgrade...* », commente un membre du service d'ordre. Pour tout le monde, ici, l'OTAN est l'adversaire, et la France une seconde patrie qui a déçu, en acceptant de « *suivre les Américains qui veulent mettre un pied dans les Balkans* ».

Très vite, une queue se forme devant Saint-Sava. Elle atteindra bientôt une centaine de mètres. Respectant la tradition, les orthodoxes serbes, pratiquants ou non, défilent dans l'église. Ils achètent à l'entrée quelques cierges artisanaux, puis traversent la petite nef, embrassent l'icône de la résurrection placée devant le chœur et déposent des of-

frandes. Certains ont apporté des fleurs. Les fidèles vont ensuite brûler leurs cierges dans une pièce attenante. Sur le mur, devant les bougies, une photo d'un monastère du Kosovo. A la sortie, les familles reçoivent le traditionnel cadeau de Pâques : des œufs durs peints en rouge. Dans l'église, prêtres et diacres vont et viennent, entrent et sortent par les portes de l'iconostase, cette cloison couverte d'icônes qui sépare le chœur de la nef. L'assistance est debout, plutôt distraite. De temps à autre, les fidèles se signent, tandis que résonnent les psalmodies en slavon, les chants de la chorale et le bruit de l'encensoir à grelots. Des femmes prient devant les icônes où brûlent des lampes.

A quelques mètres de là, au sous-sol, une permanence est installée pour récolter une « *aide humanitaire* » en faveur des Serbes. On fait signer une pétition pour la paix et on distribue des tracts, dont un « *appel des femmes serbes aux mères françaises* ». Vivres et médicaments s'entassent dans des cartons. La communauté serbe espère faire partir un camion pour Belgrade dans quelques jours. Des jeunes trient les médicaments. Serge, un mé-

decin de trente et un ans, s'insurge : « *Qui s'est soucié des centaines de milliers de réfugiés de Croatie et de Bosnie qui ont été accueillis en Serbie ? Pourquoi l'OTAN n'a-t-elle pas appuyé les étudiants serbes quand ils faisaient grève contre Milosevic ?* » Ici, le président serbe n'est pas aimé, mais tous font bloc autour de lui : « *Nous sommes attaqués, et c'est notre président. Mais il faudra le juger après la guerre.* »

Dehors, des petites filles en costume traditionnel - corsage blanc et gilet brodé - posent pour la photo. Tout comme les habitants de Belgrade, les familles arborent sur la poitrine une cible en papier. On se plaint de la « *désinformation* » et du « *racisme anti-serbe* ». Une dame à cheveux blancs, qui n'est pas d'origine serbe, est venue par sympathie : « *A l'école, les enfants qui ont des noms slaves sont ridiculisés par leurs camarades...* » Un jeune homme muni d'un brassard aux couleurs yougoslaves plastronne : « *Cette guerre, nous allons la gagner. Depuis la défaite du Kosovo, les Serbes n'ont jamais perdu une seule guerre !* »

Xavier Ternisien

Tempêtes sur l'île Seguin

CINQUANTE des soixante-dix hectares appartenant à Renault doivent être réaménagés à Boulogne et Meudon, deux communes de l'ouest parisien. Que faut-il faire de ces lieux de mémoire et de combats ouvriers ? De réflexions avortées en décisions brouillonnes, les dirigeants de Renault, l'Etat, les maires de six communes du Val-de-Seine, la direction départementale de l'équipement ont fini par laisser place à une polémique grandissante. Le 6 mars, l'architecte Jean Nouvel, publiait dans *Le Monde* un article, « *Boulogne assassine Billancourt* ». Le 11, son confrère Bruno Fortier lui répondait. Le point sur cette opération dont l'île Seguin reste l'emblème.

Lire pages 30 et 31

POINT DE VUE

Guerre juste et paix juste

par Walter Veltroni

LA crise balkanique a ravivé la discussion sur la « *guerre juste* » : quand, et dans quelles conditions, l'usage de la force dans les rapports internationaux peut-il être légitimé ? Antonio Cassese, juge au Tribunal international de La Haye pour les crimes de guerre, a parlé ces jours derniers de l'émergence d'une nouvelle doctrine qui doit conduire à une révision de la Charte des Nations unies.

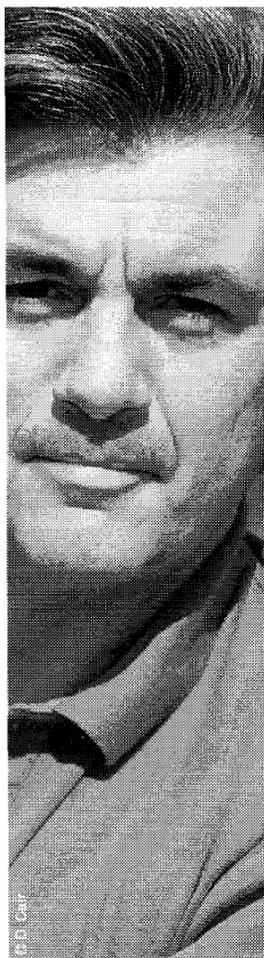
Selon Cassese, l'usage de la force est légitime « *seulement lorsque cinq conditions bien précises sont réunies* : 1) si l'Etat contre lequel la force est employée a violé de façon très grave, massive et répétée les droits de l'homme fondamentaux ; 2) si le Conseil de sécurité a sommé plusieurs fois sans résultat cet Etat de mettre fin aux massacres ; 3) si toutes les tentatives d'une solution diplomatique pacifique sont demeurées vaines ; 4) si l'emploi de la force est le fait d'un ensemble d'Etats et non d'une seule puissance, et si la majorité des Etats de l'ONU n'est pas opposée à un tel usage ; 5) si le recours à la guerre reste la seule solution face à la poursuite des massacres par l'Etat

responsable ». Si ce sont là les règles (et il est difficile de ne pas être d'accord avec Cassese), l'intervention armée de l'Alliance atlantique en Yougoslavie ne peut être considérée que comme légitime.

De mon point de vue cependant, sur le plan politique, il importerait bien davantage, plutôt que de discuter de la « *guerre juste* », de réfléchir sur la « *paix juste* ». Car c'est la paix, et non la guerre, qui est l'objectif vers lequel doit tendre, toujours, toute action politique. Or, la paix, pour être véritable, doit être « *juste* » : elle doit être fondée sur le respect des droits de l'homme fondamentaux. Autrement, elle n'est pas la véritable paix et peut même devenir complaisance et abdications, hypocrites et viles, devant l'injustice, l'abus de pouvoir, l'oppression.

Lire la suite page 16

Walter Veltroni, ancien ministre italien des biens culturels, est président du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-Parti communiste).



John Irving

UNE VEUVE DE PAPIER



Le roman d'Irving le plus divertissant depuis *Le Monde selon Garp*.

The New York Times

INVITÉ À NULLE PART AILLEURS
LE 14 AVRIL

Editions du Seuil

Le vainqueur d'Augusta

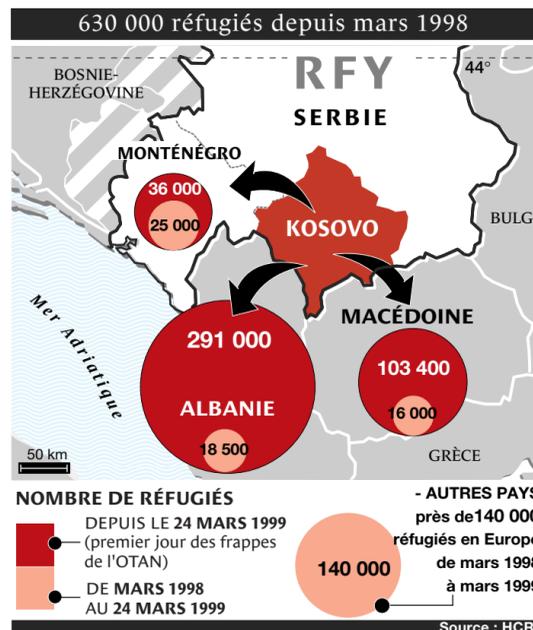


JOSÉ MARIA OLAZABAL

GRÂCE à sa régularité, l'Espagnol José Maria Olazabal a remporté pour la deuxième fois de sa carrière, dimanche 11 avril, le Masters de golf d'Augusta, aux Etats-Unis. Autres vainqueurs d'un riche week-end sportif : le cycliste italien Andrea Tafi dans Paris-Roubaix et le Finlandais Mika Hakkinen dans le Grand Prix du Brésil de formule 1.

Lire pages 26 à 28

International.....	2	Météorologie-Jeux....	29
France-Société.....	10	Culture.....	30
Régions.....	13	Guide culturel.....	32
Horizons.....	14	Carnet.....	33
Entreprises.....	20	Kiosque.....	34
Communication.....	22	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	35
Aujourd'hui.....	26	Immobilier/annonces 36	



Bilan humanitaire et militaire dans les Balkans depuis le début des opérations de l'OTAN le 24 mars

RÉFUGIÉS
Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), le nombre de Kosovars qui ont quitté la province serbe à majorité albanaise depuis le début de la crise en mars 1998 a atteint le chiffre de 630 000 personnes, dont la répartition est la suivante :

- Albanie : 309 500 réfugiés s'y trouvent actuellement (dont 18 500 qui s'y trouvaient avant les frappes de l'OTAN du 24 mars)
- Macédoine : 119 400 personnes (contre 16 000 avant le 24 mars)
- Monténégro : 61 000 personnes (contre 25 000 avant le 24 mars)
- Autres pays : près de 140 000 personnes s'étaient réfugiés dans les autres pays européens entre mars 1998 et mars 1999.
- En Serbie, d'autre part, les

données gouvernementales yougoslaves font également état de 50 000 réfugiés du Kosovo à l'intérieur du territoire de la Serbie. Le HCR ne peut qu'en prendre acte, faute d'avoir pu vérifier ces informations. Aucun chiffre n'est disponible en ce qui concerne les déplacés à l'intérieur du Kosovo lui-même.

BOMBARDEMENTS
Selon l'OTAN, quelque 150 objectifs ont été touchés par les bombardements aériens depuis le début de la guerre le 24 mars. L'un des deux plus hauts chefs militaires de l'OTAN, le général Klaus Naumann, qui préside le comité militaire, a affirmé que les frappes de l'Alliance ont détruit 50 % des cibles fixes visées et en ont « fortement endommagé » 40 %. Le porte-parole de l'OTAN, Jamis Shae, a indiqué samedi que la moitié des Mig 29, les avions les plus modernes de l'armée yougoslave, les deux tiers de ses QG, la moitié de son stock de carburant sont détruits et que sa défense aérienne est désorientée, tandis que les lignes de communication de l'armée sont coupées, obligeant les soldats serbes à se replier sur des systèmes de fortune, comme le téléphone portable.

L'OTAN a perdu un avion, un F-117 américain, dont le pilote a été récupéré lors d'une opération commando quelques heures après le « crash ». Plus de 600 avions participent désormais aux raids. Trois GI ont d'autre part été faits prisonniers par l'armée yougoslave à la frontière avec la Macédoine, le 31 mars.

Selon l'agence russe Tass, qui cite, vendredi, des « sources militaires influentes russes », les pertes de l'OTAN depuis le début de l'opération militaire s'élèvent à 50 hommes.

EXACTIONS
Depuis le début des raids de l'OTAN, très peu d'observateurs indépendants se trouvent à l'intérieur du Kosovo. Malgré cette absence de témoins directs, de nombreux dirigeants occidentaux ont affirmé que des massacres et des exactions étaient commis par les forces serbes à l'intérieur de la province serbe à majorité albanaise. Les réfugiés, qui se voient priver de leurs papiers et des plaques d'immatriculation de leurs voitures quand ils en possèdent une, insistent pour leur part sur les pressions multiples exercées par les forces serbes pour les contraindre au départ. Intimidations, armes braquées sur les hommes – quand ces derniers ne sont pas séparés du reste de leur famille – reviennent très souvent dans les déclarations de ceux qui franchissent la frontière.

Les dirigeants allemands dénoncent en termes particulièrement forts les exactions commises, depuis le début des opérations. Bonn a entrepris un enregistrement systématique des témoignages des réfugiés sur les crimes commis par les forces serbes. Le secrétaire d'Etat au ministère de la défense Walter Kolbow a indiqué dimanche qu'un fichier de photos montrant les villages détruits avait été créé.

Le HCR est accusé de manquer à sa mission

LE HAUT-COMMISSARIAT des Nations unies aux réfugiés (HCR) est la cible de critiques qui dénoncent l'insuffisance de son action auprès des réfugiés du Kosovo en Albanie et en Macédoine. Les reproches les plus virulents ont été formulés le 9 avril par l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF), qui, dans un communiqué, a appelé le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M^{me} Sadako Ogata, à « faire en sorte que le HCR remplisse son mandat et assure aux réfugiés l'assistance et la protection appropriées ».

Les Etats impliqués dans la crise n'ont pas fait état publiquement de griefs envers l'agence de l'ONU pour les réfugiés. Dans certains milieux gouvernementaux, on s'étonne cependant des défaillances du HCR dans ce qui est la première de ses fonctions, à savoir l'identification et l'enregistrement des réfugiés. On souligne que c'est là la mission spécifique du HCR, qui seul a le pouvoir de conférer un statut international de réfugié aux personnes déplacées. Le départ vers un pays européen de certains groupes de Kosovars réfugiés en Albanie a ainsi été retardé en fin de semaine dernière, le pays d'accueil ayant exigé que le HCR procède préalablement à ces formalités d'enregistrement.

L'organisation Médecins sans frontières insiste sur ce point : l'évacuation des réfugiés de la zone de Blace, à la frontière entre le Kosovo et la Macédoine, « s'est faite dans des conditions inacceptables et en l'absence du HCR. Aucun enregistrement préalable n'a été effectué, les familles ont été dispersées, les lieux de destination imposés ».

MSF rappelle que l'OTAN « reste une organisation militaire, partie au conflit » et réclame que le mandat de protection et d'assistance des réfugiés « soit rendu au HCR », qu'ils soient installés dans des camps de l'OTAN ou dans les autres sites.

Par ailleurs, selon une information diffusée dimanche 11 avril par la chaîne de télévision britannique BBC, les autorités macédoniennes réclament aux responsables de la force de l'OTAN basée en Macédoine de prendre sous leur contrôle la gestion des camps de réfugiés situés en Macédoine et plus particulièrement celui de Brazda-Stenkovic, où sont concentrés trente-huit mille réfugiés.

Ce camp a été édifié et est géré pour le moment par les soldats de l'OTAN et les ONG présentes sur le terrain. La police macédonienne, d'origine slave et noitamment pro-serbe, s'est jusque-là montrée plutôt brutale envers les Albanais déportés. Selon le quotidien espagnol *El Pais*, le Haut-Commissariat aux réfugiés insiste pour que des soldats de l'Alliance puissent patrouiller à l'intérieur des camps de réfugiés. Les autorités macédoniennes auraient consenti à ce que quelques soldats de l'OTAN, équipés d'armes légères patrouillent à pied et de jour uniquement à l'intérieur du camp, mais insistent pour que leur présence soit contrôlée par la police macédonienne.

Washington répond aux critiques et réaffirme qu'il n'est pas question d'envoyer des troupes au sol

WASHINGTON
de notre correspondant
 Alors que le débat sur le conflit au Kosovo s'intensifie aux Etats-Unis à la veille de la rentrée parlementaire, le Pentagone a annoncé, samedi 10 avril, l'envoi de nouveaux avions. Les militaires estiment qu'il faut s'attendre à une guerre longue. En même temps, on voit apparaître quelques indices de possibles compromis en vue de la fin des bombardements. C'est ce dont Madeleine Albright s'entre-tiendra mardi 13 avril à Oslo avec son homologue russe Igor Ivanov, qui a indiqué au cours du week-end qu'une solution politique était

toujours possible. Les avions américains représenteront désormais 480 des 680 mis à la disposition de l'OTAN. L'appel aux ressources de la Garde nationale intervient au moment où le Pentagone indique qu'il pourrait faire appel à des réservistes. Les pilotes d'avions ravitailleurs étaient jusqu'à présent des volontaires.

PESANTEURS BUREAUCRATIQUES
 Alors que le renforcement des capacités de bombardement de la Serbie s'accélère, l'imbroglio sur l'envoi d'hélicoptères d'attaque AH-64 Apache vers l'Albanie se poursuit. Ces appareils réclamés

par le général Clark, commandant suprême des forces de l'OTAN, pour attaquer les blindés serbes au Kosovo devaient être déployés dans les huit jours avec leur logistique de 2 000 soldats et de batteries de missiles. Puis on a expliqué que, en raison de l'engorgement des transports – utilisés en priorité pour aider les réfugiés –, de la météo ou des pesanteurs bureaucratiques, le délai serait prolongé à deux semaines, voire un mois.

Les réticences de l'armée de terre, dont dépendent les Apache, seraient à l'origine de cette incertitude. Dimanche, toutefois, le général Clark a indiqué qu'il s'atten-

dait que ces hélicoptères soient opérationnels « d'ici à quelques jours ».

Touché par les critiques – venues tant de militaires que des rangs républicains et démocrates – contre sa décision de ne pas déployer de troupes au sol, Bill Clinton devait préciser sa position lundi aux dirigeants du Congrès. Nous ne nous sommes pas laissés prendre à l'improviste, s'efforce d'expliquer l'administration : « L'OTAN a étudié l'envoi de troupes au sol dans un environnement non permissif ; ces plans sont sur étagère et peuvent être remis à jour rapidement si nécessaire », a déclaré le porte-parole du Conseil national de sécurité.

Dans un entretien avec le magazine *Newsweek*, le vice-président Al Gore affirme que cette option a été étudiée, mais a été rejetée parce que « trop coûteuse ». « Nous avons effectué une simulation qui montre qu'au moins 100 000 soldats

seraient nécessaires, que les pertes pourraient être très élevées et que l'intensité des combats serait totale, de maison en maison, de village en village », a-t-il déclaré. M. Gore a réaffirmé que l'éventualité d'une action terrestre n'était toujours pas à l'ordre du jour en dépit de la pression croissante du Congrès et des experts militaires.

BRUITS D'ESCALADE
 Pour expliquer les difficultés, le secrétaire à la défense a évoqué des contraintes imposées par les alliés au sein de l'OTAN : « J'aurais pu recommander quelque chose de différent si seulement les Etats-Unis avaient eu la responsabilité de cette action. »

Les critiques portent à la fois sur l'attitude américaine dans l'année qui a précédé le conflit et sur la conduite des opérations. Elles viennent de jusqu'au-boutistes qui veulent que les Etats-Unis se

donnent tous les moyens pour écraser un ennemi diabolisé comme d'isolationnistes selon lesquels l'Amérique n'a aucun intérêt à verser son sang et son argent dans une guerre qui ne la concerne pas.

On peut toutefois remarquer que les bruits d'escalade militaire et les déclarations sur la nécessité de se débarrasser d'un Milosevic diabolisé interviennent alors que l'on recommence à parler de solution politique. Les porte-parole mentionnent désormais l'envoi d'une force internationale au Kosovo après la fin des hostilités et non plus d'une force de l'OTAN. Ce qui ne les empêche pas néanmoins de prétendre ensuite que les deux termes ont un sens identique ou de rappeler que Washington demeure hostile à toute force sous l'égide des Nations unies.

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

Brève trêve de pâques à la RTS

CE DIMANCHE de Pâques, selon le calendrier orthodoxe, la télévision de Belgrade aura essayé, pour quelques instants, de faire oublier que les avions de l'OTAN n'ont pas suspendu leurs missions au-dessus de la Yougoslavie. Tout en rapportant que « la plus grande fête chrétienne ne se déroule pas dans la paix et les attaques ont continué sur le Kosovo », le journal télévisé s'est contenté, dans ses premiers bulletins, de montrer, comme seules images d'une nouvelle action de l'OTAN, celles de trois missiles abattus « comme des mouches ». Deux d'entre eux sont tombés dans des champs où « les semences ont pu reprendre après l'intervention d'une équipe de déminage de l'armée ».

Comme pour être plus proche du message d'espoir rattaché à la fête de Pâques, un reportage faisant état de la visite d'une délégation gouvernementale sur le site de l'usine de production automobile Zastava, détruite le 9 avril à Kragujevac, citait les paroles de Mirko Marjanovic, premier ministre serbe, affirmant que « le gouvernement aidera à la reconstruction de tout ce qui a été détruit par les criminels du nouvel ordre mondial, qui ont surpassé les fascistes allemands ».

De même, durant l'émission programmée ce dimanche après-midi, les ponts touchés par les frappes sont réapparus, intacts, grâce aux clichés d'un photographe artistique, accompagnés d'un commentaire précisant qu'ils seraient « reconstruits encore plus grands et plus beaux ». Toutes autres images de désolation dues à la guerre, largement reprises ces derniers jours, avaient donc laissé la place, en ce début d'après-midi, à une atmosphère plus sereine.

Si le noir était de rigueur dans le studio de la télévision de Belgrade pour les présentatrices, musiciens, chanteurs et autres invités, le programme était quant à lui celui d'un dimanche après-midi normal.

La primauté était bien sûr donnée à la poésie et aux chansons célébrant la « fièvre Serbie ». Les enfants, symbole d'innocence, étaient tout particulièrement présents à l'écran. On les a ainsi vus assister à une représentation d'un « théâtre de guerre », créé à leur intention dans un parc de Belgrade, « afin qu'ils ne comprennent pas ce qui se passe autour de nous » au dire du metteur en scène à l'origine de cette initiative.

L'ANGE DE LA RÉSURRECTION
 Ils étaient aussi les tout premiers à apparaître sur la scène dressée sur la place de la République à Belgrade, où leur succédaient chorales religieuses et chanteurs populaires. Les rares détails rappelant la guerre étaient un enfant de 4 ou 5 ans en tenue militaire complète et le célèbre Ange de la résurrection de Milesevo, lui aussi frappé de la cible que portent tous les spectateurs-manifestants.

Toutefois, en fin d'après-midi, ce sont à nouveau des visages d'enfants qui sont apparus les premiers, mêlés aux images de missiles qui s'abattent, d'explosions et de ruines, dans un reportage consacré aux sites civils touchés ces derniers jours. Malgré les pertes matérielles subies, c'est avant tout le souci de leur protection qui revenait dans les bouches des adultes.

Et, comme pour marquer que cette pause de quelques heures avait peut-être cessé, un passant déclarait que, à la vue d'un pont détruit, il avait eu la sensation qu'« on nous avait pris notre enfance ». De fait, le bulletin d'information suivant a de nouveau fait une plus large place aux derniers événements liés au conflit.

Hector Forest

Frédéric Brillon et Gilles Legrand présentent

GRAND PRIX COMÉDIA 99
 PRIX PREMIÈRE DU PUBLIC
 PRIX SPÉCIAL

Entre nous, il n'y a que des chromosomes, c'est rien ! Moi, j'suis peut-être un géniteur, un fouteur, mais un père...

J'ai des frères et sœurs ?
 Pas à ma connaissance. Mais faut dire... j'ai beaucoup donné dans la femme mariée... on ne t'envoie pas les faire-parts de naissance.

Jean Yanne
 Guillaume Canet
 Laurence Côte

“Le règle mon pas sur le pas de mon père”

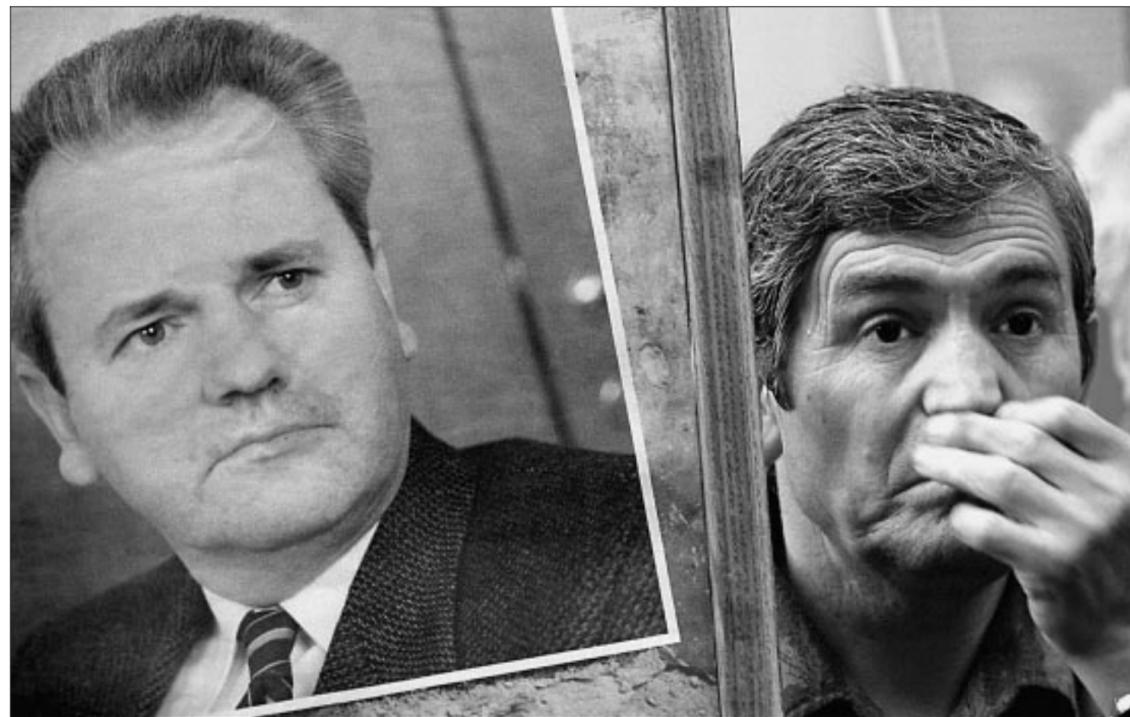
UN FILM DE Rémi Waterhouse

14 AVRIL

BO DISPONIBLE CHEZ [Logos]

France Inter

■ A PÂQUES, DANS BELGRADE EN GUERRE, UN JOURNALISTE ASSASSINÉ



Principale fête du calendrier orthodoxe, Pâques a été célébrée par les Belgradois, dans la nuit de samedi 10 à dimanche 11 avril, avec une émotion particulière. A l'issue de la procession, le patriarche Pavle a reçu l'hommage de cosaques russes. Les manifestations contre les frappes aériennes de l'OTAN se sont multipliées tout le week-end, des Belgradois se massant à nouveau sur un pont sur la Save dimanche soir. L'Alliance a démenti que les bombardements aient été réduits en fin de semaine en raison des fêtes de la Pâque orthodoxe.

Slavko Curuvija était l'un des journalistes les plus courageux de Yougoslavie. Il a été assassiné, dimanche 11 avril, en plein centre de Belgrade. Propriétaire du « Dnevni Telegraph », il ne cachait pas son opposition à Slobodan Milosevic et essayait de regrouper la résistance serbe à la folie nationaliste. Le régime avait cherché à faire taire son quotidien en l'accablant d'amendes. Plusieurs témoins assurent avoir vu des policiers entourer son corps recouvert immédiatement après le meurtre.

PETAR KUJUNDZIC

PHOTOS REUTERS



EMIL VAS



IVAN MILUTINOVIC



Sur les côtes d'Albanie, le trafic des réfugiés vers l'Italie se poursuit

VLORA
de notre envoyé spécial
Sokol Koçiu semble satisfait. Responsable de la police pour l'ensemble de la région de Vlora, dans

REPORTAGE

« Nous aidons les gens à partir. S'ils peuvent s'acheter des faux papiers, c'est leur droit »

le sud de l'Albanie, ce quadrangulaire élégant constate que, pour le moment du moins, les événements du Kosovo n'ont entraîné dans sa circonscription ni recrudescence de la criminalité ni accélération des passages clandestins vers l'Italie toute proche. Beaucoup craignaient que l'arrivée de près de

10 000 Kosovars dans la seule ville de Vlora (100 000 habitants) vienne fragiliser une agglomération où l'on avait recensé plus de 2 000 morts lors des troubles de 1997. On redoutait aussi que les Kosovars viennent grossir les rangs des milliers de clandestins qui, à certaines périodes, franchissent chaque mois la mer à bord de bateaux ultrarapides pour débarquer en Italie. Ces « scafs » – « motoscafo » en italien – sont pilotés par des Albanais qui amassent de petites fortunes grâce à ce trafic.

« Nous n'avons aucun problème avec les réfugiés, explique Sokol Koçiu. Nous cherchons seulement à repérer les personnes des services secrets yougoslaves qui auraient pu s'infiltrer. Il nous faut être prêts à empêcher des actes terroristes comme des sabotages, l'empoisonnement de

l'eau courante ou des aliments. Pour le moment, nous avons une dizaine de suspects. » Les forces de police étant concentrées autour des camps de réfugiés, leur responsable sait que des délinquants peuvent en profiter dans d'autres zones. « Pour le moment, en travaillant douze heures par jour au lieu de huit, nous tenons la situation en main », précise Sokol, qui regrette toutefois l'interruption, pour cause de guerre, des investissements prévus dans sa ville, comme la construction de deux hôpitaux et la réfection du port.

Grâce à une collaboration accrue avec la police italienne, le trafic des clandestins s'est presque totalement arrêté, s'enorgueillit Sokol Koçiu, qui estime avoir démantelé plusieurs filières, comme celle, organisée par les indépendantistes

kurdes du PKK, partant de Turquie vers l'Italie en passant par l'Albanie. Ou celle, à partir de la Grèce, « qui faisait passer un peu tout le monde, des Marocains aux Chinois ».

180 « SCAFS »

Le responsable de la police chiffre à 180 le nombre de « scafs » utilisés, au plus fort du trafic, par les passeurs. Ces « scafistes » pouvaient à l'époque transporter 20 000 personnes par mois. Une histoire circulait alors à Vlora. « Pourquoi le poisson coûte-t-il si cher en Albanie ? Parce que tous les bateaux sont utilisés pour transporter les clandestins. »

Aujourd'hui, selon Sokol Koçiu, il ne reste que quatre « scafs » en service. Les autres ont été soit confisqués, soit mis au garage par leurs propriétaires qui attendent des

jours meilleurs. Ces quatre derniers jours, 280 personnes seulement auraient fait le voyage à partir de toute la côte albanaise. La collaboration active de la police italienne, qui bâtit sur une île voisine un complexe ultramoderne visant à renforcer la surveillance et la protection du littoral, a permis ces succès.

Besnik sourit quand on lui parle de cette « victoire » policière. A seize ans, il a déjà un passé de « scafiste » et ne paraît absolument pas troublé par les problèmes de conscience. « Nous aidons les gens qui veulent partir. S'ils ont assez d'argent pour s'acheter des faux papiers, c'est leur droit. Nous, nous sommes moins chers. » Il s'embrouille – volontairement, sans doute – dans les chiffres, parle de 500 dollars par passager et précise

que, « par beau temps, [ils peuvent] parfois en charger 50 ». Le travail étant plus difficile du fait de la diligence accrue de la police italienne, il demande maintenant plus d'argent. Il sait aussi qu'il transporte souvent autre chose que des passagers. « Il y a de la drogue, des armes. » A-t-il peur ? « Parfois, comme tout le monde. » « La moitié de la ville vit de cela, explique-t-il en riant ; toutes les maisons en construction que vous voyez sont financées par l'argent des scafistes. »

Besnik doit mettre fin à l'entretien. Ses parents l'attendent. Ils ne sont pas au courant de ses activités maritimes et tiennent précisément l'hôtel où sont logés certains policiers italiens... chargés de former la police albanaise.

José-Alain Fralon

A Banja Luka, avec les Serbes de Bosnie : « Ici, on ne pense pas

BANJA LUKA

de notre envoyé spécial
Dans les rues de Banja Luka, capitale de la République serbe de Bosnie (RS), quelques milliers de

REPORTAGE

« Les Américains sont comme un éléphant dans un magasin de porcelaine »

personnes ont manifesté les premiers jours des frappes aériennes de l'OTAN contre la Serbie. Certains ont donné leur sang. L'angoisse du coup de téléphone a resurgi, la nuit. « J'ai entendu mon frère pleurer à Belgrade », se désole un homme. « Les bombes tombent ; l'important, c'est que les étoiles ne tombent pas », rassure le quotidien local *Oslobodjenje* (à ne pas confondre avec le journal du même nom publié à Sarajevo), pour qui ces frappes constituent « le ballon d'essai de l'américanisation de cette partie du monde ». La grande mosquée du centre-ville a été rasée pendant la guerre de Bosnie, remplacée par des baraques de foire. A midi, toute la ville, « ethniquement épurée », s'installe autour de tables dans la rue ; on y boit le café, avec ce sentiment étrange de se sentir à la fois attaqué et épargné, solidaire

mais résolu à ne plus revivre la guerre. « On a pris conscience de certaines choses », disent pudiquement deux étudiants.

Dans son bureau de ministre de l'information, Rajko Vasic n'a pas de mots assez durs contre Slobodan Milosevic. « Il récolte ce qu'il sème. C'est un tyran, un féodal qui sape les fondements du peuple serbe. Déjà, pendant la guerre en Bosnie, j'avais dit que lui et le SDS [le parti nationaliste de Karadzic] étaient des croque-morts. On a essayé de m'assassiner deux fois pour ça ». Dans la rue, Milan, un pompier, ancien soldat de l'armée serbe en Bosnie, remâche son amertume : « On a dû faire la guerre en Bosnie. Résultat : tout a été détruit, les gens sont séparés. On vit moins bien qu'avant. Tous les jours, je téléphone à un copain musulman : il me dit que c'est pareil de son côté. On nous a trompés. Tu peux être nationaliste tant que tu veux, mais si ton ventre est vide... »

Sur les murs fleurissent des affiches intitulées « Voici l'avenir » : un dessin représente le drapeau de la communauté internationale partiellement, puis entièrement recouvert de vert, la couleur de l'islam. Milan se souvient : en 1992, il n'est pas allé « volontairement » à la guerre. « On m'a forcé, explique-t-il. Ah, si j'avais refusé, de même que mon voisin, de même que le copain

de mon voisin... ». Il ne comprend pas ce que veulent les Albanais. « Ils ont déjà tout au Kosovo, l'électricité gratuite, leurs écoles, leur université. Et puis, le Kosovo a toujours été serbe. Comme la Bosnie, d'ailleurs. La nation serbe est la plus ancienne en Bosnie. Les musulmans, on peut dire que ce sont des "restes" des Serbes ».

TROP TARD

Pendant la guerre, lui, simple combattant, s'est rendu compte que Croates, Serbes ou Bosniaques, « finalement, on s'est bati pour de petits groupes de profiteurs ». Il a du mal aujourd'hui à vivre avec 200 marks (102 euros) par mois, son salaire de pompier. Il regarde le résultat des frappes à la télévision, ahuri. « Ce que les militaires de l'OTAN commettent, des gens normaux ne le feraient jamais ». Il est convaincu que personne ne devrait engager une guerre contre les Serbes : « Les autres ont toujours été battus ». Il hésite : « Enfin, aujourd'hui, cette force est puissante ». Et plaisante : « De toute façon, nous, les Serbes, on peut devenir les meilleurs amis du monde avec ceux contre qui on était en guerre ». Milan ne veut plus entendre parler de nationalisme.

Spasoje Perovic, lui, est l'un des rares journalistes serbes indépendants à avoir dénoncé le siège de

Sarajevo, les massacres de Srebrenica et l'horreur des purifications ethniques. « Personne ne peut me défendre de penser que mes amis musulmans et croates me manquent aujourd'hui. Personne n'avait le droit de les chasser ». Ce farouche opposant à Milosevic ne décolère pas : « Tout se passe comme si l'Alliance avait demandé à Milosevic ce qu'elle pouvait bien faire pour le renforcer. Ça fait dix ans que la communauté internationale le considère comme un interlocuteur sérieux ; en vingt-quatre heures, on le satanise et on fait souffrir 10 millions de personnes à cause de ses errements ! ».

Selon lui, l'intervention de l'OTAN arrive trop tard. « Les Américains se comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaine : la force brute, sans prendre en considération l'histoire, la psychologie des groupes ethniques de la région. Rambouillet a été trop superficiel ». Ses amis de Belgrade, opposants au régime, ont oublié qu'« ils étaient opposants, et voilà le résultat ». Comme de nombreux Belgradois, ils portent des badges en forme de cible au revers de leur veste. « Ici, on ne pense pas de manière rationnelle. C'est notre grand malheur, nuance-t-il. On fait tout à l'émotion. On n'a pas appris qu'après un premier pas, il y en a 150 autres », ironise-t-il.

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Droit et management des affaires européennes / euro transactions
- Communication globale et information
- Executive MBA pour cadres d'entreprise en activité (week-ends et soirées)
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois de spécialisation, 8 mois de pratique (pré-emploi) en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 26

ÉTABLISSEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT

La mobilisation record des Français pour les Kosovars

Lundi 12 avril, la Croix-Rouge française estimait à au moins 6 000 tonnes le total des dons alimentaires.

Six milles personnes se sont engagées à héberger des réfugiés

Le mouvement de solidarité des Français en faveur des réfugiés du Kosovo fera date dans l'histoire du mouvement humanitaire. Rarement, dans le passé, s'était manifesté dans tout le pays un tel élan. Lundi 12 avril,

la Croix-Rouge française indiquait que plus de 6 000 tonnes de produits alimentaires lui étaient parvenues. La Croix-Rouge internationale s'attendait pour sa part à devoir acheminer dans les Balkans 150 000 tonnes

en provenance du monde entier. Par ailleurs, plus de 300 000 personnes ont téléphoné ces derniers jours aux numéros verts mis en place par le gouvernement ; 6 000 ont proposé d'héberger des réfugiés kosovars. Les

dons alimentaires étant désormais importants, d'autres types de collectes devraient être organisées dans les prochains jours, portant cette fois sur les vêtements, les médicaments et les produits d'hygiène.

Pour aider les réfugiés

Le ministère des affaires étrangères a mis en place une cellule d'urgence et de veille avec un numéro vert : 0-800-77-50-47. Un autre numéro vert, concernant l'accueil des réfugiés, a été installé : 0-800-845-800.

● **Action contre la faim** : 4, rue Niepce, 75014 Paris, tél. : 01-43-35-88-88.

● **Comité français pour l'Unicef** : 3, rue Duguay-Trouin, 75006 Paris, tél. : 01-44-39-77-77.

● **Croix-Rouge française** : 1, place Henry-Dunant, 75008 Paris, tél. : 01-44-43-11-00.

● **Fondation de France** : 40, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. : 01-44-21-31-00.

● **Médecins du monde** : 62, rue Marcadet, 75018 Paris, tél. : 01-44-92-15-15.

● **Médecins sans frontières** : 8, rue Saint-Sabin, 75011 Paris, tél. : 01-40-21-29-29.

● **Secours catholique** : 106, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 01-45-49-73-00.

● **Secours populaire français** : 9, rue Froissart, 75003 Paris, tél. : 01-44-78-21-00.

La Croix-Rouge française face à un « élan gigantesque »

DU « JAMAIS VU », un phénomène « exceptionnel »... A Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), au poste de commandement opérationnel de la Croix-Rouge française, bénévoles et permanents n'ont pas souvenir d'une telle solidarité avec un peuple en détresse. Jamais ils n'ont compté autant de paquets de pâtes, de riz, de barquettes de fruits secs... Jamais, non plus, il n'ont eu à prévoir autant de cartons, à orchestrer autant de camions, à recevoir autant de promesses de dons. Georges Métayer, délégué national à l'organisation et au secourisme, évoque un « élan gigantesque », incomparable, par son ampleur, avec les opérations menées ces dernières années.

L'idée de départ, lancée le 2 avril, était pourtant simple : récolter des produits alimentaires de base et constituer des colis « types », susceptibles de nourrir une famille kosovare pendant plusieurs jours. Les 1 200 comités locaux sont entrés en action, mobilisant au total quarante mille personnes, notamment à la sortie des supermarchés. Depuis, la générosité a suivi une courbe ascendante, jusqu'à atteindre, samedi 10 avril, une forme d'« apothéose », selon M. Métayer.

« **DÉBORDÉS PAR LE VOLUME** »

Les installations de Saint-Ouen-l'Aumône en témoignent. Des dizaines de palettes s'alignent sous le hangar, frappées d'inscriptions diverses : « pâtes », « sardines », « sucre », « riz »... Ces produits, destinés aussi bien aux réfugiés des camps qu'aux familles albanaises accueillant des Kosovars, ont été collectés en région parisienne. Pour la province, il existe d'autres centres de stockage, gérés en partenariat avec La Poste.

L'ensemble du dispositif est toutefois coordonné depuis ce « PC » où s'activent entre trente et quarante personnes, presque toutes bénévoles. « Sur le terrain, nos équipes sont débordées par le volume », se réjouit M. Métayer. Dans l'euphorie, il

Charles Josselin, avait précisé que la France avait déjà acheminé 500 tonnes d'aide humanitaire en Albanie et en Macédoine. Plusieurs milliers de tonnes supplémentaires sont en attente d'un départ ; ce qui pose des problèmes de transport et de distribution. Les organisations non gouvernementales (ONG) cherchent donc à adapter au mieux cette aide avec les besoins recensés sur le terrain. « *La solidarité fonctionne à plein. Les propositions arrivent de partout. C'est très agréable, même si l'aide proposée n'est pas*

Le soutien croissant de l'opinion

Le soutien de l'opinion publique à l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie s'est sensiblement renforcé au terme de la deuxième semaine du conflit. Selon le dernier sondage d'Ipsos (réalisé les 9 et 10 avril auprès d'un échantillon de 946 personnes pour Le Journal du dimanche du 11 avril), près de trois Français sur quatre (72 %) approuvent désormais l'intervention de l'OTAN, soit 9 points de plus qu'une semaine auparavant et 15 points de plus que les 26 et 27 mars. Seulement 19 % des personnes interrogées la désapprouvent. De même, 73 % (contre 21 %) approuvent la participation militaire de la France à cette intervention. En outre, près d'un Français sur deux (49 %) estime que l'intervention militaire de l'OTAN est « en train de réussir », contre 29 % qui jugent qu'elle en train d'échouer. Enfin, deux personnes interrogées sur trois (65 %) se déclarent favorables à une intervention terrestre au Kosovo si les frappes aériennes se révélaient insuffisantes pour régler la crise.

toujours la plus pertinente », explique Isabelle Rivolet, d'Action contre la faim (ACF).

Les réserves de nourriture étant désormais importantes, d'autres collectes pourraient être organisées dans les jours à venir, portant cette fois sur les vêtements, les médicaments ou encore les produits d'hygiène. S'agissant des dons d'argent, la mobilisation est massive. Lundi matin, la Croix-Rouge comptabilisait un peu plus de 56 000 chèques, d'un montant moyen d'environ 400 francs. Il semble bien, toutefois,

Le soutien de l'opinion publique à l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie s'est sensiblement renforcé au terme de la deuxième semaine du conflit. Selon le dernier sondage d'Ipsos (réalisé les 9 et 10 avril auprès d'un échantillon de 946 personnes pour Le Journal du dimanche du 11 avril), près de trois Français sur quatre (72 %) approuvent désormais l'intervention de l'OTAN, soit 9 points de plus qu'une semaine auparavant et 15 points de plus que les 26 et 27 mars. Seulement 19 % des personnes interrogées la désapprouvent. De même, 73 % (contre 21 %) approuvent la participation militaire de la France à cette intervention. En outre, près d'un Français sur deux (49 %) estime que l'intervention militaire de l'OTAN est « en train de réussir », contre 29 % qui jugent qu'elle en train d'échouer. Enfin, deux personnes interrogées sur trois (65 %) se déclarent favorables à une intervention terrestre au Kosovo si les frappes aériennes se révélaient insuffisantes pour régler la crise.

A Orléans, la solidarité sous la ronde des Transall

ORLÉANS

de notre correspondant régional

Dans le ciel, un Transall amorce sa descente. Depuis le début de la guerre, les Orléanais guettent le vol lourd de ces gros avions de transport militaire. Basés à Bricy (Loiret), ils sont de tous les conflits, de toutes les catastrophes depuis des décennies. Dès le 1^{er} avril, cinq appareils se sont envolés pour Tirana, quatre autres vers Skopje le 3, chargés de matériel humanitaire pour les réfugiés.

Samedi 10 avril, dans une grande surface de la périphérie : les clients déposent leurs dons dans une dizaine de caddies sous la surveillance d'un bénévole de la Croix-Rouge. A l'entrée du magasin, un second bénévole distribue une liste de produits types (riz, pâtes, savon...). Baptisée « *Un colis pour chaque famille* », l'opération de la Croix-Rouge, lancée avec La Poste, se déroule dans la discrétion. Une mère de famille musulmane a laissé un chariot rempli à ras-bord.

Malgré les colis qui s'amoncellent, Louise, une jeune retraitée, qui centralise la collecte à l'entrée d'un « hyper » du centre-ville, semble déçue. Elle pense qu'on pourrait faire plus. L'égoïsme ambiant la révolte. Hier encore, une de ses voisines lui a lancé : « *J'espère bien que ces Albanais ne vont pas tous débouler en France. Heureusement que notre président a bien chapitré Jospin sur la question.* » Outre, Louise lui a répondu « *ce qu'elle avait sur le cœur* ».

Dans une autre grande surface, proche du quartier populaire de La Source, Monique, une jeune retraitée, est débordée. De toutes parts, des mains se tendent pour offrir des paquets. « *Il y a un élan extraordinaire* », dit-elle. Une vieille femme passe en ronchonnant : « *Nous, on ne nous a jamais aidés en 1939-45 !* » Propos vite oubliés. On donne de bon cœur et sans s'épancher.

Ph. Br.

Les ONG sont réservées sur l'initiative humanitaire de l'OTAN

LE PLAN « *Abr allié* » prévoyant le déploiement de 8 000 soldats des pays membres de l'OTAN en Albanie pour « *assurer la sécurité de l'arrivée de l'aide humanitaire, de son transport et de sa distribution* » aux réfugiés du Kosovo suscite des débats au sein des organisations non gouvernementales (ONG). Même si les alliés ont, jusqu'à présent, nié que la mission « *Abr allié* », qui va se dérouler parallèlement à « *Force alliée* », pourrait être l'avant-garde d'une opération terrestre au Kosovo, cette double casquette d'humanitaire et de belli-

gerant soulève les réserves de plusieurs ONG.

Dans un communiqué diffusé dimanche 11 avril à Tirana, Médecins sans frontières (MSF) a été la première à se prononcer contre le mélange des genres. « *Tandis que l'aide logistique immédiate de l'OTAN a été vitale dans cette crise, les militaires et les Etats membres de l'OTAN ne devraient pas diriger ou être perçus comme dirigeant des camps de réfugiés, estime MSF. Si cette perception existe, les camps ne peuvent pas être considérés comme des zones humanitaires neutres et leur sécurité pourrait être en danger dans l'avenir.* »

« **PRINCIPE DE NEUTRALITÉ** »

Pour le directeur des opérations de MSF, Jean-Hervé Bradol, « *l'OTAN a manipulé l'humanitaire dans sa communication depuis le début des frappes en utilisant des arguments moraux au lieu d'expliquer ses objectifs politiques à l'opinion publique. Les mêmes arguments auraient dû justifier une action au Kurdistan et cela n'a pas été le cas. Il faut coordonner et organiser dans la durée l'aide aux réfugiés et la protection de leurs droits. Mais les ONG ne doivent pas être réduites au rôle*

de prestataire de services pour l'une des partie au conflit. Nous avons d'ailleurs décidé de ne pas accepter d'argent public de pays membres de l'OTAN pour nos actions au Kosovo ».

Comme MSF, Action contre la faim, par la voix de son directeur général Jean-Luc Bodin, estime que « *le Haut Commissariat aux réfugiés [HCR] doit reprendre son rôle de leader et coordonner l'ensemble des moyens humanitaires* ». « *C'est sous le contrôle des Nations unies et non de l'OTAN que doivent être assurées l'aide et la protection des droits des réfugiés, nous a déclaré M. Bodin. Nous aurons du mal à travailler dans des camps qui seraient entièrement gérés sous la bannière de l'OTAN. Ce serait de mauvais signaux, qui feraient perdre sa neutralité à l'humanitaire. Même si seuls les militaires peuvent fournir la logistique nécessaire, chacun doit faire ce qu'il sait faire.* »

Interrogé par *Le Monde*, le professeur Marc Gentilini, président de la Croix-Rouge française, se déclare pour sa part « *perplexe devant la confusion entre humanitaire et militaire. La mobilisation des Français risque d'être cassée par une décision prise sans concertation avec*

les humanitaires. Le principe capital de la Croix-Rouge est celui de la neutralité et de venir en aide à tous ceux qui en ont besoin. Si le conflit devenait terrestre et durait, la situation de mélange des humanitaires avec le dispositif de l'OTAN ne serait plus compatible avec notre éthique. »

« **NE PAS ÊTRE HYPOCRITE** »

Pour sa part, Jacky Mamou, président de Médecins du monde, est plus nuancé : « *Si la mission "Abr allié" peut aider à la stabilisation des camps et éviter que les réfugiés ne soient envoyés aux quatre coins du monde, nous n'y sommes pas hostiles, nous a-t-il déclaré. Il ne faut pas être hypocrite, la sécurisation de l'aide dans le nord de l'Albanie est une nécessité, car des braquages se sont déjà produits. Il est vraisemblable que l'OTAN fera la même chose qu'en Macédoine, où elle passe rapidement le relai au HCR et aux humanitaires dans les camps.* »

Leurs réserves émises, les ONG attendent donc les prochains jours pour affiner leurs positions, tout en gardant comme priorité l'aide aux réfugiés.

Paul Benkimoun

DÉPÊCHES

CHARNIERS

■ Les Etats-Unis disposent d'images satellite prouvant l'existence de charniers au Kosovo, selon la chaîne de télévision américaine ABC, qui cite des sources militaires. La chaîne parle d'une centaine d'endroits où la terre a été retournée. Ils sont disposés en deux rangées rectilignes et sont similaires aux charniers retrouvés, après la guerre, en Bosnie-Herzégovine, toujours selon ABC qui n'a toutefois pas montré d'images. Les photos prises par les satellites américains sont d'une grande précision et permettent de lire jusqu'à l'inscription figurant sur une plaque d'immatriculation. Samedi 10 avril, le Pentagone a rendu publiques des photos satellite montrant des groupes de Kosovars albanais campant sur des collines après avoir fui leurs villages. – *(AFP)*

TRACTS

■ Pour la première fois depuis le lancement de l'opération « *Force alliée* », les avions de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) ont lâché 2,5 millions de tracts en Yougoslavie, pour expliquer aux Serbes les raisons des raids. Les tracts précisent que les alliés mettront fin aux bombardements si le président yougoslave cesse les hostilités, retire ses forces du Kosovo, permet aux réfugiés de regagner leurs foyers, accepte une force internationale de maintien de la paix et un cadre politique pour l'autonomie du Kosovo. – *(AFP)*

SOLIDARITÉ

■ A l'occasion de la commémoration de la Shoah, mardi 13 avril, le Mouvement juif libéral de France organise une collecte de denrées alimentaires pour les réfugiés du Kosovo, en lien avec la Croix-Rouge. Cette opération aura lieu place des Martyrs-Juifs-du-Vélodrome-d'Hiver, à Paris (métro Bir-Hakeim) où, comme tous les ans, seront lus de manière ininterrompue les noms de tous les déportés juifs de France.

MONTÉNÉGR0

■ Le Parti démocratique des socialistes (DPS, au pouvoir) du président monténégrin Milo Djukanovic ne participera pas à la session du Parlement yougoslave qui doit statuer, lundi 12 avril, sur une éventuelle adhésion de la Yougoslavie à l'Union Russie-Bélarus, a annoncé, dimanche, un haut responsable du DPS. « *Le DPS n'a pas contribué et ne contribuera pas au chaos constitutionnel et juridique, aux réunions qui tendent à défendre une mauvaise politique et qui sont porteuses de mauvaises intentions et de décisions au message apocalyptique* », a déclaré Miodrag Vukovic, président du Comité exécutif du Parti démocratique des socialistes. – *(AFP)*

RESPONSABILITÉ RUSSE

■ L'un des deux plus hauts chefs militaires de l'OTAN, le général Klaus Naumann, s'en est vivement pris à la Russie qui « *n'a pas assumé sa responsabilité pour la paix et la stabilité dans le sud-est de l'Europe* » selon lui. Avant même le début des frappes de l'OTAN, le 24 mars, Moscou a « *refusé de collaborer de manière constructive à la mise en œuvre d'un accord* », déclare le président du comité militaire de l'OTAN dans l'édition, datée du lundi 12 avril, du quotidien allemand *Die Welt*. A propos de la mise en garde lancée par le président russe Boris Eltsine aux Occidentaux contre une nouvelle guerre mondiale (*Le Monde* daté 11-12 avril), « *je tiens pour irresponsable une telle menace sortant de la bouche d'un homme politique responsable* », a déclaré l'officier supérieur allemand. – *(AFP)*

MANIFESTATION

■ De deux cents à trois cents personnes, dont une majorité d'intellectuels français et de membres de la communauté albanaise, ont manifesté, samedi 10 avril, à Paris, place de la Sorbonne, « *pour le soutien au peuple du Kosovo, contre l'épuration ethnique* ». Le rassemblement était organisé, à l'appel du Comité Kosovo et, mis à part une poignée de militants du Mouvement des jeunes socialistes (MJS), la seule force politique française venue apporter son soutien à cette initiative était celle des Verts, représentés notamment par Noël Mamère et Yves Cochet.

Les ramifications de l'affaire Mabetex menacent le régime de Boris Eltsine

La classe politique est en ébullition

LES AUTORITÉS russes, sollicitées par l'OTAN pour éteindre l'incendie balkanique, restent surtout anxieuses d'étouffer le feu domestique. Il fut allumé par Iouri Skouratov, le procureur général de Russie, qui enquête, aidé par la justice suisse, sur plusieurs affaires, dont celle de la société de construction suisse Mabetex. Elles permettraient de dérouler l'écheveau des complications entre hauts responsables politiques, « oligarques » et crime organisé en Russie. En soulignant que ces affaires portent aussi sur des opérations de blanchiment et abus de pouvoir (voir ci-contre), le procureur général de Berne, M^{me} Carla Del Ponte, confirme une partie de ces soupçons.

En septembre, quand le procureur Skouratov, qui fut l'instrument docile du Kremlin pendant trois ans et demi, s'est attaqué à ce matériel explosif, le pouvoir en Russie avait changé, après la crise d'août 1998: les communistes de la Douma, renforcés, avaient imposé Evgueni Primakov à la tête du gouvernement. Le procureur Skouratov, entouré de magistrats proches de ces communistes, pouvait se sentir protégé et Carla Del Ponte pouvait croire au miracle: l'apparition à Moscou d'un *alter ego* honnête aux mains déliées. Mais M. Skouratov a été acculé à la démission le 2 février. Le 17 mars, le Conseil de la Fédération refusait d'entériner cette démission. Le soir même, une vidéo sur les ébats sexuels d'un « homme ressemblant au procureur » apparaît à la télévision. M. Skouratov poursuit cependant ses enquêtes. La riposte du Kremlin tombe le 2 avril, par une « enquête » précipitamment ouverte dans la nuit sur la « morali-

té » du procureur, suspendu une nouvelle fois par Boris Eltsine. Evgueni Primakov, dont les rapports avec le président se sont tendus et qui est soupçonné de tirer les ficelles du parquet, doit déclarer, le 7 avril, que Iouri Skouratov doit « bien sûr, quitter son poste, car toute cette agitation déstabilise » le pays...

Depuis deux mois, le duel entre le procureur et le Kremlin met la classe politique en ébullition. Malgré de nouveaux gages aux communistes (escalade verbale sur le Kosovo et mandats d'arrêt contre deux oligarques réfugiés à l'étranger, Boris Berezovski et Alexandre Smolenski), la Douma en veut plus et prépare un vote sur la procédure de destitution de Boris Eltsine.

D'autres ténors de la politique font marche arrière dans leur soutien à Iouri Skouratov, dont le maire de Moscou Iouri Loujkov. Avec l'ancien premier ministre Viktor Tchernomyrdine et d'autres, il évoque désormais les « luttes de pouvoir » qui se cachent derrière les « affaires » pour justifier la nécessité de ne pas leur accorder d'importance. Or tous deux, mais aussi le patriarcat de Moscou, le sulfureux conseiller de la mairie de Moscou Iossif Kobzon, Boris Berezovski et bien d'autres, sont susceptibles d'apparaître dans les ramifications de l'affaire Mabetex. « Chacun comprend que Skouratov secoue une barque où tout le monde a quelque chose à cacher, qu'il peut provoquer l'écroulement du régime », résume Lilia Chevtsova, analyste au centre américain Carnegie de Moscou.

Sophie Shihab

« Le 2 avril, votre homologue russe Iouri Skouratov était une deuxième fois mis à l'écart. Son enquête sur la corruption de très hauts fonctionnaires russes, proches de Boris Eltsine, se poursuit-elle néanmoins ?

— D'abord, je n'ai pas perdu espoir que M. Skouratov soit réinstallé dans ses fonctions. Je le connais depuis deux ans et je lui fais entièrement confiance. Quand je suis allée à Moscou (du 23 au 25 mars), il m'a dit que la cassette vidéo compromettante (sur des ébats sexuels supposés de M. Skouratov) était fautive. Les magistrats qui travaillent avec lui sont toujours en place et je reste en contact avec eux.

— Mais l'un d'eux, Mikhaïl Katychev, chef des enquêtes, ne vient-il pas d'être écarté de ce poste ?

— Non, d'après mes informations, M. Katychev n'a pas été écarté de son enquête, ou plutôt de ses enquêtes. Je me suis renseignée, il m'a dit qu'il continuait à travailler.

— Quel était le but de votre dernière visite à Moscou ?

— J'avais besoin de voir M. Skouratov et ses adjoints, de recueillir des informations sur les enquêtes en cours à Moscou. Or, comme vous le savez, il est difficile de faire cela au téléphone... J'ai trois commissions rogatoires sur la corruption de hauts fonctionnaires à exécuter.

— Vous parlez de l'affaire Mabetex, cette société de construction suisse soupçonnée d'avoir versée des pots-de-vin à de très hauts fonctionnaires proches du Kremlin en échange de marchés ?

— C'est une enquête dans laquelle figure aussi cette entreprise, mais il n'y a pas qu'elle. J'ai déjà réuni

Carla Del Ponte, procureur général de la Confédération suisse

« Il est question de corruption, de blanchiment d'argent et de ce que les Russes appellent "abus de pouvoir" »

Depuis l'automne 1998, M^{me} Del Ponte, procureur général de la Confédération helvétique, collabore avec ses homologues russes pour retrouver la trace des fonds placés illégalement en

Suisse par des personnalités russes de premier plan. Pourchassée par les médias russes depuis sa dernière visite à Moscou, liée notamment à l'affaire Mabetex qui met le Kremlin en ébulli-

tion, elle s'est pour la première fois exprimée à ce sujet, en recevant *Le Monde*, le 9 avril, à Berne. Elle se dit déterminée à poursuivre l'entraide judiciaire avec le parquet russe.

beaucoup de documentation. En allant à Moscou, je voulais chercher des informations pour savoir si cette documentation était pertinente avec l'enquête en cours en Russie. De plus, j'ai transmis d'autres commissions rogatoires, émanant de mes collègues des cantons suisses.

— N'êtes-vous pas au cœur d'une affaire politiquement explosive, une sorte de « Kremlingate » qui vous dépasse... ?

— Aucune affaire ne me dépasse. Je suis concernée quand il s'agit d'une procédure pénale et que de l'argent sale peut être introduit dans les banques suisses. Je suis consciente qu'il s'agit ici d'une affaire très sensible, mais ce n'est pas moi qui mène l'enquête: je ne fais qu'aider mes homologues russes.

« A force d'additionner des millions et des millions, j'ai fini par arrêter »

— A Moscou, on vous a déjà accusée de faire le jeu des communistes ?

— Mon travail n'a rien à voir avec la politique. Nous avons eu d'autres cas sensibles avec le Pakistan et l'Italie. Ou on reste objectif, ou on change de métier.

— Dans l'affaire Mabetex, vous n'avez reçu que trois commissions rogatoires ?

— Dans cette affaire de corruption liée à des travaux de construction,

oui. Mais, il y a d'autres affaires. Des commissions rogatoires russes ont déjà été exécutées dans le cadre de deux autres enquêtes, qui, apparemment, touchent aussi des personnes haut placées. Seulement la presse ne s'en est pas saisie et cela s'est passé sans clamours, ce qui est bien.

— Avez-vous transmis des documents ou fait d'autres perquisitions dans le cadre de l'affaire Mabetex ?

— Oui, il y a eu d'autres perquisitions... Mais je ne peux pas vous en dire plus. Nous n'avons pas encore transmis de documents à Moscou. Mais j'ai déjà rédigé une ordonnance de transmission. Selon la législation suisse, les personnes ou les sociétés concernées sont averties et peuvent faire recours auprès de notre tribunal fédéral, si elles ne souhaitent pas que ces pièces soient transmises à Moscou. Trois ou quatre recours sont déjà arrivés au Tribunal fédéral.

— Cela veut dire que les personnes concernées peuvent refuser que le détail de leur compte bancaire soit communiqué ?

— Oui.

— N'est-il question que de corruption dans cette enquête ?

— Il est question de corruption, de blanchiment d'argent et de ce que les Russes appellent « abus de pouvoir », notion plus large que la corruption.

— Existe-t-il des évaluations fiables sur le montant d'argent sale russe déposé en Suisse ?

— Il y en a. En 1995, notre ministère de la justice avait demandé à un groupe d'enquêteurs de faire un rapport. On parlait de 40 à 50 milliards de dollars. Pour la Suisse, il n'y a pas de statistiques précises.

Quand je recevais des commissions rogatoires concernant l'opération « Mains propres » en Italie, au début, je tenais le compte. Mais à force d'additionner des millions et des millions, j'ai fini par arrêter.

— S'agit-il de sommes aussi importantes avec la Russie ?

— C'est des sommes importantes... Très importantes.

— Votre attention avait-elle déjà été attirée sur les personnes concernées avant que M. Skouratov ne vous informe de ses enquêtes ?

— Oui. L'Office fédéral de la police avait déjà fait nombre de rapports des citoyens russes ayant des activités en Suisse, où ils avaient implanté des sociétés et brassé beaucoup d'argent. Les rapports émettaient des doutes, signalant que cela pouvait être de l'argent sale. Mais, en Suisse, la corruption de fonctionnaires étrangers n'est pas punissable, comme d'ailleurs nulle part en Europe. Là, nous sommes un peu « coincés ». Nous ne pouvons pas ouvrir des enquêtes, nous devons nous limiter à l'entraide judiciaire. Cette situation devrait changer. La Suisse vient en effet de signer une convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption.

— Iouri Skouratov, juste avant d'être suspendu, avait parlé de « trente ou quarante personnalités russes connues, possédant des comptes en Suisse alimentés par l'argent du milieu ». Qu'en est-il ?

— C'est le parquet russe qui enquête en Russie. Je ne suis pas au courant des détails. Il est toutefois possible que nous recevions d'autres commissions rogatoires. »

Propos recueillis par Agathe Duparc

« Je ne vais quand même pas

téléphoner uniquement pour

finir mon forfait ! »



AVEC LE REPORT DES MINUTES*, OLA RÉINVENTE LE FORFAIT

Si vous ne finissez pas votre forfait ce mois-ci, vous le finirez le mois prochain. Avec Ola, vous maîtrisez votre budget en toute tranquillité. ENCORE UNE BONNE RAISON DE CHOISIR ITINERIS.

Nous allons vous faire aimer l'an 2000.



France Telecom

*Dans la limite du forfait mensuel de communication choisi.

L'ancien chef de la garde présidentielle est nommé par l'armée à la tête du Niger

Le commandant Wanké a organisé l'assassinat du président Baré Maïnassara

Le commandant Daouda Mallam Wanké a été nommé, dimanche 11 avril, chef de l'Etat par le Conseil de réconciliation nationale. Selon le

porte-parole de l'armée, ce Conseil est mis en place pour neuf mois. Il détient les pouvoirs exécutif et législatif. La Constitution du 12 mai 1996

a été suspendue et les principales institutions républicaines ont été dissoutes. Les élections locales du 7 février ont été annulées.

NIAMEY

de notre envoyé spécial

Vendredi 9 avril, le commandant Tili Gaoh était un homme redouté dans tout le Niger. Responsable de la sécurité rapprochée du président de la République, l'opposition le présentait comme l'exécuteur des basses œuvres du régime. Dimanche, le commandant Tili est sur une chaise roulante et la hiérarchie militaire a quitté la capitale, Niamey, pour assister aux obsèques du président Baré Maïnassara (*Le Monde* daté 11 et 12 avril), dans son village natal.

Amputé d'une jambe, touché aux bras et au visage, le commandant Tili est resté à l'hôpital. Il raconte l'attentat qui a coûté la vie au général Ibrahim Baré Maïnassara, lui-même arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat, le 27 janvier 1996. Le président s'appropriait à embarquer dans un hélicoptère à destination de l'ouest du pays. «*J'ai entendu deux coups de feu, raconte le commandant. Je me suis tourné vers les soldats que nous venions de passer en revue. Je n'ai pas deviné que les tirs venaient d'un autre côté.*»

Répondant à ces tirs, sans doute un signal, deux automitrailleuses sont apparues et ont ouvert le feu



sur Ibrahim Baré Maïnassara. «*La première rafale a touché le président et m'a broyé la cheville. J'ai appelé le chauffeur. Il a foncé, mais il a commis l'erreur d'ouvrir sa porte et il a été touché. Le président était encore vivant, il récitait des versets du Coran et disait "ça va, ça va". Deux officiers ont essayé de le porter jus-*

qu'à la voiture et une nouvelle rafale l'a tué.»

L'attentat a été commis à la mitrailleuse de calibre 12,7. Le commandant affirme ne pas être animé par l'esprit de vengeance, mais espérer que la justice militaire suiva son cours. Le premier ministre et le chef de la garde prési-

présenté par ceux qui le connaissent comme un «*blagueur jovial*» aimant raconter des histoires pour distraire ses amis. Jusqu'à dimanche, officiers et hommes politiques nigériens estimaient qu'il ne pouvait pas assumer les plus hautes charges de l'Etat, car il n'avait pas un grade suffisamment élevé dans l'armée. Le président Maïnassara était colonel lorsqu'il est arrivé au pouvoir par un coup d'Etat le 27 janvier 1996 avant d'être promu général.

Le commandant Wanké était à ses côtés lors de ce coup d'Etat réalisé par douze officiers qui avaient formé un Conseil de salut national. Nommé chef de la garde présidentielle par le défunt président, il ne s'était plus mêlé ouvertement de politique. Homme de terrain, le commandant Wanké - né à Yelou en 1954, dans la région de Gaya, à 170 kilomètres au sud de Niamey - est de l'ethnie haoussa-tchanga, comme l'était le général Maïnassara.

De 1974 à 1977, il a fréquenté l'Ecole d'application du génie en Algérie, puis l'Académie militaire d'Antsirabe de 1980 à 1983. Il est ensuite entré à l'Ecole d'application des artilleurs en France. - (AFP, Reuters.)

PROFIL

DAOUDA MALLAM WANKÉ, NOUVEL HOMME FORT

Le commandant Daouda Mallam Wanké, nommé, dimanche 11 avril, chef de l'Etat du Niger par un Conseil de réconciliation nationale composé uniquement de militaires, a la réputation d'être un soldat modeste, intègre et ferme.

Silencieux depuis l'assassinat, vendredi, du président Ibrahim Baré Maïnassara par la garde présidentielle qu'il dirigeait, le commandant Wanké avait cependant affirmé que la mort du président était «*un malencontreux accident*». Une thèse démentie par tous les témoignages recueillis à Niamey. Plusieurs sources diplomatiques ont affirmé qu'il avait pris part lui-même à l'assassinat de l'homme qu'il avait la charge de protéger. Son absence, dimanche, aux obsèques du chef de l'Etat défunt a été remarquée.

Peu connu des Nigériens, le commandant Wanké est

Un « faucon » médiatique antiaméricain a été élu gouverneur de Tokyo

TOKYO

de notre correspondant

Dans les élections, dimanche 11 avril, pour le renouvellement du mandat de gouverneur dans douze préfectures, les yeux étaient tournés vers Tokyo. Le scrutin y a toujours eu une signification politique; il est en outre le premier test électoral depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre, Keizo Obuchi, en juillet 1998. Aussi, l'élection de Shintaro Ishihara, vedette médiatique (romancier populaire et ancien ministre) qui cultive une image de «*faucon*» pourfendeur des bureaucrates et champion d'un Japon «*viril*», sachant tenir tête aux Américains, d'un Japon qui peut dire non (titre d'un pamphlet qu'il a publié en 1989) est révélatrice du malaise ressenti par beaucoup de Japonais inquiets de l'enlèvement du pays dans une crise qui se traduit par des mutations sociales douloureuses. Avec un taux de participation (57,8%) supérieur à 1995, les électeurs ont voté pour M. Ishihara en espérant ouvrir une brèche dans cette grisaille, écrit l'*Asahi*. «*Si Tokyo change, le Japon changera*», a promis le nouveau gouverneur.

M. Ishihara, soixante-six ans, a été élu avec une confortable avance (+ 30% des voix) sur ses adversaires Kunio Hatoyama (Parti démocrate) et Yoichi Masuzoe (indépendant). Le piètre résultat du candidat du parti gouvernemental (libéral démocrate), Yasushi Akashi, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies, arrivé en quatrième position, va provoquer des turbulences au sein de sa direction empêtrée dans ses luttes internes. Mais cela ne devrait pas affecter la position du premier ministre

dont le mandat expire en septembre.

A Osaka, où le gouverneur sortant «*Knock*» Yokoyama, un comédien populaire, a été réélu, le PLD n'avait pas pu présenter de candidat. Le recul du PLD est aussi sensible dans les conseils généraux, alors que les communistes y doublent leurs sièges. La victoire de M. Ishihara ramène au centre de l'arène politique une personnalité qui tranche par ses formules emportées. En renonçant à son siège parlementaire il y a quatre ans, M. Ishihara avait déclaré: «*Le Japon est devenu un pays d'eunuques.*»

Après avoir reçu le prix littéraire Akutagawa en 1956, à l'âge de vingt-trois ans, pour le roman *La Saison du soleil* inspiré du *Diable au corps* de Raymond Radiguet, il commença à la fin des années 60 une carrière politique à la droite du PLD. Son nationalisme est plus romantique que doctrinaire. C'est surtout sa personnalité qui a décidé de l'issue de l'élection, même si son courroux de voir le Japon devenir une «*colonie des Etats-Unis*» a des échos dans une frange de la population agacée par l'arrogance américaine. «*Dans la crise de confiance actuelle, son machisme rassure*», estime le commentateur politique Minoru Morita.

C'est la première fois que Tokyo a un gouverneur anti-américain et perçu, en Chine et en Corée, comme un nationaliste. Dans ses nouvelles fonctions, M. Ishihara devra cependant s'attaquer à des problèmes concrets tels que le déficit alarmant d'un budget qui s'élève à près du double de celui de New York: 6 300 milliards de yens (48 milliards d'euros) en 1998.

Philippe Pons

L'Inde teste son missile Agni-2 à capacité nucléaire

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

Près d'un an après avoir procédé à cinq essais nucléaires, l'Inde a testé, officiellement avec succès, dimanche 11 avril, une version améliorée de son missile balistique de moyenne portée, l'Agni-2. «*Aujourd'hui est un grand jour pour l'Inde*», s'est félicité le ministre de la défense, Georges Fernandès, qui a précisé que l'Agni-2, d'une portée supérieure à 2000 km, avait été tiré d'une île de la baie du Bengale à 9 h 47 locales, emportant une charge substantielle, et avait atteint son point d'impact onze minutes plus tard. Toujours selon M. Fernandès, l'Agni, qui est prévu pour recevoir une charge nucléaire ou conventionnelle de 1000 kg, est désormais opérationnel.

Le Pakistan, conformément à l'engagement pris lors de la visite du premier ministre indien, M. Atal Bihari Vajpayee, à Lahore, le 17 février, avait été préalablement averti de ce lancement. Il n'en a pas moins vivement réagi. «*Nous sommes déçus et inquiets*», a affirmé le chef de la diplomatie pakistanaise, M. Sartaj Aziz, qui a ajouté: «*Nous avions décidé la retenue, mais, maintenant, le Pakistan devra décider dans les deux ou trois jours comment répondre à ce test.*» Les Etats-Unis, qui, comme chacun des membres du Conseil de sécurité de l'ONU, avaient été aussi avertis, l'ont regretté, appelant les deux parties à ne pas s'engager dans une course aux armements.

Face à la détermination de l'Inde à poursuivre un programme de dissuasion crédible, les Etats-Unis s'étaient récemment résignés à la voir poursuivre ses tests de missiles balistiques. Balayant les critiques, M. Fernandès a affirmé:

dentielle ont affirmé que la mort du président était accidentelle. Le chef de la garde a cependant été nommé, dimanche soir, à la tête de l'Etat.

Les obsèques du président Maïnassara avaient eu lieu dans la matinée. A la levée du corps, des éléments de la garde - l'unité qui a organisé l'attentat - côtoyaient la famille et les proches du défunt. Le chef d'état-major, Moussa Moumouni Dermakoye, absent du pays lors de l'assassinat, gardait un mutisme total. Il a refusé d'assumer la direction du Niger, afin de ne pas cautionner l'assassinat du président. Il a été limogé par le nouveau chef de l'Etat.

L'armée nigérienne, comme beaucoup d'autres dans la région, est malade. De ne pas être payée régulièrement, d'être mal équipée, et - spécifité nigérienne - d'avoir assumé vingt années de pouvoir depuis l'indépendance en 1960, ce qui fait de chaque officier supérieur un préfet ou un ministre potentiel.

Déjà, en 1996, le président Baré avait été lui-même auteur d'un coup d'Etat en Afrique francophone après la vague de démocratisation. Aujourd'hui, c'est le chef de sa garde personnelle, le commandant Daouda Mallam Wanké, qui accède au pouvoir après avoir organisé l'assassinat de son prédécesseur.

Les bailleurs de fonds, dont le Niger dépend étroitement, sont restés discrets face à cette entorse aux règles qui sont censées régir la nouvelle Afrique. Ce sont les autres pays africains - Togo, Côte d'Ivoire, Nigeria - qui ont protesté le plus vigoureusement contre l'assassinat du président Baré. Des Etats qui ne sont pas tous irréprochables quant au respect des règles démocratiques. Mais au fil des années, un tabou s'était instauré en Afrique de l'Ouest: celui du recours ouvert à la violence contre les responsables de l'Etat. En le brisant, les nouveaux maîtres du Niger font courir un grand risque à leur pays et à la région.

Thomas Sotinel

«*Personne ne peut faire pression sur nous, et l'Inde ne fera aucun compromis avec qui que ce soit sur sa sécurité nationale.*»

Puissances nucléaires, l'Inde et le Pakistan poursuivent chacune un programme de développement de missiles. Au grand dam de l'Inde, qui accuse Islamabad de bénéficier d'un soutien technique chinois, le Pakistan avait, le 6 avril 1998, testé le Ghauri, missile balistique de 1500 km de portée.

RENTREE PARLEMENTAIRE

L'Agni - dont le nom signifie «*feu*» en sanscrit - avait été testé pour la première fois en 1992 dans une version de 1500 km. Après un troisième test en 1994, le programme avait été un moment interrompu devant les critiques internationales, mais avait été relancé en 1997. Le missile, d'une longueur de 20 mètres, a été vu pour la première fois en public cette année lors du défilé militaire du jour de la République, le 26 janvier. Le film diffusé sur ce dernier test montre le missile lancé d'une rampe mobile. Sa portée lui permet théoriquement d'atteindre en profondeur le Pakistan et certaines parties de la Chine. Avec le Prithvi (à la portée de 150 à 200 km), l'Agni devrait être la pièce maîtresse du système de lancement des armes nucléaires indiennes.

Ce test intervient à un moment où le gouvernement, dirigé par les nationalistes hindous du Bharatiya Janata Party (Parti du peuple indien), est menacé, du fait de la défection probable d'un de ses principaux alliés. La rentrée parlementaire, jeudi, permettra de voir si cet acte donnera un répit au gouvernement de M. Vajpayee.

Françoise Chipaux

Le premier ministre russe dément avoir une ambition présidentielle

MOSCOU. Le premier ministre russe, Evgueni Primakov, est «*résolument contre*» la procédure de destitution du président Boris Eltsine, qui pourrait être examinée par la Douma jeudi 15 avril. Dans une intervention télévisée, samedi 10 avril, M. Primakov a jugé cette procédure «*contre-productive et dangereuse*». «*Je veux que le président aille jusqu'au terme de son mandat constitutionnel et suis catégoriquement opposé à la tenue d'élections présidentielle et législatives anticipées*», a-t-il dit. Face aux rumeurs qui, ces derniers jours, annonçaient son limogeage, le premier ministre a réaffirmé qu'il n'avait «*ni l'ambition ni le souhait de participer à l'élection présidentielle*». «*Je ne m'agrippe pas non plus à mon fauteuil de premier ministre*», a-t-il ajouté. Dimanche, un sondage d'opinion réalisé pour la chaîne de télévision NTV indiquait que M. Primakov, en cas d'élection présidentielle, l'emporterait largement au second tour. - (Corresp.)

Nouveau massacre de civils au Timor oriental, selon un groupe indépendantiste

DJAKARTA. Un porte-parole indépendantiste du Timor oriental a accusé, dimanche 11 avril, des soldats indonésiens d'avoir tué treize civils qui se déplaçaient en minibus dans l'ancienne colonie portugaise. Manuel Carrascalao, président du Mouvement pour la réconciliation et l'unité des Est-Timorais, a déclaré depuis Dili, la capitale du territoire, que ce nouveau massacre avait eu lieu la veille à Ermera, à 25 km de Dili, à peu près au moment où un militant indépendantiste était assassiné dans la même région. Les civils auraient été tués parce qu'on les soupçonnait d'aider les rebelles séparatistes. Ermera est situé à quelques kilomètres de Liquisa, où 25 personnes auraient été assassinées le 6 avril, selon l'évêque Carlos Belo. D'autres ont avancé le chiffre de 5 à 57 morts. Devant l'escalade des violences, Mgr Belo, prix Nobel de la paix 1996, a annoncé samedi qu'il suspendait sa médiation entre les partisans de l'intégration au sein de l'Indonésie et les Timorais favorables à l'indépendance. - (Reuters.)

En Colombie, des pluies diluviennes provoquent 25 morts et 41 disparus

BOGOTA. Huit personnes ont été tuées, trois blessées et une autre a disparu dimanche lors de glissements de terrain en Colombie, portant à 25 morts et 41 disparus le dernier bilan des victimes provoquées par les pluies torrentielles qui s'abattent sur le pays, ont annoncé les autorités. Selon le bureau gouvernemental de prévention des catastrophes, les pluies ont touché depuis deux semaines 8 des 32 départements du pays, faisant déborder les principaux cours d'eau. Les localités les plus affectées se situent dans les départements de Cauca, Narino, Valle (sud-ouest) et Cundinamarca (centre), dont Bogota est la capitale et où les autorités civiles ont décrété l'état d'alerte maximale. - (AFP)

Le Zimbabwe rompt ses relations avec le FMI et la Banque mondiale

HARARE. Le parti au pouvoir au Zimbabwe a décidé de couper les ponts avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) au terme de vains efforts pour obtenir un financement de ces deux organismes au cours des derniers mois, a rapporté dimanche 11 avril un journal gouvernemental. Le *Sunday Mail* cite le ministre de l'industrie et du commerce, déclarant que d'autres sources de financement devaient être recherchées. Le FMI et la Banque mondiale ont été les principaux bailleurs de fonds du Zimbabwe depuis les réformes engagées en 1991 en faveur de l'économie de marché. Les deux institutions ont suspendu une aide de quelque 53 millions de dollars depuis sept mois en raison de la politique suivie par Harare de redistribution des terres et de son implication militaire dans le conflit en République démocratique du Congo. - (AFP, AP)

DÉPÊCHES

■ **IRAK: des chasseurs américains F-18** ont attaqué dimanche 11 avril deux sites de missiles air-sol dans le sud de l'Irak en réponse à une attaque par missile contre des avions de la coalition samedi et des tirs de DCA dimanche, a-t-on appris auprès du Commandement central des forces américaines (USCC), basé en Floride. Selon Bagdad, deux Irakiens ont été tués et neuf autres blessés dans ces raids. - (AFP)

■ **IRAN: le chargé d'affaires irakien à Téhéran** a été convoqué, dimanche 11 avril, au ministère des affaires étrangères après l'assassinat samedi du général iranien Ali Sayad Chirazi, revendiqué par les Moudjahidine du Peuple, basés en Irak. Les autorités iraniennes ont «*protétesté*» auprès du diplomate contre «*le soutien de l'Irak au groupe terroriste des Moudjahidine du Peuple*» et affirmé que «*de tels incidents affectent irréparablement les relations bilatérales*». - (AFP)

■ **Le président iranien, Mohamad Khatami**, a accepté, dimanche 11 avril, de se rendre en visite officielle à Bonn, à l'invitation du chancelier Gerhard Schröder. L'invitation lui a été transmise par le ministre à la chancellerie, Bodo Hombach, en visite à Téhéran depuis samedi. - (AFP)

■ **RUSSIE: un garde-frontière** russe a été tué dimanche dans une escarmouche avec des contrebandiers, rapporte Interfax. L'échange de tirs près de l'île de Chechen, dans la mer Caspienne, a blessé deux autres gardes. Le trafic pour le caviar est très intense dans la région, qui est le principal producteur d'esturgeons. L'espèce est très menacée par la surexploitation et la pollution. - (AP)

Un million de décès liés au travail chaque année, selon le BIT

GENÈVE. Il y a chaque année plus d'un million de décès liés au travail, tandis que des centaines de millions de travailleurs dans le monde sont victimes d'accidents et exposés à des produits dangereux, selon le Bureau international du travail (BIT). A la veille du Congrès mondial sur la santé et la sécurité du travail de Sao Paulo (Brésil), le BIT fait état de 250 millions d'accidents professionnels annuels entraînant des arrêts de travail. Quelque 3 000 personnes sont tuées chaque jour «*par leur travail*». L'amiante est à elle seule responsable du décès de 10 000 travailleurs par an, selon l'organisation.

Douze millions d'accidents professionnels touchent des enfants qui travaillent et chaque année 12 000 en moyenne sont mortels. Le nombre de décès liés au travail dépasse les moyennes actuelles des morts par accidents de la route (990 000), par les conflits armés (502 000), par la violence (563 000) et par le sida (312 000), affirme le BIT. - (AFP)

M. Pasqua rend M. Chevènement responsable de la rupture de ses contacts à gauche

M. de Villiers espère un rapprochement durable avec le sénateur RPR

M. Pasqua et M. de Villiers ont officialisé, samedi 10 avril, la constitution d'une liste commune aux élections européennes, baptisée Rassemble-

ment pour la France et l'indépendance de l'Europe. Alors que le député de Vendée se satisfait pleinement de cet accord, le sénateur des Hauts-

de-Seine s'est employé à convaincre ses partisans qu'en l'état une alliance avec la gauche « souverainiste » n'était pas possible.

LA CONTRACTION était inévitable. Du Rassemblement pour la République, cofondé, en 1976, par Charles Pasqua, et du Mouvement pour la France, présidé par Philippe de Villiers, est né, vendredi 9 avril, le « Rassemblement pour la France et (en plus petits caractères) l'indépendance de l'Europe ». L'intitulé de la liste Pasqua-Villiers vaut pour l'après-13 juin.

Le député de Vendée, en tout cas, ne cache pas que l'accord passé avec le sénateur des Hauts-de-Seine aura « des lendemains ». Les élections européennes sont, pour lui, des « élections intermédiaires », avant l'élection présidentielle. L'alliance conclue avec M. Pasqua élargit la clientèle potentielle de M. de Villiers et, observe ce dernier sans ambages, « je suis le plus jeune ». De ce côté-ci du nouveau « RPF », les choses sont parfaitement claires. Le député était demandeur d'un accord et, après avoir recherché, en vain, les possibilités d'un large rassemblement, M. Pasqua y est venu. Plus tôt que prévu et, sondages à l'appui, en acceptant la parité. « Sans dire un mot ni faire un geste, j'ai bénéficié de l'implosion du FN. Avec Pasqua, nous faisons œuvre de salubrité publique, nous sommes en situation de bloquer le développement du Front national », se félicite M. de Villiers en rêvant pour la liste d'« un score à deux chiffres ».

Chez M. Pasqua, en revanche, le changement de stratégie, bien que prévisible, mérite quelques explications. Avec l'aplomb qui le caractérise dans les situations difficiles, M. Pasqua a entonné, dimanche 11 avril, lors d'une réu-

nion de ses relais de campagne, un vieux chant des grognards de l'Empire : « On va leur percer le flanc, ranplanplan... » Plus sérieusement, la veille au soir, l'ancien ministre avait pris soin d'apaiser les craintes d'un groupe relativement important de jeunes immigrés de la seconde génération qui militent à ses côtés depuis plusieurs mois et qui digèrent difficilement l'accord avec le député de Vendée. « A peine ont-ils quitté la cité des 4 000 qu'ils se retrouvent au Puy-du-Fou. Le film va un peu vite pour eux », reconnaît un proche de M. Pasqua.

Autre mécontent, l'ancien commissaire au Plan Henri Guaino préfère, pour l'heure, se réfugier dans « un silence sidéral ». En milieu de semaine, il avait préparé une batterie de tracts sur la baisse des charges, la protection sociale, la lutte contre le chômage, la défense du service public. Vendredi, un correctif a été apporté à la conclusion des ces argumentaires :

« Votez Charles Pasqua... et Philippe de Villiers. » M. Guaino était de ceux qui conseillaient à M. Pasqua d'élargir ses thèmes de campagne en reprenant celui de la « fracture sociale » qu'avait développé avec bonheur Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle de 1995.

« PORTES OUVERTES »

M. Pasqua est donc contraint de s'expliquer. « Nous ne serons pas plus à droite, a-t-il assuré. Ce qui a changé, c'est mon positionnement personnel. Je suis conduit à représenter la gauche à moi tout seul. » « Il faudra que nous allions un peu plus loin avec Villiers dans la discussion sur l'organisation de la société française », a-t-il promis. A l'attention des « amis du MDC », il a souhaité que « les portes restent ouvertes ». M. Pasqua justifie l'accord du 9 avril par le fait que, la veille, dans un point de vue publié par *Le Monde*, Bernard-Henri Lévy invitait à « chasser le Chevènement de notre tête ». Le ministre de l'in-

terieur aurait, alors, indiqué à ses amis qu'il avait déjà informé le premier ministre de son intention de démissionner du gouvernement en cas d'engagement de forces terrestres en Yougoslavie et que, par conséquent, il fallait faire corps autour de lui. C'est à partir de cet épisode, rapporté par M. Pasqua, que les contacts entre-tient notamment avec Max Gallo et Didier Motchane se seraient ré-élus vains. « Il est difficile aujourd'hui pour les gens de gauche de sortir des appareils partisans », a expliqué le sénateur des Hauts-de-Seine, dimanche, aux militants de Demain la France.

M. Pasqua redoute aussi qu'en raison de la guerre dans les Balkans les pressions exercées par l'entourage du président de la République sur François Bayrou, tête de la liste UDF, finissent par aboutir à un rapprochement avec le RPR et Démocratie libérale. Auquel cas, il pourrait être marginalisé. L'accord passé avec M. de Villiers demeure toutefois fondé sur une commune identité de vues contre le traité de Maastricht, contre celui d'Amsterdam et contre l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie. Il ne saurait s'élargir en direction de Charles Millon, président de La Droite et candidat potentiel aux élections européennes. M. de Villiers, qui aurait sans doute été moins intransigeant, a reconnu, dimanche, sur Radio J, qu'il ne fallait pas donner le « sentiment d'un salmigondis » en acceptant sur la liste quelqu'un qui s'est prononcé en faveur du traité d'Amsterdam.

Jean-Louis Saux

M. Séguin et le « nanisme politique de l'Europe »

Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 11 avril, Philippe Séguin estime que la « vraie prise de conscience » provoquée par le conflit du Kosovo « est celle du nanisme politique de l'Europe ». Répondant à François Bayrou, qui souhaite la mise en place d'une communauté européenne de défense (CED), il juge « extraordinaire que, quarante-cinq ans plus tard, certains aient encore la nostalgie de la soumission ». Le président du RPR ajoute que si la mise en place d'une défense européenne, « est nécessaire, elle n'est pas suffisante ».

M. Séguin indique qu'en raison de la crise yougoslave il s'imposera, durant la campagne européenne, « une certaine retenue à l'égard du gouvernement compte tenu de l'accord qui existe sur ce dossier (...) entre le premier ministre et le président de la République ». « Notre liste se présentera comme la seule liste soutenant ces positions sans la moindre restriction », ajoute-t-il en proposant un débat à François Hollande.

M. Mégret se pose en défenseur de la famille traditionnelle

LES CENT TRENTÉ mégretistes réunis, dimanche 11 avril, à La Madeleine (Nord) ont regretté les temps, trop lointains à leur goût, où les instituteurs « pouvaient encore taper avec leur règle sur les doigts des enfants », où le père de famille régnait en maître sur la famille tandis que les femmes vaguaient à leurs fourneaux avec leurs derniers-nés accrochés à leurs jupes. Le Front national-Mouvement national, présidé par Bruno Mégret organisait en effet, dans la banlieue de Lille, son deuxième conseil régional, sur le thème de la famille, après celui qu'il avait tenu sur l'immigration, le 28 mars, à Nice (*Le Monde* du 30 mars).

Soupponnés de vouloir jeter aux orties l'orthodoxie programmatique frontiste, Bruno Mégret et ses partisans profitent de la période électorale européenne pour rappeler qu'il n'en est rien. Deux autres conventions sont prévues, l'une à Metz, l'autre à Bordeaux, sur le « social » et la « sécurité ».

« UN PÈRE, UNE MÈRE ET DES ENFANTS »

Pour tout nationaliste extrémiste, l'« âge de la famille », comme l'a souligné Philippe Eymer, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, débute avec le régime de Pétain et continue jusqu'en 1958. Au-delà commence la

destruction de la cellule familiale. Donc de la Nation. Donc de la civilisation européenne. Par l'« abandon d'une véritable politique familiale au profit d'une politique sociale », mais également par une politique favorisant l'« invasion d'immigrés », comme n'ont pas manqué de le déplorer les différents orateurs.

M. Mégret l'a rappelé : pour le FN-MN, la famille, qui ne s'entend que comme « française » et avec « un père, une mère et des enfants », nombreux si possible, « constitue le fondement organique de la nation (...), les forces vives de la France ». Aussi, quand « elle se disloque, c'est la nation qui pérille ». L'Etat se doit donc, pour la préserver, d'intervenir en renforçant les aides diverses, qui ne doivent plus être soumises aux conditions de ressources, principe égalitaire que rejette violemment le FN - MN.

Les pouvoirs publics doivent également, selon M. Mégret, restaurer l'autorité paternelle, notamment en instaurant un revenu maternel au moins égal au SMIC qui permettrait aux femmes d'éduquer leurs enfants et, explique-t-il, de « diminuer le chômage » en libérant des postes de travail. Plus encore, continue ce grand admirateur de Napoléon, l'Etat doit « mettre en œuvre une politique fondée sur l'élan psychologique (...), une politique d'expansion, de

conquête, de volonté d'exister ». Le récent débat et l'adoption de la loi sur le PACS ont bien évidemment été l'objet des foudres mégretistes. A leurs yeux, en effet, le pacte civil de solidarité est « un mariage bis » destiné « à détruire la famille », mais aussi une porte ouverte « à l'immigration » par le biais de « PACS de complaisance ».

CLARTÉ DU VOTE ET MAIN TENDUE

M. Mégret a profité de l'occasion pour revenir sur la campagne électorale européenne en fustigeant tant Philippe Séguin que la liste menée par Charles Pasqua et Philippe de Villiers. Il a mis en doute la sincérité du premier, qui, « après avoir été contre Maastricht, se déclare aujourd'hui européen ». Et il a souligné les distorsions entre les positions du président du Mouvement pour la France - « qui s'était illustré comme chevalier blanc des valeurs traditionnelles notamment familiales » - et Charles Pasqua, « partisan, lui, de ce PACS » comme « de la régularisation des clandestins ». M. Mégret a donc invité les électeurs de M. de Villiers à s'interroger sur la « clarté de leur vote » et à saisir la main qu'il leur tend...

Christiane Chombeau

Accord entre la culture et l'éducation nationale sur les enseignements artistiques

ENTRE 500 ET 1 000 ATELIERS d'expression artistique devraient être créés dans les lycées généraux et professionnels dès la rentrée 1999, en application de la réforme qui concernera les classes de seconde d'abord, puis de première et de terminale. Ils s'ajouteront aux 680 options artistiques déjà implantées dans les établissements. Lors d'une conférence de presse,

vendredi 9 avril, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, et son collègue de l'éducation nationale, Claude Allègre, ont précisé les conditions de la collaboration entre les deux institutions qui entendent « démocratiser l'accès à la culture » dès l'école.

Dans les lycées généraux et professionnels, M. Allègre espère que

50 % d'élèves pourront progressivement bénéficier d'un tel enseignement, au lieu de 3 % actuellement. La réforme a prévu un programme de soixante-douze heures dans l'année sous la forme d'ateliers ouverts à plusieurs champs artistiques : sensibilisation à l'architecture et à l'espace urbain, les arts appliqués, le théâtre, la danse, la musique, le cinéma, l'écriture...

institutions culturelles à s'engager dans ces programmes de sensibilisation.

Sans mésestimer les obstacles statutaires liés à la qualification de ces intervenants et leur collaboration avec les enseignants, les deux ministres se sont engagés à multiplier les échanges et surtout à y apporter les financements conjoints correspondants. Le plan qu'ils ont présenté prévoit également une sensibilisation à l'image dès le plus jeune âge, le développement de la musique dans les écoles primaires, en liaison avec les conservatoires et les écoles de musique, ainsi que deux festivals nationaux consacrés au chant choral et au théâtre. Enfin, outre le renforcement des activités culturelles dans les universités, le plan ministériel insiste sur la formation spécifique des enseignants, en formation initiale et continue, dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

Michel Delberghe

La diversité de la liste de M. Hollande n'efface pas les divergences en son sein

Les militants ont approuvé sa composition

SAGEMENT, Lionel Jospin s'est assis au premier rang, entre Jean-Pierre Chevènement, présent en tant que président du Mouvement des citoyens (MDC), et Roger-Gérard Schwartzberg, représentant le Parti radical de gauche (PRG). Comme eux, il s'est contenté, en spectateur, de faire monter l'applaudimètre au gré des interventions de la convention du Parti socialiste, samedi 10 avril, à la Mutualité, à Paris. Sur scène, sous un grand panneau carmin reprenant le slogan du programme commun PS-MDC-PRG, « Construisons notre Europe » (*Le Monde* du 10 avril), les quatre-vingt-sept candidats de la liste de François Hollande, approuvée par les militants avec 87,78 % de votes favorables sur 48 717 suffrages exprimés (avec une participation de 44,05 %), avaient pris place. Mais seuls les quatre premiers ont pris la parole : Pervenche Berès, Sami Naïr (MDC), Catherine Lalumière (PRG), obligée par une fracture de la cheville à s'exprimer dans un fauteuil roulant, et M. Hollande. Sans touche musicale ni fausse note.

Devant une salle peu réactive, M. Naïr a expédié rapidement les désaccords sur les traités de Maastricht et d'Amsterdam. « Inutile de dissimuler ces divergences », a souligné le vice-président du MDC. Mais devant le nouveau paysage français et européen, nous avons fait le choix de nous tourner vers l'avenir. « Si notre liste réunit des sensibilités différentes, a-t-il assuré, elle est fondée sur un accord politique de fond. Ce n'est pas une juxtaposition de positions diverses ou contradictoires, c'est l'expression d'une convergence sur l'essentiel ». M. Naïr a rappelé sobriement son analyse divergente de la crise du Kosovo. « Le règlement de cette crise européenne ne doit pas échapper aux Européens », a-t-il observé, en tirant la conclusion que, « pour combattre vraiment la nation ethnique, il ne faut pas nier la nation, mais lui opposer la nation citoyenne ».

Plus en connivence, et avec plus de succès à l'applaudimètre, M^{me} Lalumière a affirmé que, de la crise du Kosovo, « pourrait sortir une nouvelle Europe si nous avions la clairvoyance et la volonté de le

faire ». « L'Europe respectera les nations mais elle devra écarter les effroyables dérivés du nationalisme », a lancé l'ancienne ministre de François Mitterrand.

Avant de décliner le programme commun, M. Hollande a longuement évoqué le conflit du Kosovo. « Notre Europe, fondée sur la démocratie, peut-elle tolérer l'épuration ethnique à ses portes ?, a-t-il lancé. Peut-elle accepter les actes d'un régime qui met à mal les équilibres fragiles de la région des Balkans, au risque d'une déflagration générale ? Peut-elle fermer les yeux sur la déportation d'une population d'un territoire où elle a toujours vécu (...) ? ».

MOBILISER LES OPINIONS

Pour le premier secrétaire, c'est parce que les socialistes répondent trois fois non qu'ils « ont approuvé la décision de l'Europe de rechercher une solution diplomatique avec le processus de Rambouillet et de recourir à la force, le temps nécessaire pour y revenir ». M. Hollande, qui participera, mercredi 14 avril, à Bruxelles, à une réunion socialiste européenne, a souhaité qu'en sorte une « initiative » en faveur des réfugiés, « afin de mieux coordonner les actions et de mieux mobiliser les opinions publiques », et pour appuyer l'« idée d'une grande conférence sur la paix, la stabilité et la sécurité dans les Balkans ».

M. Hollande a plaidé pour un débat sur l'Europe de la défense : « Ne le laissons pas s'échapper ou alors nous n'aurons plus le droit de nous plaindre de la dépendance à l'égard de l'OTAN et des Etats-Unis ». Présentant le programme PS-MDC-PRG « en cohérence avec la politique du gouvernement de Lionel Jospin », afin d'obtenir une majorité « de gauche » à Strasbourg, M. Hollande a observé : « Certains chercheront les divergences et les nuances. Il en demeure sûrement mais nous présentons un texte commun qui nous rassemble tous ». Victorieux à l'applaudimètre, M. Hollande n'avait plus qu'à remercier ceux qui ont voulu, « un moment, et un moment seulement », faire « un bout de chemin » avec les socialistes.

Michel Noblecourt

Frédéric Brillon et Gilles Legrand présentent

GRAND PRIX COMEDY ALP 99 PRIX PREMIERE DU PUBLIC PRIX SPÉCIAL

Tu savais pour moi ?

Ta mère et moi, ça a juste été une partie de cul. Chez la plupart des espèces, le mâle s'envole après avoir lâché sa giclée !

Ouais, chez les espèces de salauds, surtout !

14 AVRIL

Jean Yanne Guillaume Canet Laurence Côte

« Je règle mon pas sur le pas de mon père »

UN FILM DE Rémi Waterhouse

BO DISPONIBLE CHEZ (Eri Music France)

France inter

PRÉPAMATH

stages intensifs

Pré-rentree, Noël, Février, Pâques
Math, Physique, Français, Langues...
de 6e à Term et Prépas, Sup, Deug...

cours à domicile
nos livres en vente :
Interros lycées, mini-interros,
Gratt' malins, 123 QUESTO

01 46 60 15 72
points forts : hébergement possible,
animé par des élèves de Polytechnique et
Centrale, décal. après rectorat,
centres Paris et Province, méthodologie
prix : 1 260 F pour 14 h, 2 340 F pour 26 h

REUSSIR
MEDECINE-PHARMA.

- **Stage de pré-rentree**
- **Encadrement scientifique annuel**
Des taux de succès de 2 à 3 fois supérieurs à la moyenne des autres candidats.

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
3615 IPESUP
Enseignement supérieur privé (12,23 F/mn)

A Saint-Ouen, des familles tziganes d'origine roumaine vivent dans des conditions d'extrême précarité

La Ville de Paris, propriétaire du terrain, a pris un arrêté d'expulsion

Médecins du monde (MDM) intervient une fois par semaine dans un camp tzigane où l'eau a été coupée et où les épidémies se développent. De-

puis la chute du communisme, la crise économique en Roumanie a accentué les discriminations dont ces familles sont victimes. La loi

Chevènement, qui a durci leurs conditions de séjour, rend plus difficiles leurs allers-et-retours entre la Roumanie et la France.

ON NE DEVINE PAS leur présence avant d'avoir franchi l'entrée du terrain où ils sont installés. A l'abri des regards, derrière de hauts murs, trois cents Tziganes rou-

REPORTAGE

De jour le terrain vague est déserté pour le métro où femmes et enfants vont « travailler »

ains dont une moitié d'enfants vivent depuis un an sur le site d'une ancienne usine électrique, rue des Bateliers à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). L'impression de désolation et la paucité des tas d'ordures qui s'étalent entre les caravanes désoignées saisissent d'un coup. Ils ont été chassés de Saint-Denis au printemps 1998, quelques semaines avant le coup d'envoi de la Coupe du monde de football. Le camion de Médecins du Monde (MDM) qui leur rend visite chaque jeudi matin est leur seul véritable lien avec leur pays « d'accueil ».

Serrées les unes contre les autres, par groupes de cinq ou six, une soixantaine de caravanes sont visiblement habitées comme le suggèrent les portes closes, le linge qui sèche, les auvents bricolés. Une centaine d'autres, au moins, à l'abandon, portes et fenêtres arrachées, ont sans doute servi de bois de chauffage. Ratchetées on ne sait où, tractées avec les moyens du bord, ces caravanes ont été rassemblées sur le terrain en quelques semaines, quand le camp s'est installé. « Les Roms arrivent sans rien, souvent à pied, explique Félicia, l'interprète roumaine de Médecins du Monde. Ils rachètent les caravanes sur place à des familles retournées au pays ou parties ailleurs. Beaucoup ont des maisons, en Roumanie. »

D'un côté, les familles venues de la région de Timisoara, plus loin, un groupe originaire d'Arad: les Tziganes se sont regroupés par région ou par village. Dans la journée, le terrain vague est déserté au profit



des beaux quartiers et du métro parisien où femmes et enfants vont « travailler »: la manche, les jonquilles, la récup'. Restent des hommes, quelques femmes, des enfants et des adolescents qui traînent.

La situation sanitaire, sur le camp, est alarmante. Plusieurs cas de tuberculose et d'hépatite B ont été recensés, une épidémie de gale sévit depuis des mois. Avec deux infirmières de MDM, comme chaque jeudi matin, le docteur Nicolas Gruat attend dans son camion que les « clients » arrivent. La médecine humanitaire est une médecine lente: quatre heures de stationnement pour cinq à six patients.

Une jeune femme de dix-huit ans voudrait récupérer le carnet de santé de son fils de six mois, hospitalisé. Elle a « repris » l'enfant « pendant que les infirmières mangeaient dans leur bureau ». Sans papiers, elle avait peur d'avoir à payer. Elle n'ose pas retourner à l'hôpital « à cause de la police et du juge ». Le carnet de santé délivré aux enfants nés en France est souvent la seule trace de leur existence. La plupart des adultes, eux, sont expulsables d'un jour à l'autre. Du coup, les enfants servent de « boucliers » et sont envoyés en première ligne pour « travailler ».

Une femme de quarante-cinq ans monte dans le camion. Hyperten-

sion, arthrose, maux de tête. Elle a quitté la Roumanie pour la France afin de sortir son fils de prison. Ses cinq autres enfants vivent avec elle sur le camp. Une autre femme amène sa fillette de huit ans qui « ne mange plus ». Elle parle quelques mots de français, explique qu'elle a aussi mal à la tête, qu'elle vit en France depuis cinq ans, à Saint-Ouen depuis six mois, qu'elle a tourné dans d'autres camps, à Cergy, Nanterre, Saint-Denis. Avec sa fille aînée, quinze ans, elle fait la manche sur les Champs-Élysées, tous les jours, dix heures d'affilée. Les plus jeunes restent au camp et vont au « camion-école » qui stationne tous les vendredis.

« FAIRE LES PARE-BRISE »

Daniel, dix-sept ans, se débrouille en français, appris au collège en Roumanie où ses parents « possèdent une maison ». Il « fait les pare-brise » avec deux cousins. Gagne « à peu près 100 francs par jour ». Son père a un titre de séjour « pour un mois encore ». Ensuite ils repartiront sans doute.

Depuis quelques semaines, le camp se vide. Certains s'en vont, vers Londres ou Dublin, où les conditions d'accueil, affirment-ils, sont meilleures qu'en France. D'autres mettent le cap sur l'Espagne, où les travaux saisonniers et la saison touristique vont reprendre après la pause de l'hiver.

La loi Chevènement contraint les Roms au séjour irrégulier

LA FIN du régime communiste et la chute de Ceausescu, en 1989, ont jeté par familles entières les Tziganes d'origine roumaine – les Roms – sur les routes de l'exil. Direction l'Europe de l'Ouest. Estimée à 6 à 8 millions d'individus, cette population, largement concentrée en Roumanie, forme depuis le début des années 90 des contingents importants de demandeurs d'asile. Leur principale destination: l'Allemagne, puis l'Italie et l'Espagne, où subsistent de gros gisements de travail clandestin; la France, enfin, où la pression migratoire s'est accentuée après l'adoption par l'Allemagne de mesures dissuasives et répressives sur le séjour illégal.

Selon un rapport de juin 1998 sur « les dynamiques migratoires roumaines », d'Olivier Brachet, directeur du Comité rhodanien d'accueil des réfugiés et de défense du droit d'asile, et de Rachid Benattig,

plus d'un million de ressortissants roumains auraient profité de visas touristiques pour émigrer illégalement à travers l'Europe de l'Ouest en 1991 et 200 000 auraient formulé une demande d'asile entre 1991 et 1993. En France, la population tzigane roumaine est estimée à environ 1 500 personnes.

« POINTS D'ATTACHE »

En Roumanie, durant la période communiste, les Tziganes étaient massivement recrutés dans les emplois les moins qualifiés, travaux de voirie ou travaux agricoles saisonniers. Sédentarisés par l'emploi durant des décennies, ils ont été les premiers exposés aux mesures brutales de licenciement et la dégradation de leurs conditions de vie a renforcé leur marginalisation. Les auteurs rapportent, par exemple, que des incidents graves ont eu lieu contre les Tziganes, en Roumanie, au début des an-

nées 90, au moment où ont été redistribués les terres nationalisées. Dans de nombreux villages, une rumeur s'était répandue selon laquelle une disposition de la loi favorisait les familles nombreuses...

Les discriminations qui jalonnent le quotidien des Tziganes en Roumanie – difficultés d'embauche, tracasseries administratives, agressions physiques – ne sont pourtant pas le seul motif de leur départ massif à l'étranger. Comme les autres catégories de migrants roumains, ils aspirent à de meilleures conditions de vie, mises à portée de main par l'ouverture des frontières. Et, même s'ils ne sont pas des « gens du voyage » au sens traditionnel du terme, puisqu'ils ont des « points d'attache », maisons ou villages, très identifiés, où ils séjournent régulièrement, ils renouent aussi, en reprenant la route, avec une tradition gommée pendant la période

L'obligation pour les communes d'aménager des aires d'accueil pourrait être renforcée

ON NE SAIT PAS précisément combien de groupes de Tziganes d'origine roumaine tourment autour des grandes villes de France. Rejetés par la communauté des « gens du voyage » elle-même, sans représentants ni porte-parole, fragilisés par leur statut de demandeurs d'asile, ils sont relégués dans des habitats de fortune, bâtiments désaffectés et friches industrielles.

La non-application de la loi Besson de 1990 accentue la compétition pour les places de stationnement au sein de la population nomade « patentée » et marginalise un peu plus cette communauté. Cette loi du 31 mai 1990 sur le droit au logement fait obligation aux communes de plus de 5 000 habi-

tants d'aménager des aires d'accueil et à tous les départements d'adopter un « schéma départemental d'accueil des gens du voyage ».

« MUSCLER » LA LOI

En réalité, un quart seulement des communes concernées et un tiers des départements ont rempli cette obligation légale. Soit un total de 10 000 emplacements (dont 825 en Ile-de-France et 5 000 dans les communes de moins de 5 000 habitants), pour une population estimée à environ 260 000 personnes, dont 80 000 itinérants, 70 000 semi-sédentaires et 110 000 sédentaires.

Expulsions musclées, tranchées creusées autour des terrains pour en empêcher l'accès aux caravanes:

les initiatives intempestives d'élus viennent régulièrement, comme durant l'été 1998, rappeler aux communautés non sédentaires – de moins en moins nombreuses – qu'elles sont indésirables. Le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besnon, laisse entendre, depuis plusieurs mois, qu'il faudrait « muscler » sa loi, notamment en imposant des délais pour l'aménagement des aires, voire en sanctionnant en cas de refus. Un projet de texte est prêt mais le gouvernement ne semble pas pressé de remettre sur le tapis du Parlement un débat dont se passeraient bien les élus.

Ch. G.

Beaucoup repartent en Roumanie, pour quelques mois, laissant parfois, sur le camp, femmes ou enfants.

L'aggravation des conditions d'hygiène pousse aussi au départ. Un robinet d'eau avait été installé sur le trottoir durant l'été mais il n'a pas résisté aux premiers gels de novembre. La facture est restée impayée, l'eau a définitivement été coupée. Depuis, les occupants s'alimentent dans les jardins ouvriers situés en face du terrain. Les ordures ont été ramassées en mai et juin 1998 par la municipalité, grâce à des containers déposés à l'entrée du camp. Mais l'état du sol empêche tout ramassage mécanisé à l'intérieur du camp, assure le docteur Mario Salvy, directeur des affaires sanitaires de la ville. Il est truffé d'énormes trous – les anciens sous-sols de l'usine – qui servent à la fois de dépôts d'ordures et de latrines.

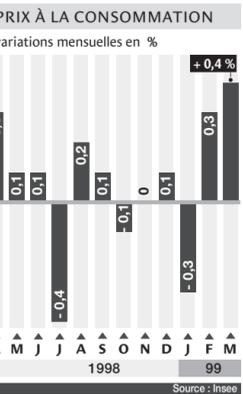
La ville rappelle les propositions formulées en août 1998 par Paulette Fost, alors maire communiste de Saint-Ouen, concernant l'aménagement d'aires d'accueil dans la petite couronne parisienne et la recherche de solutions « au plan national ». « Ces familles roumaines, expliquait alors la maire, n'ont ni le statut de gens du voyage ni de droits juridiquement et administrativement établis. Il faut donc des règles nationales applicables par tous. » Le premier ministre avait alors été saisi. Cela, visiblement, n'a eu pour seul effet que d'allonger la durée de vie du camp.

« D'habitude, les Roms sont virés en quelques semaines, un mois ou deux maximum. Là ça dure depuis presque un an », remarque Catherine, infirmière bénévole. Propriétaire du terrain, la Ville de Paris a pourtant obtenu du préfet un arrêté d'expulsion. Mais il n'a pas été exécuté. Les descentes de police se sont seulement intensifiées rue des Bateliers, accélérant le départ de nombreuses familles.

Christine Garin

La hausse des prix pétroliers pèse sur l'inflation

LES PRIX à la consommation ont progressé de 0,4 % en mars, selon l'indice provisoire publié, lundi 12 avril, par l'Insee. Ce résultat mensuel, le plus élevé depuis septembre 1996, porte le glissement annuel des prix à 0,4 % contre 0,2 % fin février. C'est la remontée sensible des cours du pétrole brut, qui se sont appréciés de près de 50 % depuis un mois et demi, qui est à l'origine de cette inversion de tendance. Les prix des produits pétroliers, à la pompe, ont ainsi augmenté de 1 % au cours du seul mois de mars, alors que sur les douze derniers mois, ils accusent une baisse de 3,8 %. Dans sa note de conjoncture publiée le 26 mars, l'Insee estime qu'à la fin du mois de juin, le rythme annuel de l'inflation devrait encore avoisiner 0,4 %.



Mobilisation massive des chasseurs

La défense des « intérêts de la chasse » a rassemblé, samedi 10 avril à Toulouse, vingt mille personnes, selon la police, et trente-cinq mille selon les organisateurs, lors d'une manifestation organisée par la fédération des chasseurs de la Haute-Garonne. Pierre Fuziès, président de la fédération de chasse de la Haute-Garonne, a averti que « si on ne nous écoute pas, (...) on passera à la vitesse supérieure ». Les chasseurs réclament principalement un maintien strict de l'application de la loi du 3 juillet 1998 – contraire à la réglementation européenne –, qui fixe les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs, ainsi que l'ouverture « immédiate » de négociations avec le gouvernement. Considérant que « Matignon a peur des Verts », les chasseurs ont fustigé Dominique Voynet, ministre de l'environnement, qui, selon eux, refuse de négocier.

Les policiers hors de cause après le décès d'un jeune homme à Paris

LE PARQUET du tribunal de grande instance de Paris a mis, samedi 10 avril, « hors de cause » les policiers qui ont interpellé Souleymane Fofana, dans la nuit de jeudi à vendredi, square Léon, dans le 18^e arrondissement de Paris. Agé de dix-neuf ans, le jeune homme est décédé après s'être « lui-même tiré une balle » au niveau du thorax, a conclu l'Inspection générale des services (IGS), saisie à la demande du parquet. La mort est intervenue dans les locaux de la police judiciaire à la suite d'une hémorragie interne (*Le Monde* daté 11-12 avril).

Dans la nuit de jeudi à vendredi, armé d'un revolver 357 Magnum, Souleymane Fofana manifestait des intentions suicidaires, square Léon. Un coup de feu est parti au moment de son interpellation. La balle a traversé son corps et blessé l'un de ses camarades. Entendu par l'IGS sur son lit d'hôpital, celui-ci a confirmé, selon les enquêteurs, le déroulement des faits.

DÉPÊCHES

■ **INDÉPENDANTS**: l'industriel Gérard Bourgoin, vice-président du Centre national des Indépendants (CNI), a été élu président de ce mouvement, samedi 10 avril, lors de la réunion de son comité directeur, à Paris. Succédant à Jean Perrin, M. Bourgoin est maire de Chaillay (Yonne) et vice-président du conseil général de l'Yonne.

■ **SAINT-OUEN**: Jacqueline Dambreville (PCF) a été élue maire de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), dimanche 11 avril. M^{me} Dambreville succède à Paulette Fost (PCF), maire de Saint-Ouen depuis vingt ans. Agée de quarante-deux ans, elle est conseillère municipale depuis 1995. Elle a été la candidate du PCF aux élections législatives de 1997, dans la circonscription enlevée par Bruno Le roux (PS).

■ **35 HEURES**: le patronat de la métallurgie (UIMM) brandit à nouveau la menace d'une remise en cause des conventions collectives, dans le dernier numéro de son mensuel *Actualité*, publié vendredi 9 avril. L'UIMM estime ainsi qu'il « conviendrait d'envisager une remise en cause des conventions collectives » si la seconde loi sur les 35 heures ne prévoit pas « les modifications législatives nécessaires à l'extension de l'intégralité des dispositions des accords de branche ».

■ **CORSE**: un attentat a gravement endommagé les locaux de la perception de Prunelli di Fiumorbu (Haute-Corse), dans la nuit de samedi 10 à dimanche 11 avril, faisant suite à une série d'actions non revendiquées depuis la fin de la trêve électorale du FLNC-Canal historique. Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, ont condamné « ce lâche attentat ».

■ **DROGUE**: deux personnes ont été écrouées, samedi 10 avril, après la saisie la veille de deux kilos d'héroïne – ainsi que 100 grammes de cocaïne, 447 cachets d'ecstasy, du cannabis, 142 buvards d'acides et une somme d'argent de près de 10 000 francs –, dans le cadre du démantèlement par la gendarmerie d'un réseau de trafic de drogue à Marly (Moselle) et dans la région messine.

■ **JUSTICE**: Elisabeth Guigou a demandé aux avocats de ne pas « donner une importance disproportionnée » aux propos tenus le 1^{er} avril par la juge Eva Joly qui semblait mettre en cause leur probité. « Si les propos tenus vous ont choqués, ce dont je suis consciente, gardons-nous de leur donner une importance disproportionnée, compte tenu des circonstances dans lesquelles ils ont été tenus et rapportés », a déclaré la ministre de la justice, samedi 10 avril, lors de l'assemblée mensuelle du Conseil national des barreaux.

LIEN SOCIAL

ET POLITIQUES

Revue internationale de sciences sociales
Montreal / Paris

Relations de service et métiers relationnels (n° 40)

Un bilan des recherches en Europe et en Amérique du Nord sur les relations de service dans différents secteurs: l'éducation et la formation, le travail social et les entreprises (la poste, les banques et la grande distribution).

Le numéro: 120 F
Disponible en librairie (AFPUD, Sosis)
Abonnements: Éditions ENSP
1 an, 2 numéros
Étudiants: 140 F
Particuliers: 165 F
Institutions: 200 F

Éditions ENSP
École nationale de la santé publique
Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes Cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editions@ensp.fr

Ch. G.

RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 13 AVRIL 1999

Un projet de désaccoutumance à la voiture pour l'Ile-de-France

Le préfet de région devait présenter, lundi 12 avril, les orientations du futur plan de déplacements urbains. Ce document vise à réduire, d'ici cinq ans, l'usage de l'automobile dans l'agglomération parisienne en privilégiant les transports en commun

L'ÈRE de la voiture triomphante va peut-être s'achever dans la région parisienne. L'avant-projet du plan de déplacements urbains (PDU), dont l'élaboration, en Ile-de-France, revient à l'Etat – contrairement aux autres régions – devait être présenté, lundi 12 avril, par Jean-Pierre Dupont, le préfet de région. Ses grandes orientations, qui seront discutées par les collectivités locales, sont susceptibles, selon la préfecture, d'inverser une tendance qui paraissait inéluctable : le recours, de

plus en plus fréquent, et pour le moindre trajet, de l'automobile par les Franciliens.

Grâce à la loi sur l'air, le PDU sera, dès l'an 2000, le texte de référence pour les 1283 maires d'Ile-de-France, les huit conseils généraux et le conseil régional. Tous les documents d'urbanisme et tous les plans de circulation devront alors être « compatibles » avec les prescriptions du PDU édicté par l'Etat. Faute de quoi, les élus risqueront des recours devant le tribunal administratif, qui pourront être en-

gagés par le préfet, par les particuliers ou les associations.

Les dispositions du PDU devraient ainsi entrer en vigueur dans les cinq prochaines années, à l'issue d'ultimes concertations avec les collectivités locales, et au terme d'une enquête publique qui s'achèvera en juin 2000. Elles seront d'autant plus facilement applicables qu'elles concernent essentiellement des infrastructures existantes : le PDU de la préfecture de région impose, en effet, un partage de la voirie au profit des

autobus. Pour cela, une véritable révolution est demandée à la RATP et aux opérateurs privés pour la gestion de leurs lignes de banlieue.

En petite couronne, les entreprises de transports vont devoir mettre rapidement en place un réseau de rocade à « haute qualité de service », avec des « bus rapides et confortables, réguliers et fréquents, même aux heures creuses et la week-end ». Des lignes express, ouvertes entre les villes de banlieue, préfigureront le tracé du « Grand Tram », la rocade de tramways, proposée par l'Etat à la région, et qui ne pourra être achevée que dans une douzaine d'années.

En grande couronne, ce sont de nouvelles lignes qui devront être créées ou restructurées dans tous les centres urbains. Le bus devra alors être capable d'assurer les déplacements internes à ces communes, et non plus uniquement le rabattement vers les gares. « Le bus peut être un moyen de transport rapide et efficace s'il circule dans un couloir réservé », rappelle Chantal Duchêne, responsable des infrastructures et des transports à la direction régionale de l'équipement.

TRACÉS PIÉTONNIERS SÉCURISÉS

Grâce au PDU, la politique en faveur du vélo devrait enfin sortir des micro-opérations à caractère électoraliste, menées ici et là sans aucune cohérence. Le réseau des pistes cyclables sera dorénavant conçu pour assurer le rabattement sur les gares, et des liaisons à travers la zone dense de l'agglomération et à l'intérieur des villes, ainsi qu'une desserte de proximité dans les quartiers. Enfin, les chemins piétons « sécurisés » de-

ront inciter les habitants aux plaisirs de la marche.

La SNCF, elle aussi, va devoir s'adapter aux contraintes du PDU. Le réseau ferré devra ainsi être exploité « de façon à mieux desservir sur l'ensemble de la journée les zones denses de banlieue ». La SNCF se voit invitée, de cette façon, à contribuer à un volet important du PDU : celui de l'urbanisme. Les représentants de l'Etat souhaitent en effet « reconstruire la ville sur la ville » en proche banlieue, afin que « les habitants se

réapproprient leurs quartiers ». L'harmonisation des réglementations locales pour les livraisons des marchandises devrait permettre de sortir de l'anarchie actuelle. Les plates-formes logistiques multimodales devront être préservées face à la spéculation foncière qui menace souvent de les faire disparaître en zone dense.

L'avant-projet de PDU envisage des mesures directement destinées à compliquer l'usage de l'automobile afin d'inverser les pratiques actuelles. Ainsi une hausse importante et fortement dissuasive du tarif des amendes est-elle suggérée. Les communes sont invitées à limiter les possibilités de stationnement pour les non-résidents. Enfin, le PDU propose de revenir de façon radicale sur les réglementations qui ont incité, ces dernières années, les entreprises franciliennes à proposer des places de stationnement à leurs salariés. Comme dans de nombreux pays étrangers, les employeurs vont être encouragés à mettre en place, pour leur personnel, des plans de déplacement excluant le recours à la voiture individuelle.

La présentation de l'avant-projet de PDU intervient quelques jours après la requête de l'association régionale des usagers des transports (Fnaut Ile-de-France) devant le tribunal administratif de Paris contre Philippe Massoni, préfet de police de Paris, pour « carence » dans l'exercice de ses missions en matière de circulation et de stationnement. La Fnaut reproche au préfet un « laxisme » et des « interventions » qui constitueraient « un frein à l'instauration d'une politique de priorité aux transports collectifs ».

Christophe de Chenay

Réduire les émissions polluantes ou améliorer la circulation : des exigences contradictoires

À QUELQUES MOIS de l'échéance fixée par la loi sur l'air, l'élaboration des plans de déplacements urbains (PDU) semble s'accélérer. Selon un bilan publié par le Groupement des autorités responsables des transports (GART), « toutes les villes qui sont dans l'obligation d'élaborer un PDU ont lancé la démarche ». Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a confirmé que 40 % des autorités urbaines seront en mesure d'approuver leur plan dans les délais et plus de 65 % avant la fin du premier semestre 2000.

LES OBJECTIFS EXPLICITES DE LA LOI SUR L'AIR

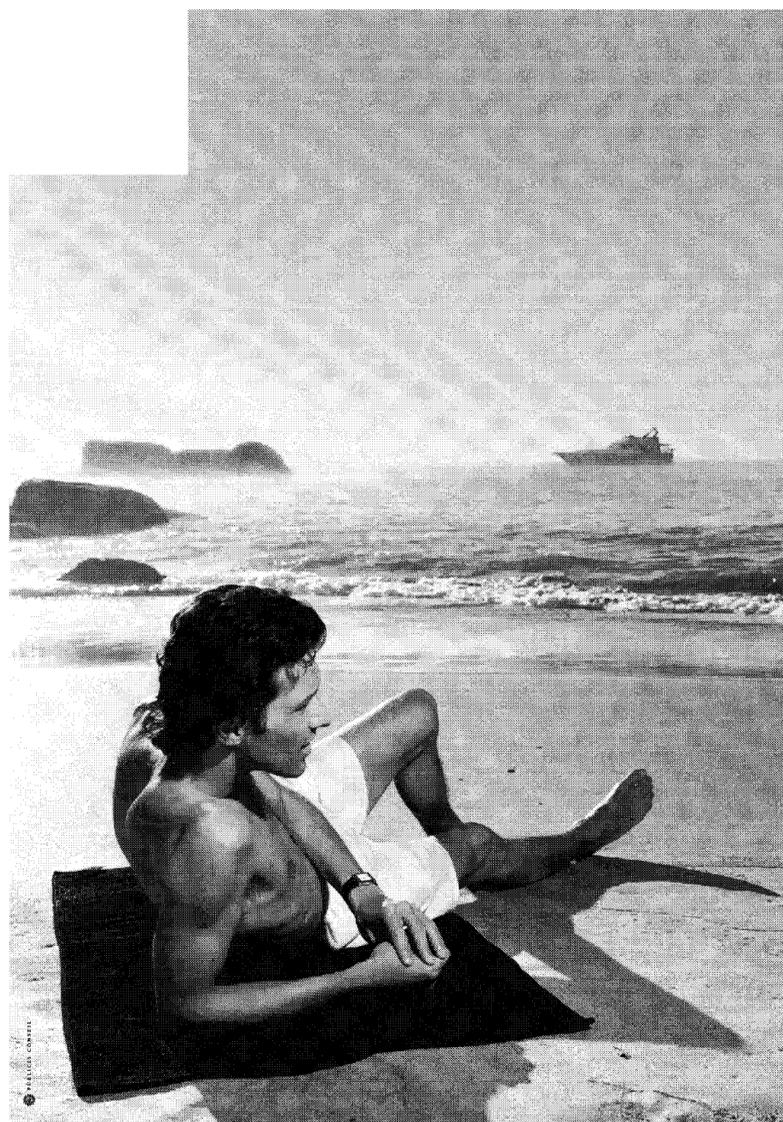
Ce bilan tranche quelque peu avec la première estimation établie, fin décembre 1998, par le ministère de l'environnement et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui montrait que les villes accusaient un retard certain : seules un quart des agglomérations avaient alors entamé leur réflexion (Le Monde du 18 décembre 1998). La loi sur l'air du 30 décembre 1996 prévoit que toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants devront avoir adopté, avant le 1^{er} janvier 2000, leur projet de plan, afin de définir « les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement, dans le périmètre des transports urbains ».

A cette date-butoir, l'ensemble de la procédure d'adoption des plans (consultation des assemblées territoriales, enquête publique et approbation par le préfet) devra être bouclé ; à défaut, c'est au préfet que revient la tâche d'élaborer le PDU.

Mais les deux ministères concernés ont une différence d'appréciation sur les objectifs des PDU : celui des transports met l'accent sur la priorité aux transports en commun, alors que celui de l'environnement insiste sur la « diminution du trafic automobile », inscrite dans la loi : une circulaire aux préfets, qui devait être envoyée fin décembre 1998 pour leur préciser les enjeux des plans, avec notamment des objectifs de réduction des émissions polluantes à atteindre, est toujours en discussion entre les deux ministères.

Or les textes sont clairs : le PDU vise à repenser la place de la voiture en ville, en diminuant le trafic automobile, et en facilitant les circulations non polluantes. En décembre 1998, France Nature Environnement avait ainsi saisi le ministère de l'environnement pour protester contre le contenu des PDU en cours de discussion, reprochant aux services chargés des transports dans les collectivités locales et à ceux du ministère de n'envisager ces plans que comme une réorganisation des transports en commun.

Sylvia Zappi



HORIZONS

ENQUÊTE

Avec Rugova,
otage de Milosevic à Pristina

Le quotidien populaire « Bild Zeitung » l'a baptisée « la journaliste la plus courageuse d'Allemagne ». Renate Flottau, cinquante-quatre ans, correspondante de l'hebdomadaire « Der Spiegel » en ex-Yougoslavie depuis douze ans, a refusé de quitter le pays après les attaques de l'OTAN :

« Je resterai jusqu'à ce qu'ils me jettent dehors ». Cette journaliste d'origine serbe parle couramment le serbo-croate et l'albanais. Elle a réussi depuis le début des bombardements en Yougoslavie deux « coups » extraordinaires. D'abord, le lundi 29 mars, « la dernière interview non censurée » du chef modéré kosovar Ibrahim Rugova, alors que des rumeurs alarmantes couraient sur sa vie. L'entretien a été réalisé juste avant

de dissiper les derniers doutes sur la liberté de parole dont jouirait le leader albanais. Surtout, M^{me} Flottau a passé six jours dans la maison d'Ibrahim Rugova à Pristina, du 31 mars au 5 avril. Pour vérifier les rumeurs sur Ibrahim Rugova – blessé, mort, en fuite –, elle s'est rendue au domicile du chef modéré des Albanais du Kosovo peu avant que la police serbe n'investisse la maison. Dissimulant son identité aux policiers serbes, la correspondante du « Spiegel » y est restée, vivant, avec la famille d'Ibrahim Rugova, le départ du leader albanais pour sa rencontre forcée avec Slobodan Milosevic à Belgrade, et son retour. Elle a profité d'une visite de l'ambassadeur de Russie avec des journalistes au domicile d'Ibrahim Rugova pour s'éclipser, avant de subir deux interrogatoires musclés de la police serbe. Elle a pu ensuite rejoindre Belgrade. Mère de deux garçons, Renate Flottau, déclare :

« Mon hobby, c'est mon boulot »

MERCREDI 31 MARS

A Pristina, après la septième nuit de bombardements, règne l'anarchie. Dans les rues, les redoutables commandos « Tigers » du tchéknik serbe Arkan font la chasse aux Albanais. La police serbe aide aux expulsions. Elle passe systématiquement au peigne fin les quartiers albanais.

La marmite de rumeurs bouillonne de nouvelles effrayantes. Une radio occidentale annonce que le leader albanais Ibrahim Rugova serait blessé ou même mort. Fehmi Agani aussi, un proche de Rugova, que je connais très bien, aurait été assassiné. Tout cela est-il vrai ?

J'ai encore parlé avec Rugova il y a deux jours. Il s'agissait de parfaire une dernière fois notre entretien de la fin de semaine dernière. Le leader albanais, désespéré par l'expulsion de son peuple hors du Kosovo, demandait à l'Alliance atlantique de risquer le tout pour le tout et « de menacer, en cas de besoin, d'une destruction complète de la Serbie ».

Donc, encore une visite chez Rugova. Ma voiture est restée depuis le début des attaques aériennes sur le parking près du Grand hôtel. Le signe « 40-P » sur la plaque minéralogique signale à chaque policier que le propriétaire de la voiture est un représentant des médias allemands. Il serait maintenant insensé de se déplacer dans Pristina avec une telle pancarte.

Je descends donc à pied jusqu'au quartier albanais Velanija, afin de vérifier la rumeur. Il est un peu avant onze heures. La rue où se trouve la résidence de Rugova, peinte en blanc, semble étrangement vide et abandonnée. J'ai appris plus tard que tous les Albanais qui y vivent en ont été violemment chassés le matin même par la police serbe.

Après un long moment, Rugova ouvre. Il est prêt à dire à la population albanaise, sur mon magnétophone, qu'il est en vie et que les expulsés ne doivent pas perdre l'espoir en un avenir meilleur.

Quand je veux m'en aller, le beau-frère de Rugova surgit dans la pièce et pose son doigt sur ses lèvres en signe d'avertissement. Nous descendons prudemment les marches depuis le premier étage et observons, au coin d'un mur, les voitures des policiers et les véhicules blindés s'approcher de la maison puis s'arrêter devant elle.

Deux douzaines de soldats de la police spéciale serbe en descendent. Ils tambourinent contre le portail de fer, puis l'arrachent brutalement. Trois hommes en uniforme se précipitent dans la maison et nous poussent tous au rez-de-chaussée dans une pièce qui servait auparavant aux conférences de presse.

Nous, c'est-à-dire dix-sept personnes : Rugova, sa femme Fana avec leurs trois enfants, deux sœurs avec leurs familles et Adnan K. Merovci, l'homme à tout faire et le chef du protocole de Rugova, qui était par hasard ce matin-là dans la maison du leader albanais. Parmi les sept enfants, l'un vient juste d'avoir dix-huit mois.

Il est midi. Nous restons là en silence pendant que deux policiers casqués et vêtus de gilets de protection gardent leurs armes pointées sur nous, menaçantes. Un troisième s'adresse grossièrement à Rugova : « Eh oui ! Monsieur Rugova, c'est la politique qui a tout foutu en l'air. » Ses deux camarades lui font signe de se retenir : « La ferme ! ce n'est pas notre problème. »

D'un coup de crosse de fusil, la caméra de surveillance au-dessus de l'entrée est arrachée. Que va-t-il advenir de nous maintenant ? Cela fait des jours que courent à Pristina des rumeurs de liquidations ciblées par des commandos d'exécution. L'un des hommes en

uniforme pose deux bouteilles de limonade sur la table : « *Nous autres Serbes, nous sommes aussi des humains* », dit-il, presque en s'excusant. Dehors, d'autres véhicules blindés passent. Est-ce qu'on vient nous chercher ?

Puis, vers 16 h 30, arrive le commandant de la police spéciale. Ses instructions sont brèves : la police occupe les pièces du bas et le second étage. Nous restons au premier étage « sous protection policière », tous dans une seule pièce.

En chuchotant, nous convenons, Rugova et moi, qu'il serait trop dangereux de révéler maintenant mon identité de journaliste. Adnan lui-même croit que je suis une amie de la famille. Adnan est désigné par la police comme le « médiateur » entre Rugova et ses nouveaux « protecteurs ». De l'extérieur, on entend le bruit des vitres des fenêtres brisées, de la destruction des portes. La police occupe manifestement toutes les maisons environnantes.

L'antenne satellite est déconnectée, le câble de la télévision et le fil du téléphone sont arrachés du mur. « *Avez-vous une radio ?* », hurlent-ils. Nous répondons que non. Quant aux téléphones mobiles, ils sont hors d'usage depuis le début des attaques aériennes. Puis la machine de propagande serbe se met en marche. Radovan Urosevic, de la centrale de médias serbes, rencontre certains collègues fidèles au régime. Rugova doit apparaître devant les caméras et le monde pour assurer qu'il est en bonne santé et qu'il est un homme libre. Tout autre propos ne serait jamais diffusé par la radio d'Etat. Et nous mettrait tous en danger de mort.

Pour autant, nos protecteurs serbes ne paraissent pas particulièrement heureux. Ils auraient très peur, confie l'un d'eux, aussi bien des attaques de l'OTAN que d'une possible action de libération des Albanais demeurés à Pristina.

A 19 heures, comme tous les jours, le courant est coupé à Pristina. L'eau, il n'y en a que pendant quelques heures. La grande famille de Rugova remplit à peu près vingt bouteilles par jours en guise de réserves. Nous restons assis à la lueur d'un néon que le fils de Rugova, Menem, un génie de la technique, maintient en activité avec des batteries pendant une heure. Puis c'est au tour de la combinaison de batterie suivante d'entrer en action. Elle ressemble au projecteur d'un stade de football.

A 20 heures, Rugova est appelé. On lui propose d'aller le lendemain matin à Belgrade. Le président de la Yougoslavie Slobodan Milosevic veut lui parler, « pour discuter d'une solution à la crise ». Rugova y consent, à contre-cœur, et conscient qu'il n'a pas d'autre choix.

La nuit, nous dormons à même le sol, pressés comme des sardines, les uns contre les autres. Rugova s'assoupit sur le canapé devant lui, un mouchoir étendu sur la tête –, une vieille habitude. Les attaques aériennes de la nuit ne sont pas trop violentes, elles

sa colère, refuse de s'asseoir, Milosevic a pesté comme un ogre – contre Clinton, les médiateurs américains Hille et Holbrooke, mais surtout contre le chancelier Schröder. Du temps de Helmut Kohl, d'après Milosevic, l'OTAN n'aurait jamais bombardé son pays.

Avec magnanimité, le tsar des Serbes promet à son hôte Rugova : « *On ne vous touchera pas un cheveu, nos soldats s'en portent garants.* » Rugova contresigna un communiqué préparé, selon lequel il était favorable à une solution par « *des moyens politiques* ».

A 20 heures, Rugova est appelé.

On lui propose d'aller à Belgrade.

Slobodan Milosevic veut lui parler,

« pour discuter d'une solution à la crise ».

Rugova y consent, à contre-cœur, conscient

qu'il n'a pas d'autre choix

semblent viser des cibles assez loin du centre ville.

JEUDI 1^{ER} AVRIL

Rugova est irrité. Il a été réveillé bien trop tard pour partir à Belgrade. Quand il dort, c'est profondément, même quand les enfants font du bruit dans la pièce depuis des heures. Les enfants ne parlent qu'à l'albanais. En 1990, les Albanais du Kosovo ont commencé à installer leurs propres écoles dans des maisons privées : le « serbe » est pour eux une langue étrangère. A 9 heures, départ dans la BMW de la police serbe. Rugova est inquiet de la façon dont l'opinion albanaise accueillera sa rencontre avec Milosevic.

Nous restons assis toute la journée en silence sur les fauteuils et les chaises. La femme de Rugova, Fana, coupe du pain de la veille et le fait griller dans le four. Nous mangeons tous dans un même plat en fer blanc. Il y a une maigre soupe au vermicelle en sachet.

Quand Rugova revient vers 18 h 30, il est visiblement bouleversé. Milosevic l'a manifestement utilisé aux seules fins de sa propagande. En tout cas, il n'a pas fait de proposition concrète en vue d'une solution pacifique.

Des images de Rugova, souriant amicalement, en conversation avec Milosevic sont présentées à l'opinion mondiale déconcertée. En fait, raconte Rugova, qui, dans

Ce n'est qu'un « *slogan* », explique-t-il plus tard devant un verre de whisky. Cela ne signifie rien. Par « *des moyens politiques* », il comprend en effet la signature serbe de l'accord de Rambouillet et la garantie de l'autonomie du Kosovo par des troupes de la paix. Au reste, il se dit persuadé que les politiciens occidentaux n'accorderont eux aussi aucune importance à sa signature.

Rugova n'est pas seulement furieux, mais il a l'air d'être profondément déprimé ce jour-là. Le voyage de Pristina à Belgrade à travers des villages vides aux maisons abandonnées l'a choqué. On ne voyait pas même un chien sur les routes, dit-il dégoûté. Il ajoute, résigné : « *Je suis un président sans peuple. Quelle carte puis-je encore jouer contre Belgrade ? Quel sens y a-t-il encore à rester comme le dernier héros à Pristina ?* » Il veut prier Belgrade de l'évacuer avec sa famille pour des raisons humanitaires, sous une bonne protection, à Skopje. De là, estime le leader des albanais, il pourrait mieux influencer sur le développement de la crise du Kosovo, inciter ses compatriotes à revenir. C'est là que ses compagnons de lutte politique sont depuis longtemps.

Rugova ne comprend pas que l'OSCE ait pu abandonner les Albanais sans tambours ni trompettes, et les livrer sans défense aux bouchers serbes.

Jusqu'à une heure du matin, nous restons assis autour d'une grande table. Nous ne parlons qu'en chuchotant. Quelques uns piquent du nez de fatigue sur leur assiette. D'autres cherchent à réchauffer l'ambiance par quelques blagues isolées. Le fils de Rugova, Menem, chante : « *Nous sommes les derniers en ville.* »

VENDREDI 2 AVRIL

Cela devient de plus en plus désespéré. Nous fixons les murs où sont accrochés les diplômes de Rugova, le tableau d'un combattant chrétien du nom de « Bogdan », le grand drapeau albanais, les lambris du plafond. De temps en temps, nous relevons un peu les jalousies pour voir si le cordon de police est toujours dans la rue. Pas de changement. Parmi nous, certains marchent nerveusement dans la pièce. Nous écoutons prudemment, avec les écouteurs, les radios étrangères. La rencontre de Rugova et de Milosevic est tenue par la plupart des médias étrangers comme un coup de propagande serbe.

A onze heures, la ligne de téléphone est réinstallée. Mais la police est aux écoutes. Elle interrompt tout appel douteux. Adnan parvient à avoir l'ambassadeur des Etats Unis à Skopje, Christopher Hill. Il cherche à lui décrire la

situation, espère son soutien. Mais l'Américain réagit de façon plutôt vague. Si les Serbes veulent bien organiser le transport de Rugova jusqu'à la frontière, il est prêt à l'attendre de l'autre côté.

Rugova s'adonne à son passe-temps préféré : la diversité minérale du Kosovo. Sa collection de minéraux est immense. Le Kosovo compte, en raison des trésors de son sol, dit-il fièrement, parmi les pays les plus riches du monde. Il a réparti quelques cristaux, émeraudes et autres pierres précieuses dans de petits verres remplis d'eau. Quelques gouttes de cela sur le visage, sermonne-t-il, font l'effet d'une cure de jouvence.

Adnan appelle le cabinet de Milosevic. Il demande à nouveau un geste humanitaire, une sortie sous protection vers Skopje. Mais Milosevic veut poursuivre les entretiens à Belgrade. Rugova réplique : ce n'est qu'à Skopje où se trouvent ses conseillers et les membres du LDK qu'il peut décider d'une poursuite des discussions avec Milosevic, ou même d'un accord éventuel. On rappelle-ra.

Nous attendons, évidemment en vain. « *Milosevic joue avec moi au chat et à la souris* », reconnaît amèrement Rugova. « *En ayant suffisamment troublé le monde avec notre prétendu accord, il veut me faire passer auprès de mon peuple pour un traître.* » Mais Rugova a conscience d'être encore un interlocuteur de valeur : c'est seulement si les Albanais acceptaient un nouveau tour de table que l'OTAN pourrait arrêter les bombardements.

Il y a de la soupe aux haricots blancs et l'on respire un peu. La radio allemande parle d'une initiative des USA, de l'Allemagne, de la France et de l'Italie : on inviterait Rugova avec sa famille afin de vérifier sa « *liberté* ». Mais ce n'est qu'un feu de paille, qui s'éteint vite. Entretemps, Rugova lutte contre un début de grippe. Nous l'appelons le « *virus Milosevic* ».

Le soir, nous discutons sur la possibilité de ma fuite. Mais livrer à ce moment mon identité serait beaucoup trop risqué. Le monde croira finalement que Rugova a librement demandé une protection serbe. Rugova croit toujours à un départ vers la Macédoine. Je dois alors continuer d'agir en membre de la famille, camouflée d'un foulard sur la tête, et avec un enfant dans les bras.

SAMEDI 3 AVRIL

L'ambiance est oppressante, comme le temps qu'il fait. Tous sont assis, apathiques, sur leurs chaises. Milosevic exige à nouveau la venue de Rugova. Cette fois-ci, il doit mettre en scène avec le chef de la délégation serbe lors des négociations pour la paix de Rambouillet, Ratko Markovic, un show pour la presse à Belgrade. Le leader des Albanais refuse. Le vice-premier ministre yougoslave, Nikola Sainovic, est envoyé sur Pristina.

Le monde est troublé, maintenant que l'on connaît l'interview du Spiegel où Rugova parle en faveur de l'intervention de troupes au sol. Cela sonne tout à fait autrement que l'accord avec Milosevic et le prétendu appel commun de police est toujours dans la rue. Pas de changement. Parmi nous, certains marchent nerveusement dans la pièce. Nous écoutons prudemment, avec les écouteurs, les radios étrangères. La rencontre de Rugova et de Milosevic est tenue par la plupart des médias étrangers comme un coup de propagande serbe.

A onze heures, la ligne de téléphone est réinstallée. Mais la police est aux écoutes. Elle interrompt tout appel douteux. Adnan parvient à avoir l'ambassadeur des Etats Unis à Skopje, Christopher Hill. Il cherche à lui décrire la



La maison d'Ibrahim Rugova à Pristina.



REUTERS

La rencontre entre Slobodan Milosevic et Ibrahim Rugova, le 1^{er} avril, au palais présidentiel à Belgrade.

sur la route, des Serbes furieux pourraient bien « mettre en scène » toutes sortes de péripéties possibles. Un avertissement on ne peut plus clair.

Nous entendons à la radio que le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, désire entrer en contact avec Rugova afin de savoir pour de bon s'il est favorable à une poursuite ou à une cessation des attaques de l'OTAN. Rugova réagit distraitement. Les nouvelles de la radio l'intéressent à peine. Il cherche à cacher son amertume. Il n'arrive pas à comprendre comment tous ceux qui lui ont fait la cour pendant des années, l'on décoré de leurs prix et se sont fait photographier avec lui de façon très médiatique, regardent à présent impuissants le dictateur serbe l'humilier. Pas plus que la nouvelle selon laquelle l'Ouest voudrait accueillir 100 000 réfugiés albanais. « Maintenant, le reste va aussi s'enfuir du Kosovo », dit-il, « car chacun rêve de s'installer à l'Ouest. » Aucun ne reviendra. Son fil Menem appelle cela satiriquement un « nettoyage ethnique humanitaire » du Kosovo.

DIMANCHE 4 AVRIL

C'est Pâques. Rugova se sent de nouveaux pour quelques instants le « président » d'un peuple de deux millions de personnes. Il raconte fièrement qu'il a fait de la fête catholique de Pâques une fête d'Etat au Kosovo. Les écoliers albanais auraient eu, comme à l'Ouest, des vacances à ce moment de l'année.

Fana, sa femme, colore trente œufs dans une décoction de peaux d'oignons. Les policiers serbes avaient apporté les œufs la veille, avec du lait pour les enfants et de l'eau minérale. Les enfants peignent les œufs pendant que Rugova espère en un appel libérateur de Belgrade. Il arrive vers midi. Mais il ne contient que l'information selon laquelle il doit recevoir le soir l'ambassadeur russe avec Sainovic.

Les sœurs de Fana sont assises par terre et mélangent de la farine et de l'eau pour cuire comme chaque jour dix miches de pain. Près du four électrique, un four à charbon est là, au cas où le courant serait coupé. Le bébé de huit mois est placé dans une serviette de bain nouée, les parents le bercent pour l'endormir. Pendant la journée, on le promène dans le landeau à travers la pièce pour l'apaiser.

L'ambassadeur russe refuse. Il n'a obtenu, dit-on, de Belgrade aucune garantie concernant la sécurité pour ce jour-là. Sa visite est reportée à lundi. Nous restons assis en silence devant notre « menu de Pâques », du riz avec du poulet. Une fois par jour, les protecteurs serbes autorisent un beau-frère de Rugova à monter des provisions du congélateur de la cave. Plus tard, nous man-

ron. Le soulagement est de courte durée. Deux personnes des « forces de sécurité » surgissent, confisquent mon passeport, et me conduisent pour interrogatoire dans la salle à manger du Grand hôtel. Il y a deux hommes, l'un avec un béret de tricot noir, l'autre avec une casquette à visière, et une blonde, ayant à peine la trentaine.

« Je suis un président sans peuple. Quelle carte puis-je encore jouer contre Belgrade ? Quel sens y a-t-il encore à rester comme le dernier héros à Pristina ? »

geons également les croutes de pain laissées par les enfants, grossièrement cuites dans le foyer.

Vers minuit, l'OTAN bombarde, cette fois-ci à proximité immédiate. La maison a tremblé. Tout le monde saute de son couchage et s'assoie à nouveau à table. Nous craignons que les Serbes ne fassent sauter la résidence de Rugova pour en accuser plus tard l'OTAN.

LUNDI 5 AVRIL

Peu avant l'arrivée de l'ambassadeur russe Yuri Kotow, Rugova voit une possibilité pour moi de fuir. On attend de nombreux journalistes au second étage, là où la rencontre doit avoir lieu. Je devrais me tenir derrière Rugova quand il s'y rendra et me mêler alors aux journalistes. Le plan réussit. Les journalistes attendaient en haut, je suis soudain parmi eux, tout naturellement, j'attends quelques minutes puis quitte la première résidence. Un employé de la police me demande d'où je viens : « De la conférence de presse avec l'ambassadeur russe », répondis-je. « OK », dit-il en me laissant passer. Je respire à nouveau pour la première fois l'air pur, je vois le soleil après six jours et me dirige vers le Grand hôtel.

Ma voiture n'est plus sur le parking. Mon sac a disparu de la chambre. A la réception, on est prévenant. On s'est fait du souci. Le sac va arriver, ma voiture a été mise pour des raisons de sûreté, par la dépanneuse, sur un parking éloigné de 500 mètres envi-

ron. L'interrogatoire est brutal et éhonté. « Quel service secret y a-t-il derrière le Spiegel ? » « Nous savons que vous êtes une espionne. » « Comportez-vous correctement, sinon les choses se passeront mal. » « Nous savons tout sur vous dans les dix dernières années. »

Les interrogateurs s'intéressent principalement au lieu de mon séjour pendant les derniers jours et les dernières nuits. Je dis que j'étais avec les réfugiés à la frontière macédonienne. Puis on me confronte avec presque tous les contacts que j'avais eus ces dix dernières années, et que j'étais censée avoir utilisés pour mes « activités d'espionnage ». Mon travail d'information avait été dans tous les cas « hostile à l'Etat ». L'interview avec Rugova, surtout, fâche les hommes de la sûreté hors de toute mesure. Ils connaissent aussi tous mes contacts avec des commandants de l'UCK.

Notre conversation est visiblement transmise par un micro dans une autre pièce. Une heure après, l'homme au béret noir quitte la pièce, revient après quelques minutes et s'excuse pour le « comportement quelque peu brutal des forces de sûreté », on a été seulement troublé par ma disparition. La voiture comme le sac vont aussitôt arriver. On espère en outre quelque chose de positif sur les Serbes dans le prochain Spiegel. Je pourrai alors continuer à travailler comme journaliste au Kosovo. Manifestement, un « supérieur » avait décidé d'user de clémence à mon endroit.

Pourtant, ni la voiture ni le sac n'arrivent. Une heure plus tard, un employé de la police m'empoigne par les cheveux : dans la voiture de police ! « Qu'est-ce que tu cherches donc ici, toi qui es Allemande ? » Attente au contrôle de police. Les hommes en uniformes sont agités : on attend les troupes au sol de l'OTAN, assurent-ils, enthousiastes, en brandissant leurs poings en l'air. Tous, ajoutent-ils, quitteront le Kosovo dans des cercueils.

Mes poches sont inspectées. Mon corps de même. Puis on me restitue mon passeport -, je ne devrai pas sortir du Grand hôtel. On ne veut pas avoir de problèmes avec moi. Pristina s'est transformée. Maintenant, chaque Serbe porte une arme, chacun se sent appelé à être un super héros patriotique. Les femmes en uniforme noir se comportent comme les Amazones de l'univers.

Une grande partie du personnel serbe de l'hôtel s'est enfui depuis longtemps, y compris les vingt collaborateurs du centre de presse établi au premier étage. L'hôtel est plein de militaires, de policiers, de volontaires d'Arkan et de membres de la police spéciale. Je crois reconnaître l'un d'eux. Il était l'un des assaillants de la résidence de Rugova. Lui aussi paraît m'avoir remarquée. A la fin de l'après-midi, une employée de l'hôtel me prend à part. « Vous devez disparaître. Vous n'êtes plus en sécurité ici. » Je téléphone à Belgrade, prie ma secrétaire serbe de demander auprès du ministre de l'information Komnemic si je peux rentrer en Yougoslavie après être allée en Macédoine.

Komnemic est membre du SPO, le parti de Vuk Draskovic longtemps courtisé à l'Ouest comme offrant une alternative à Milosevic. Mais le ministre de l'information s'indigne seulement de ce qu'une Serbe de pure race puisse s'abaisser à travailler pour une rédaction allemande. Qu'est-ce que cette journaliste allemande peut donc avoir à faire au Kosovo !

Je reste donc dans ma chambre 505 au Grand hôtel, dormant comme toujours depuis l'attaque aérienne avec mes chaussures, mon anorak et la lampe de poche à la main. Les attaques aériennes sont plus proches cette nuit, mais les missiles ne passent pas immédiatement devant la fenêtre de l'hôtel.

Je suis contente quand point le matin.

MARDI 6 AVRIL

Les visages des « forces de sécurité » qui m'ont promis la restitution de la voiture et du sac, sont devenus de glace. Un employé de l'hôtel me conseille de déguerpir rapidement. On a des doutes sur mon séjour des six dernières nuits. On prétend que je dois être liquidée.

Rasa, de la police serbe de Belgrade, veut m'aider. Ma secrétaire l'a alarmé. Il conseille, au lieu de ma voiture et de mon sac avec mon ordinateur, mon appareil photo et mon argent liquide, de sauver « plutôt ma tête ». Rasa : « Tire-toi, monte tout de suite

« Milosevic joue avec moi au chat et à la souris (...)

En ayant suffisamment troublé le monde avec notre prétendu accord, il veut me faire passer auprès de mon peuple pour un traître »

dans l'autobus pour Belgrade. » Il s'occupera pour qu'on me laisse passer aux postes de contrôle sur la route.

Le départ du bus est dans cinq minutes, et la gare routière est au moins à quarante minutes à pieds. Et c'est de nouveau l'un des rares Serbes qui ne me regarde pas comme « hostile à l'Etat » qui m'y obtient un billet « non-régulier », conjure le conducteur du bus et m'installe dans le car de Pristina à Belgrade, entre des soldats serbes, des policiers et des patriotes de la première ligne.

A côté de moi est assis Dragan. Je lui déclare que je suis une journaliste suisse. Au moins la Suisse ne bombarde-t-elle pas avec les Alliés. Dragan dit qu'il ne comprend plus le monde depuis que l'OTAN bombarde. Dans le bus, la radio est mise à fond. Clinton est comparé avec Hitler, l'OTAN avec les terroristes. Toute nouvelle au sujet de maisons serbes détruites ou d'avions de l'OTAN abattus est commentée avec un fort « Ohé ! » ou « Hoho ! »

Soudain, nous voyons devant nous des colonnes de tracteurs, petites camionnettes et voitures

de tourisme sur des kilomètres, chargées à craquer de réfugiés albanais. « D'où viennent-ils ? », demande le conducteur de bus étonné. « Ils ont été chassés pendant la nuit de la frontière macédonienne », dit un soldat en uniforme vert. La caravane de misère s'étend à l'infini, de Gnjilane jusqu'à presque Bujanovac. « Allez en Turquie ! », raillent les passagers du bus en colère.

Le voyage se poursuit, passant devant la caserne détruite de Leskovac. Puis sur l'« Autoput » qui conduit à Nis. A peu près quinze autobus avec des « volontaires » viennent à notre rencontre. Les passagers du bus les saluent avec les mains tendues et des cris de sympathie. En plein centre de

Nis, entre des immeubles tassés les uns contre les autres, le centre de commandement de la police a été détruit. La précision de l'OTAN, reconnaît Dragan, est « fantastique ».

Puis on continue vers Belgrade. Il n'y a plus maintenant que la police militaire qui contrôle, et exclusivement des soldats en uniforme qui voyagent en bus. On cherche des déserteurs. Les nouvelles évoquent mille cinq cents soldats allemands en Macédoine qui auraient, dit-on, jeté bas leurs armes et fui en Grèce. Personne n'en doute dans le bus, non plus que des autres annonces de soutien venu du monde entier pour la Serbie.

Vers 20 h 30, on aperçoit Belgrade, presque comme Las Vegas après des semaines d'obscurité totale à Pristina. La vie semble battre normalement. Personne ne réagit au déclenchement de l'alarme stridente, signalant une attaque aérienne imminente. On s'est habitué à la guerre.

Renate Flottau

(Traduit de l'allemand par Denis Thourard)
© Der Spiegel

Guerre juste et paix juste

Suite de la première page

La *« paix juste »* est l'objectif vers lequel tend la nouvelle gauche démocratique, en ce moment à la tête de presque toutes les nations européennes. Une gauche qui cherche dans l'éthique des droits de l'homme les paramètres d'un nouvel internationalisme.

La gauche européenne se trouve aujourd'hui face à la responsabilité de guider le difficile passage vers ce nouveau système de rapports entre les nations. Dans le monde entier, certes, mais avant tout en Europe. L'engagement pour les droits de l'homme ne connaît pas de frontières et doit s'étendre de la Birmanie au Rwanda, de la Chine au Kurdistan. Mais il doit absolument commencer, après la leçon de Sarajevo, par la décision de considérer comme insupportable la violation systématique et planifiée de ces droits au cœur même de l'Europe.

C'est ce qui a été et ce qui est le mobile de l'intervention armée de l'OTAN dans les Balkans, à laquelle nous avons exprimé, avec angoisse, mais aussi avec une conscience sereine, notre adhésion. La seule raison fondamentale qui a justifié le recours à la force a été la nécessité d'une *« ingérence humanitaire »* qui soit en mesure de bloquer la violence systématique exercée sur le peuple du Kosovo. Une action criminelle qui durait depuis des mois et avait déjà causé deux mille morts et près

La gauche européenne se trouve aujourd'hui face à la responsabilité de guider le difficile passage vers un nouveau système de rapports entre les nations

d'un demi-million de réfugiés fuyant en désordre dans les forêts et les montagnes. Si l'on voulait réagir, il n'y avait pas d'autre voie qui puisse être empruntée dans l'immédiat que l'usage de la force, limité et contrôlé, avec pour but de contraindre le pouvoir serbe à modifier radicalement son attitude. En même temps, nous avons toujours soutenu que toutes les solutions politiques possibles devaient être poursuivies et encouragées. Ce n'est pas un hasard si nous avons apporté notre entier soutien à toutes les tentatives politiques, de celle du premier ministre russe Evgueni Primakov aux initiatives du Vatican, et que nous avons proposé une réflexion commune de tous les leaders socialistes européens.

Nous voulons que les réfugiés albanais du Kosovo rentrent chez eux ; qu'ils vivent dans des conditions de sécurité et sans le cauchemar d'une nouvelle odieuse purification ethnique ; que les droits des Kosovars soient garantis dans le contexte d'une stabilité de toute la région balkanique. Voilà le but à poursuivre, voilà la *« paix juste »* pour laquelle nous nous sommes engagés. Par l'action politique : même si, dans certains cas, celle-ci peut se voir obligée de recourir à la force, elle ne doit jamais abdiquer son rôle directeur.

Il est tout à fait évident que de l'issue de cette guerre découleront des conséquences à long terme, dans la mesure où s'affirmera ou non cette *« société civile européenne »* – pour reprendre l'heureuse expression de Giorgio Ruffolo – qui devrait élargir les frontières actuelles de l'Union politique et monétaire. Il est indubitable que le destin de l'Europe, en tant que sujet politique capable de jouer un rôle actif à l'époque de la globalisation, pourra tirer de cet événement une légitimité nouvelle ou, au contraire, la plus douloureuse remise en cause.

C'est bien toute l'histoire de ce siècle qui nous délivre cette vérité :

derrière ce qui se passe ces jours-ci, il y a la trame toujours vivante des vieux conflits, l'entrelacs des identités et des intérêts de populations qui ont exercé une influence décisive sur la dialectique entre Orient et Occident, entre religions diverses, entre modèles différents de civilisation.

Si l'on regarde les problèmes dans cette optique, il apparaît clairement que l'Europe ne peut pas ne pas jouer un rôle central dans ces événements. Se taire sur les persécutions serbes au Kosovo et attendre que la stratégie de Milosevic s'affirme dans toute sa lucidité dévastatrice signifierait, entre autres, enterrer toute réflexion sérieuse sur le futur élargissement de l'Europe. C'est justement maintenant, au cœur de la crise, que l'Europe – la classe dirigeante européenne – doit faire entendre sa voix et parler un langage commun, si elle ne veut pas étouffer un grand projet politique entre les frontières provinciales d'une aire de libre-échange dépourvillée des ambitions qui en ont accompagné l'inspiration et le développement.

Naturellement, il ne s'agit pas d'un processus spontané. L'*« ingérence humanitaire »* a besoin d'un cadre juridique moins précaire et d'un projet politique à la fois plus hardi et plus mûri. Mais il n'empêche que seule une forte légitimité politique, sur la base d'un consensus autour de cette intervention – autour de cette vision du conflit que nous vivons actuellement – sera la garantie que l'Europe ne déléguera plus à d'autres le rôle politique qui lui revient.

Tout cela rend encore plus dramatique, s'il est possible, l'épreuve que nous devons affronter. Elle met en cause l'Italie, de même que les autres grandes nations européennes, en la plaçant devant ses responsabilités primordiales – qu'elle ne doit jamais oublier – : préserver l'identité tutélaire et l'autonomie de notre civilisation et, en même temps, réaffirmer le rôle international de notre pays dans la Méditerranée et en direction de l'Europe balkanique.

C'est aussi pour cette raison que nous devons – et en premier lieu le gouvernement italien – jouer un rôle dans l'Alliance. Personne n'est assez myope pour écarter cet argument. Au demeurant, il est clair que notre adhésion aux choix et aux orientations de l'OTAN ne répond pas seulement aux obligations auxquelles nous avons souscrit, mais qu'elle est aussi la condition pour que l'Italie soit activement présente dans les nouveaux équilibres mondiaux qui se mettent en place. Il n'y rien de scandaleux là-dedans. C'est au contraire la base d'une vision politique dotée du souffle nécessaire pour dominer les événements en évitant de se laisser dominer par eux.

L'aide humanitaire aux réfugiés du Kosovo, dans laquelle l'Italie se trouve au premier rang, n'est pas, dans ce contexte, une intervention mineure ou secondaire. Au contraire : à côté de l'inévitable intervention militaire et de l'indispensable initiative politique pour la *« paix juste »*, l'organisation des secours aux populations martyrisées par la purification ethnique, outre qu'elle est un devoir moral impérieux, est aussi un investissement pour l'avenir, la construction, au moment le plus dramatique, de bases solides pour une amitié et une coopération entre les deux rives de l'Adriatique, qui constitue une cheville essentielle de la nouvelle politique de sécurité en Europe.

Telle est donc la véritable portée des problèmes que nous avons à affronter. Nous sommes en plein dans un défi politique et stratégique décisif, qui concerne l'avenir de la civilisation européenne et la fonction que notre continent pourra assumer sur la scène internationale dans les prochaines décennies. Nous sommes engagés dans une épreuve qui peut marquer, pour le meilleur ou pour le pire, l'avenir de toute une classe dirigeante et, avec celle-ci, l'avenir de cette gauche démocratique et des valeurs que nous avons choisi de construire.

C'est sans aucun doute – je voudrais le dire sans rhétorique – l'épreuve la plus difficile que la génération aujourd'hui *« au pouvoir »* en Europe ait jamais eu à affronter. La surmonter avec équilibre, sagesse et morale signifiera jeter les bases d'une nouvelle ère de notre histoire commune.

Walter Veltroni
(Traduit de l'italien par François Maspéro.)
© La Stampa

Le Chevènement que nous avons dans notre tête

par *René-Victor Pilhes*

LES lecteurs de ce journal l'auront évidemment compris : l'article de Bernard-Henri Lévy « Chasser le Chevènement de notre tête » (*Le Monde* du 8 avril) n'avait pas pour objet de nous éclairer sur la grave question du Kosovo. Il visait à faire mal, à tuer les conceptions politiques du ministre de l'intérieur, une certaine idée qu'il se fait de la République, de la vocation et du rôle de la France dans ce monde convulsif, égaré, ravagé par l'injustice, les oppressions diverses, la misère souvent extrême.

Quelques précautions calculées au trébuchet ne changent rien à l'affaire. Par exemple : « Chevènement, Le Pen, même combat ? Je ne dis pas cela. » Merci pour lui, Monseigneur. Moyennant quoi, Bernard-Henri Lévy distingue un *« pacte secret »* entre ceux qui condamnent les frappes de l'OTAN, d'où qu'ils viennent, tous unis par leur haine de l'Amérique.

Puis, n'y tenant plus, il conclut : *« Chassérons-nous enfin le Chevènement de notre tête et le Milosevic du cœur de l'Europe ? »* Il fallait oser. Bernard-Henri Lévy a osé. Car, s'il est fort risqué de lui chatouiller un orteil, lui, par contre, s'accorde toutes les libertés, se permet toutes les outrances.

Pour lui donc, le président du Mouvement des citoyens a tout bonnement de la graine fasciste. Indifférent au drame du Kosovo, il arpeute les couloirs du pouvoir en rêvant à une France nationale et socialiste. J'invite les lecteurs à bien méditer ce qui suit : voilà la punition, le jugement, encourus par tous ceux qui, aujourd'hui, se réfèrent à la Révolution de 1789, aux combats de celle-ci contre les monarchies coalisées, à la Déclaration des droits de l'homme et du *citoyen* (c'est moi qui souligne), à la France libre et au

Pierre, Pascal, Régis, les autres et le Kosovo

par *Christophe Gallaz*

L'INDÉCENCE de l'intelligentsia parisienne exploitant depuis plus de quinze jours les événements du Kosovo pour organiser ses jeux de positionnement spécifiques à longueur de tribunes libres publiées dans la presse est totale autant que consternante. Pierre répond à Pascal qui réplique à Jean-François dont la thèse lui paraît sous-tendre celle de Régis au moment même où le ministre Jean-Pierre cite un auteur allemand d'une manière propre à conforter l'affreux Le Pen selon Bernard-Henri. On pensait que le noir du crime et de la détresse absolus, à quelques centaines de kilomètres de la capitale française, y ferait taire d'un coup tous les petits ego vernaculaires. On se trompait.

Cette circonstance médiocre est pourtant éclairante. Elle nous renseigne sur la manière dont les *« valeurs fondamentales »*, ce corps de principes diffus au nom desquels l'OTAN s'est lancée dans l'opération qu'on connaît, sont désormais instrumentalisées. A vrai dire, la catastrophe humanitaire a pris au Kosovo des proportions telles, en termes de chiffres et de gravité, qu'il faut l'analyser non plus seulement comme une conséquence furtuite des bombardements auxquels l'Alliance procède depuis la fin du mois de mars sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, ou comme leur dérapage imprévisible, mais comme un fait qui pourra témoigner durablement des mécanismes psychologiques et structurels caractérisant notre époque.

Un processus schizophrénique semble à l'œuvre dans nos sociétés modernes, occidentales en tout cas, qu'on peut aisément décliner : moins leurs élites possèdent de repères intérieurs et manifestent d'aptitude à la pensée patiente et discrète, plus elles font l'exhibition d'une opinion militante et finalement narcissique sur la scène publique. Moins elles se sentent aptes à l'inflichissement réel des processus économiques et politiques modelant la société qui les entoure, plus elles se vouent à la production de credo universels chatoyants. Et moins elles savent percevoir les dégâts et les bénéfices éventuels de la mondialisation culturelle, plus elles essaient d'exhausser leur silhouette en s'affirmant comme les dépositaires d'une fonction propre à

Conseil national de la résistance. Cette fois, s'ils en doutaient encore, ils sont édifiés. *L'oukase* est tombé. Et sur une cible de choix. Ceux qui s'interrogent sur la pertinence et l'opportunité de ces bombardements sont les suppôts de ces *« soldats de Milosevic qui (...) remettent en œuvre le geste du tri contre lequel s'est pensée l'Europe d'après Auschwitz »*. Notre apprenti-sorcier grossit ainsi les bataillons racistes, antisémites, bouffeurs de République, cette gueuse.

Cependant, Bernard-Henri Lévy est trop avisé pour ignorer cela, même si, aveuglé par sa hargne, le sentiment de son importance et son espèce de fanatisme, il n'en aperçoit pas tous les dangers. Alors, pourquoi feint-il de l'ignorer et s'abandonne-t-il à pareille exécration, pour ne pas dire plus, de ce ministre ? Pourquoi donne-t-il à entendre qu'aux yeux de ce dernier, mieux valait laisser déporter les Kosovars plutôt que de bombarder ? Jean-Pierre Chevènement a-t-il jamais posé la question en ces termes ? Qu'on soit ici obligé de le préciser est infiniment désolant.

Les articles abondent dans notre presse, qui expose en long et en large en quoi ces frappes de l'OTAN ont été préparées et décidées en dépit du bon sens, en quoi elles ont précipité le nettoyage du Kosovo par les miliciens et les policiers serbes après que l'OSCE eut reçu instruction de quitter le territoire, en quoi, enfin, elles rendent l'avenir plus qu'incertain et font du dictateur un héros national.

Les opposants serbes à Milosevic ne sont pas les derniers à expliquer cela. Les auteurs de ces articles se tromperaient-ils qu'ils ne mériteraient pas pour autant d'être associés au *« pacte secret »* qui unirait les contempteurs systématiques de

l'Amérique ! Quant à celle-ci, elle est la plus puissante nation que le monde ait connue et le fait pesamment sentir en tous domaines et tous lieux : pourquoi n'a-t-on pas le droit de la critiquer sous peine d'être aussitôt assimilé à Jean-Marie Le Pen par Bernard-Henri Lévy ?

Comment les gens qui ont combattu leur vie durant fascisme,

Bernard-Henri Lévy veut les droits de l'homme mais pas ceux du citoyen. Soudain, on comprend mieux sa détestation du ministre de l'intérieur, de ce républicain sourcilieux

vichysme, colonialismes en tous genres, peuvent-ils et pourront-ils supporter cela ? Ils ne le peuvent et ne le pourront plus. Tout simplement. Il y a des insinuations qui valent accusations et qui ne doivent pas être lancées à la légère. Pour l'Europe, ce n'est pas en avoir une *« vision torve »* que de la concevoir en s'appuyant sur un réalisme élémentaire : elle s'unira peut-être un jour, mais par ses peuples et leurs propres initiatives, non par une monnaie ou des expéditions guerrières étroitement contrôlées par les Américains, en vertu d'un *« droit d'ingérence »* à leur discrétion, dans un monde où les droits de l'homme sont bafoués, violés, à peu près partout.

Où cette *« politique de la morale »* conduira-t-elle l'OTAN la prochaine fois ? M. Chevènement a posé cette question, à sa manière, à ses collègues ministres. Où est son crime ? Est-ce possible d'excommunication ? En vérité, ce qui met Bernard-

permet à certains pays de déguiser leurs fantasmes ou leurs empêchements intimes, tout en soutenant leur volonté de rayonner à large échelle. Les *« valeurs fondamentales »* signifient ainsi beaucoup moins fréquemment le désir de protéger la personne humaine que le souci de s'affirmer sur la scène internationale. Les pays de l'OTAN ont visiblement cédé à ce schéma. Ils ont commencé de bombarder le territoire de l'ex-Yougoslavie au nom des *« valeurs fondamentales »*, mais faute d'être eux-mêmes pleinement sensibles à la substance humaine qui réside en leur propre sein, ils n'ont songé qu'après coup, c'est-à-dire trop tard, aux popula-

De même qu'existent aujourd'hui des avions de guerre furtifs, l'usage par l'Occident des « valeurs fondamentales » a pour effet de rendre la personne humaine furtive

Et puisque cette période-là fut aussi celle d'un désenchantement généralisé quant à la splendeur sociale de l'économie, on peut en déduire une loi de corrélation facile à formuler : plus nos communautés se sentent habitées d'incertitudes, plus elles s'efforcent, par l'intermédiaire de leurs classes dominantes, de brandir la morale comme un calicot salveateur.

Pourquoi ? Parce qu'il en va, pour ces communautés tremblantes qui sont les nôtres, d'enjeux sérieux. Il en va du sentiment qu'elles ont d'elles-mêmes et de leur survie telle qu'elles l'imaginent et la définissent. Cette circonstance est durablement valide. Grâce aux droits de l'homme, la France dispose d'un réservoir éthique qu'elle n'est pas près d'épuiser, pouvant à l'envi se féliciter de constituer le berceau planétaire des Lumières et leur conservatoire patenté. Les Etats-Unis, pétris d'une histoire moindre : on choisit de procéder différemment : ils s'abritent derrière les panneaux publicitaires du bien défini selon les Ecritures, afin de régenter plus efficacement, dans la recherche de ses intérêts bien compris, le reste de la planète.

Autrement dit, la promotion des normes stipulant l'harmonie des peuples a souvent valeur d'alibi, qui

Henri Lévy hors de lui, c'est que la démocratie, ce soit aussi la République, c'est l'idée qu'un Etat digne de ce nom ait les moyens de gouverner un peuple, adossé à un Parlement souverain librement élu, c'est le droit de ce peuple à être dirigé par des hommes par lui délégués et selon les lois votées en son nom et à la majorité par ces hommes, et non par

Bernard-Henri Lévy veut les droits de l'homme mais pas ceux du citoyen. Soudain, on comprend mieux sa détestation du ministre de l'intérieur, de ce républicain sourcilieux

des aréopages lointains et non élus, par conséquent sans légitimité démocratique. Voilà pourquoi Bernard-Henri Lévy tire à vue sur ceux qui incarnent cette idée-là, sans nuances : la nation, c'est de la graine fasciste. Tout le monde dans le même sac.

Ce qu'il souhaite ardemment, non sans quelque fébrilité, c'est que, dans l'avenir, les concepts de nation et d'Etat volent en éclats. Bernard-Henri Lévy veut les droits de l'homme mais pas ceux du citoyen.

Soudain, on comprend mieux sa détestation du ministre de l'intérieur, de ce républicain sourcilieux, homme de gauche irréprochable, gouvernant sérieux et responsable, de ce Chevènement que nous avons dans notre tête, serviteur passionné de notre belle et impérissable devise : *« Liberté, égalité, fraternité »*.

René-Victor Pilhes est écrivain.

Christophe Gallaz est écrivain et chroniqueur.

Le risque de l'indépendance sans la paix au Timor

LA NÉGOCIATION d'un règlement timorais a vraiment besoin d'un coup de fouet. A Djakarta, un régime de transition éprouve, par définition, du mal à imposer une politique avancée, il est vrai, sans grande conviction. Sur place, une pesante incertitude fait le jeu de ceux qui ne veulent pas d'un règlement dont l'inconnue n'est pas tant l'issue – probablement l'indépendance – que les modalités. A l'ONU et dans les chancelleries, l'intérêt est ailleurs. Les risques de dérapages n'en sont que plus sérieux, ainsi que l'ont prouvé les raids récents de miliciens pro-indonésiens contre des civils, même si leur bilan demeure controversé.

Certes, il n'y a guère de raisons de croire au miracle sur un territoire pauvre que les Indonésiens ont conquis en 1975 et mis au pas dans les années suivantes au prix de 200 000 victimes – le quart de la population de l'époque. Comme le président Suharto n'avait jamais obtenu la reconnaissance de l'annexion, en 1976, de la « vingt-septième province » de l'Indonésie, sa chute ne pouvait que se traduire, à terme, par l'abandon de ce qui fut, pendant plus de deux décennies, le boulet de la diplomatie de Djakarta. L'offre, le 27 janvier, par M. Habibie, le successeur de Suharto, d'un choix aux Timorais entre une « large autonomie interne » et l'indépendance n'a donc surpris que par sa rapidité et l'absence apparente de concertation préalable avec ses diplomates et ses généraux. Mais elle était dans les cordes.

Ce qui s'est passé depuis est plus préoccupant. Dominés par la peur, les civils indonésiens qui administrent l'ancien territoire portugais n'ont plus que l'envie d'être rapatriés, au risque de désorganiser la fonction publique, l'enseignement et le commerce du territoire. Les militaires, qui coiffent cette administration semblent plus retors : installés sur place depuis plus de vingt ans, y entretenant quelques intérêts, ils paraissent tentés par le baroud d'honneur qui revient à armer leurs suppléants locaux afin de faire pencher la balance en faveur de l'autonomie. Politique du pire ? C'est peut-être le cas sur un territoire bien pauvre et dont l'armée indonésienne a été si longtemps le maître incontesté. En outre, l'affaiblissement du pou-

voir central à Djakarta ne constitue qu'une incitation supplémentaire aux yeux de certains galonnés.

Voilà sans doute pourquoï Xanana Gusmao, le plus influent de tous les Timorais, a pris le risque d'appeler les indépendantistes à reprendre les armes pour mettre terme à des exactions perpétrées par des milices pro-indonésiennes. Alors que la négociation tendait à s'essouffler à New York, sous les auspices de l'ONU, il a révélé ainsi sa frustration, et répondu à l'appel de ses fidèles et tenté de réveiller une communauté internationale qui, elle aussi, a tendance à s'assoupir. Le « prisonnier de Djakarta », en fait assigné à résidence depuis février dans la capitale indonésienne, a surtout voulu souligner la nécessité d'une intervention de « casques bleus » au Timor-Oriental pendant la phase de transition, qu'il souhaite relativement longue, avant l'indépendance. Les tensions sont trop fortes pour qu'une simple force de police internationale maintienne l'ordre pendant et après une « consultation des Timorais » qui pourrait avoir lieu au plus tôt en juillet et sous une forme encore indéterminée.

LA BONNE FOI DE DJAKARTA

Le gouvernement indonésien – on pouvait s'y attendre – a réagi en menaçant de le renvoyer dans une prison où il a déjà passé sept des vingt années auxquelles il a été condamné. Dewi Fortuna Anwar, conseillère du président Habibie, a jugé « très malheureux » son appel aux armes et affirmé qu'il ne pourrait qu'« enflammer » les choses alors que la présidence indonésienne était « très sérieuse » dans sa quête d'une « solution pacifique ». L'avocat du leader indépendantiste a rétorqué que Xanana Gusmao « ne voulait pas relancer la guerre, mais qu'il n'avait pas le choix parce que, alors qu'il œuvrait en faveur de la réconciliation nationale, les militaires avaient continué de tuer des gens ».

La bonne foi de M. Habibie, à deux mois de délicates élections générales en Indonésie, n'est peut-être pas en cause. Mais, pour éviter la multiplication des dérapages, le chef de l'Etat indonésien a besoin de s'assurer qu'il est suivi à domicile, notamment par ses forces armées. C'est la seule façon de convaincre que le choix offert aux

Timorais entre l'autonomie et l'indépendance n'est pas une manœuvre dilatoire. Ainsi pourrait-il mieux tenir en laisse ceux qui, à Djakarta comme au Timor-Oriental, souhaitent repousser tout règlement.

Les Indonésiens ne peuvent pas se faire d'illusions sur la volonté de l'immense majorité de quelque huit cent mille Est-Timorais d'accéder à l'indépendance. Djakarta demande, en priorité, d'éviter un référendum sur ce sujet, dont le résultat serait probablement une gifle après plus de vingt ans de politique d'intégration. C'est le principal objet de la négociation des modalités d'une « consultation générale » qui doit reprendre à New York le 20 avril, sous l'égide de l'ONU, entre l'Indonésie et le Portugal, l'ancien colonisateur. Cette négociation a subi quelques retards, Djakarta avançant que sa

proposition de « large autonomie » aux Timorais n'était pas prête.

La responsabilité de l'ONU, qui n'a jamais reconnu l'annexion du Timor-Oriental, est importante. Les tensions continuent de s'exacerber sur un territoire où les Indonésiens font encore la loi tout en se déclarant prêts à s'en retirer. Un départ brutal de l'Indonésie pourrait provoquer une catastrophe qui rappellerait l'anarchie laissée derrière eux par les Portugais en 1974-1975 et qui avait provoqué un appel d'air que l'armée indonésienne avait alors comblé. Pour survivre, le Timor-Oriental a besoin de la coopération de Djakarta et d'une aide internationale, y compris d'une force d'interposition, pendant au moins quelques années. Pour éviter l'indépendance sans la paix.

Jean-Claude Pomonti

Le lapeintre par Solotareff



Le Rwanda, une société traumatisée

CINQ ANS après le génocide au Rwanda, les plaies restent béantes. Dans le pays même, 125 000 personnes restent détenues dans l'attente d'un procès improbable. En 1997 et 1998, 1 118 personnes ont été jugées et à ce rythme, il faudra cent cinquante ans pour que justice soit rendue aux 500 000 à 800 000 Rwandais morts entre le 7 avril et le 21 juillet 1994. Les victimes, survivants de familles massacrées, propriétaires spoliés pendant les mois de terreur, sont logées à la même enseigne que les assassins présumés : une poignée d'entre elles seulement ont été indemnisées par des tribunaux débordés, minés par l'inexpérience des magistrats et les pressions du pouvoir politico-militaire. Pas plus que la justice, la paix n'est revenue. Ces cinq dernières années, les bandes armées issues de l'appareil génocidaire de 1994 ont continué, avec une intensité variable selon la fortune des armes, leurs incursions à l'intérieur du Rwanda, massacrant les victimes qui leur avaient échappé, provoquant et justifiant la politique de répression sanglante des maîtres de Kigali, le Front patriotique rwandais (FPR), qui a pris le pouvoir en juin 1994, chassant par les armes les responsables du génocide.

La gangrène s'est communiquée à toute l'Afrique centrale. Le conflit rwandais est directement à l'origine des deux guerres qui ont ravagé le Zaïre du président Mobutu, puis l'actuelle République démocratique du Congo de Laurent-Désiré Kabila, en 1996-1997 et en 1998. Par un jeu absurde d'alliances à coloration ethnique ou affairiste, une dizaine de pays – qui comptent presque tous parmi les plus pauvres du monde – sont aujourd'hui impliqués dans ces conflits dont personne n'entrevoit l'issue. Face à cette impossibilité d'envisager l'avenir, il faut une fois de plus se retourner vers le passé. Deux des principales

organisations internationales de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch et la Fédération internationale des Droits de l'homme, viennent d'apporter leur contribution à ce travail en publiant *Aucun témoin ne doit survivre*, un énorme ouvrage qui veut mettre au jour les causes, le déroulement, les mécanismes et les effets immédiats du génocide de 1994.

GÉNOCIDE À CIEL OUVERT

Celui-ci fut déclenché dans la nuit du 6 au 7 avril, après que l'avion ramenant à Kigali le président Juvénal Habyarimana eut été abattu au-dessus de l'aéroport de la capitale rwandaise. Le président Habyarimana était hutu, membre d'une ethnique qui représente entre 85 % et 90 % des 8 millions de Rwandais. Les Tutsis étaient environ 600 000. Au pouvoir depuis 1973, dirigeant d'un parti naguère unique, en difficulté face à la vague de démocratisation qui balayait l'Afrique, le président Habyarimana avait choisi de renforcer son pouvoir en s'appuyant sur les divisions ethniques. L'histoire coloniale du Rwanda le lui permettait : « historiques » et « ethnologiques » belges (le Rwanda et le Burundi furent des colonies de Bruxelles) ou français ont produit tout un corpus à l'idéologie nauséabonde opposant les Tutsis « hamitiques » (et donc proche des Européens) aux Hutus bantous. Renversant ce complexe d'infériorité, se nourrissant du ressentiment provoqué par la mythologie coloniale, les partisans du Hutu Power appelèrent au génocide des Tutsis dès le début des années 90.

Ainsi est né un crime unique dans l'histoire du monde : un génocide public, au grand jour. Là où les nazis, les Khmers rouges, ont cherché le secret, les *interahamwes* (les milices hutues) et les idéologues ont procédé au grand jour. Les médias du génocide

appelaient clairement les populations à s'engager dans le massacre, les autorités (territoriales, militaires, partisans) prenaient publiquement en charge l'organisation des massacres.

Aucun témoin ne doit survivre décrit longuement ce mécanisme mis en place au niveau national, mais aussi dans chacune des préfectures du Rwanda. Cette minutie permet de corriger certaines idées reçues : même si le génocide rwandais reste pauvre en moyens matériels si on le compare à l'industrie de la mort des camps nazis, toutes les victimes n'ont pas été assassinées à l'arme blanche par des paysans en furie. L'armée et la police du régime Habyarimana ont procédé à des assassinats de masse à la grenade ou avec des armes à répétition. Ce point permet d'écarter l'idée selon laquelle la totalité de la population hutue a été partie prenante des massacres. Ceux-ci ont impliqué des milliers de personnes – probablement des dizaines de milliers, dont beaucoup agissaient sous la contrainte – mais, comme le dit un témoin tutsi, « il y a une différence entre hutu et assassin ».

En désignant clairement les coupables, on montre par le même coup leurs complices. *Aucun témoin ne doit survivre* revient une fois de plus sur les compromissions des responsables de la politique africaine française avec les partisans du Hutu Power au nom du vieil antagonisme entre francophones et anglophones (les dirigeants tutsis, élevés en Ouganda, parlent anglais), sur la fraternité des armes qui unissait militaires français et Hutus dans la lutte contre le FPR, au point d'aveugler les premiers, qui préférèrent ne rien voir des préparatifs du génocide. Mais aussi sur l'hypocrisie des autorités belges et l'impudence déléguée des Nations unies.

Le traitement de la crise rwandaise par l'ONU restera sans doute comme l'un des chapitres les plus

lamentables de l'histoire de l'Organisation. L'inaction militaire, politique et diplomatique ne s'est d'ailleurs pas arrêtée avec le génocide. Les auteurs montrent comment l'ONU a délibérément passé sous silence le massacre de dizaine de milliers de Hutus commis par le FPR au cours de sa conquête du Rwanda. Les dirigeants tutsis se sont certainement souvenus de cette indulgence, lorsque, au printemps 1997, ils ont décidé l'extermination des réfugiés hutus rwandais qui erraient dans les jungles du Zaïre.

A l'intérieur, le FPR apparaît comme un maître magnanime qui admet la participation de Hutus à son gouvernement, mais chacun des ministres hutus vit sous la menace de dénonciations pour complicité de génocide, comme ce fut encore le cas ces derniers jours pour le premier ministre Pierre-Célestin Rwigema. Cette instrumentalisation politique des procédures judiciaires pour génocide sape la confiance des victimes et des accusés dans le système judiciaire et contrecarre les effets thérapeutiques des procès sur une société rwandaise encore profondément traumatisée.

Thomas Sotinel

PRÉCISION

STRAFOR FACOM

Dans l'article « Valeur du jour » (*Le Monde* du 10 avril) sur Strafor Facom, nous avons omis de préciser que certaines citations (Fimalac « n'a pas les moyens financiers nécessaires au développement ») du groupe alsacien et Strafor « a besoin de plusieurs milliards de francs pour assurer sa croissance ») ne se trouvent pas dans le communiqué publié à l'issue de son conseil d'administration par Strafor Facom mais proviennent de l'un des porte-parole de cette société.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Où est la presse unique ?

DANS la bataille en cours au Kosovo, l'opinion serbe compte, évidemment. Or elle est manipulée, prisonnière d'une propagande efficace. S'il y a une « presse unique » à dénoncer, une pression médiatique unidimensionnelle à critiquer, c'est à Belgrade qu'il faut les chercher. Les Serbes, la majorité d'entre eux, ne savent rien de ce qui se passe au Kosovo. Ils ignorent les campagnes d'épuration ethnique. Ils n'ont pas vu les images de villages incendiés par l'armée. Ils n'ont pas lu les récits des réfugiés. Ils n'ont pas entendu des témoignages de ces familles auxquelles on a dit : « C'est le tracteur ou la mort. » Pas une histoire de massacre n'a filtré. Les Serbes ne connaissent que la version du régime : des bases de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) débruitées au cours d'opérations de « pacification » (ce qui voudrait dire une guérilla kosovare active dans toute la province), des malheureux fuyant les bombardements de l'OTAN (ce qu'aucun réfugié n'a confessé une fois passée la frontière).

Communiste d'appareil, formé à l'agit-prop stalinienne, Slobodan Milosevic mène depuis 1989, date de son arrivée au pouvoir, un combat essentiel à sa survie : la guerre contre les médias serbes et le pluralisme de l'information. Ce fut vrai durant le conflit bosniaque. C'est encore plus vrai pour le Kosovo. Depuis des mois, le régime harcèle la presse. Les radios et journaux indépendants ont été fermés. Les journalistes non soumis vivent dans un climat de terreur : amendes, emprisonnements, tabassages. Et maintenant

assassinat : comment lire en fait divers » le meurtre, dimanche soir 11 avril, de Slavko Ceruvija, propriétaire du *Dnevni Telegraf*, quotidien indépendant interdit par les autorités ?

Le seul média de masse qui règne sur l'opinion est la télévision d'Etat. Comme au temps du régime communiste, cette télévision unique impose l'ordre des choses schizophrène caractéristique des pouvoirs totalitaires : il n'y a qu'une « réalité », celle que recrée la propagande et qui supprime la simple vérité des faits. Dans une folle entreprise de réalisation, le réel y est soumis à l'idéologie, effacé, tenu à distance, gommé des têtes. Mots volés, mensonges d'Etat, mise en scène, tout est résumé dans l'épisode Ibrahim Rugova, comme le montre le document de l'hebdomadaire *Der Spiegel* que nous publions en pages « Horizons ». Le malheureux leader kosovar est condamné au rôle qui fut celui d'Alexandre Dubcek dans la Prague occupée par l'armée soviétique en 1968.

En temps de guerre, la presse occidentale n'est certes pas à l'abri de la désinformation. Mais on ne saurait, en cultivant une posture sceptique généralisée, mettre à équivalence la diversité des médias « occidentaux » et l'unicité des médias serbes, comme sont tentés de le faire certains médiologues. La presse « occidentale » souligne les faiblesses et contradictions de l'OTAN, de même qu'elle rapporte non seulement le drame des Kosovars, mais aussi l'angoisse des Belgradois sous les bombes. Faute de l'admettre, les critiques univoques de la presse « occidentale » versent, paradoxalement, dans la propagande.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royenne
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*); Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*); Michel Kajman (*Débats*); Eric Le Boucher (*International*); Patrick Jarreau (*France*); Franck Nouchi (*Société*); Claire Blandin (*Entreprises*); Jacques Buob (*Aujourd'hui*); Josyane Savigneau (*Culture*); Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Plailoux; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat; directeur des relations internationales : Daniel Vernet; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Pondichéry, Karikal et le blocus indien

SELON des voyageurs arrivés récemment à La Nouvelle-Delhi et venant de Pondichéry et de Karikal, les Etablissements français en Inde font actuellement l'objet d'un véritable blocus économique. On sait que l'accord douanier signé entre la France et l'Inde britannique en 1941 et dénoncé l'année dernière par l'Inde nationale a cessé d'être en vigueur depuis le 1^{er} avril de cette année.

Selon ces voyageurs, les autorités douanières et policières indiennes appliquent les règlements avec la plus grande rigueur et font désormais des enclaves françaises de Pondichéry et Karikal autant de places assiégées. Non seulement les marchandises de première nécessité ne sont plus importées du territoire indien, mais elles ne circulent même plus entre les villages, séparés par des bandes de territoire indien sévèrement surveillées par

des douaniers et des policiers impitoyables.

Un malaise très vif est ressenti par la population, qui n'a pas tardé à s'apercevoir que la tolérance britannique d'avant 1941 a été remplacée par une volonté systématique, utilisée à des fins politiques, de blocus qui ne respecte même pas le droit au transit entre les enclaves, prévu par la convention de Barcelone de 1921, dont l'Inde est signataire.

Certains observateurs suggèrent l'envoi sur place d'un informateur neutre et le recours éventuel aux Nations unies, car ils estiment qu'une atmosphère de liberté est nécessaire pour le référendum prévu le 11 décembre prochain, référendum qui se trouve selon eux vicié par la politique délibérée de pressions et de mesures vexatoires de la part des autorités indiennes.

(13 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 13 AVRIL 1999

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les opérateurs de téléphonie fixe tentent de concurrencer France Télécom sur le marché des particuliers. Un an après le lancement du 7 de Cegetel

tel, Télé 2 et 9 Télécom partent à l'assaut de ce marché. ● LES CONCURRENTS s'étaient concentrés, jusque-là, sur la cible des seules entreprises. Plus qu'un effort technolo-

gique, c'est une approche de marketing qui est nécessaire pour séduire les particuliers. ● LES CARTES prépayées sont en plein essor et visent la même clientèle. Elles peuvent être

achetées dans le commerce et permettent d'appeler de n'importe quel combiné. ● LA MULTIPLICATION du nombre des opérateurs a conduit à la création de véritables Bourses des mi-

nutes téléphoniques. Ne pouvant pas produire eux-mêmes les minutes demandées par leurs clients, les opérateurs trouvent chez leurs concurrents la « marchandise » qui leur manque.

La concurrence téléphonique fait son entrée dans les foyers

La bagarre commerciale pour la conquête du grand public ne portait jusqu'à présent que sur les mobiles.

Un an après la fin officielle du monopole de France Télécom, de nouveaux opérateurs commencent à courtiser les particuliers

EN FRANCE, il aura fallu attendre plus d'un an après l'ouverture de la téléphonie fixe à la concurrence pour que les opérateurs privés s'intéressent aux 23 millions de particuliers abonnés au téléphone. Ce marché, estimé à 40 milliards de francs, est, jusqu'à présent, contrôlé à hauteur de 97 % par France Télécom, le 7 de Cegetel (groupe Vivendi) ayant, pour sa part, séduit 780 000 abonnés. Mais l'annonce, le 2 mars, par Télé 2 d'une offre simple et attrayante a fait l'effet d'une bombe : 44 centimes la minute partout en France, sauf à l'intérieur d'un même département, toute la journée. En deux semaines, Télé 2 a séduit 75 000 clients et vise 1 million d'abonnés fin 1999.

Les Français ne sont pas encore habitués à faire jouer la concurrence. « Tant que les communications locales restent contrôlées par France Télécom, il est difficile d'avoir accès au client », estime Pascal Bourgue, porte-parole de 9 Télécom, filiale de Telecom Italia. La concurrence est théoriquement ouverte sur le marché local mais, techniquement, il faut encore passer par France Télécom pour tou-



cher l'abonné. Les modalités techniques pour faciliter l'accès direct au client sont en cours d'examen par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART).

« Depuis un an, les nouveaux entrants ont investi massivement pour déployer des réseaux de télécommu-

nications. Puis ils ont attaqué le marché des entreprises. Maintenant, ils se tournent vers les particuliers, un marché de masse, afin de remplir leurs tuyaux », estime Karine Susini, responsable de l'activité télécommunications auprès de la société d'études de marché IDC. « On

n'aborde pas le marché des particuliers sur un plan technique, mais sur un plan marketing. »

Télé 2, par exemple, a recruté un directeur marketing, Jean Donadieu, qui s'occupait précédemment de la promotion de la poupée Barbie chez Mattel. Kertel, la filiale de Pinault-Printemps-Redoute, a décidé de matérialiser son offre sous la forme d'un petit boîtier, le Kerbox. Branché sur le téléphone, il permet de sélectionner automatiquement l'opérateur (France Télécom ou Kertel) le plus avantageusement en fonction de l'appel. Le 9 avril, 9 Télécom a dévoilé son offre. Ce nouvel opérateur ne veut pas se présenter comme un « hard discounter », mais comme un généraliste. Son offre pour les particuliers comporte un système de fidélisation (remise de 3 % après un an) et d'incitation à la consommation (remises de 5 % à 10 % en fonction du montant de la facture). Pour sa part, Esprit Telecom, filiale du groupe américain GTS-Esprit Telecom et titulaire du préfixe 6, devrait lancer son offre aux particuliers en juin 1999. Pierre-Henri Drevon, directeur général d'Esprit Telecom France, estime « qu'il n'existe pas un marché de 40 mil-

liards de francs, mais 40 marchés de 1 milliard ». Tout est envisageable, même des forfaits à prix élevé (800 francs par exemple) pour des appels illimités dans toute l'Europe. L'opérateur Kast Telecom (titulaire d'un préfixe à quatre chiffres) projette également de formuler ses propositions en été 1999. Il le fera en association avec Siris, qui dispose du préfixe 2. L'offre de Kast Telecom tentera de se distinguer par les services : messagerie unifiée, assistant personnel.

POTENTIEL DE CROISSANCE

Siris, qui, jusqu'à présent, s'adresse uniquement aux entreprises, pourrait ainsi toucher le grand public sans investissement supplémentaire. Omnicom, opérateur français détenteur du préfixe 5, a adopté la même démarche. En novembre 1998, il a confié à Carrefour le soin de proposer au public une offre de télécommunications.

Tous ces nouveaux concurrents partent du constat que le marché de la téléphonie fixe résidentielle conserve un potentiel de croissance. Car les Français téléphonent peu : 700 minutes par an, contre 1 200 pour les Britanniques et 1 400

pour les Allemands. La baisse des prix devrait les inciter à téléphoner plus. Toutefois, d'ici à deux ou trois ans, le marché de la téléphonie fixe devrait être affecté par la montée en puissance de la téléphonie mobile et de l'Internet. Les opérateurs préparent donc des offres convergentes incluant ces trois modes de communication.

Seuls France Télécom et le groupe Cegetel en ont pour l'instant les moyens. Les autres doivent conclure des partenariats, dans le domaine d'Internet comme pour la téléphonie mobile. C'est ce que recherche 9 Télécom. Son partenaire naturel devrait être Bouygues Telecom, puisqu'ils ont un actionnaire commun, Telecom Italia. Mais Bouygues Telecom a préféré s'allier à Siris pour proposer de la téléphonie fixe à ses clients.

Pour négocier de telles alliances, les opérateurs qui se lancent sur le marché des particuliers devront être en position de force. C'est pourquoi leurs ambitions sont importantes : chacun d'entre eux veut rapidement obtenir 1 million d'abonnés, soit 4 % de part de marché total.

Enguérand Renault

Le succès des cartes prépayées, rivales des télécartes

DEPUIS PLUS D'UN AN, les particuliers peuvent acheter dans les bureaux de tabac, les Relais H, dans la grande distribution (et bientôt à La Poste) de nouvelles cartes prépayées. Ces cartes offrant un crédit de communications, émises par des opérateurs privés, font concurrence aux traditionnelles télécartes à puce de France Télécom. Si ces dernières ne sont utilisables que dans les cabines téléphoniques, les cartes prépayées permettent d'appeler de n'importe quel combiné (fixe, mobile, cabine téléphonique), en tapant un code.

Ce marché est d'accès facile. Les nouveaux entrants n'ont pas besoin d'acquiescer de licence d'opérateurs auprès de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), ni d'investir lourdement dans des infrastructures ou un système de gestion de la clientèle. C'est le choix qu'a fait Intercall, le leader français dans le secteur. D'autres, comme Omnicom ou Kertel, la filiale de Pinault-Printemps-Redoute, ont décidé de faire de la carte prépayée le premier vecteur pour toucher le grand public.

Selon l'observatoire créé par Ténor (organisation professionnelle) et Cesmo (cabinet de conseil en télécommunications), le nombre de cartes prépayées ne dépassait pas 1,8 million en 1997, contre 113 millions de télécartes France Télécom. En 1998, les premières atteignaient 10,5 millions, les secondes avaient fléchi à 105 millions. En un an, les cartes prépayées ont généré 383,5 millions de minutes de téléphone et un chiffre d'affaires de 92 millions d'euros (604 millions de francs).

Selon l'étude de Ténor/Cesmo, le nombre de cartes prépayées devrait s'élever à 27 millions en 1999, avec un chiffre d'affaires de 225 millions d'euros, et connaître, les deux années suivantes, un rythme de croissance semblable. Aux Etats-Unis, le marché de la carte prépayée devait atteindre 5 milliards de dollars (4,6 milliards d'euros) en 2000, avec 500 millions de cartes.

Pour Claude Bencherit, le président d'Intercall, le produit répond aux besoins des consommateurs. La carte prépayée, pratique à utiliser et facile à trouver, offre une grande indépendance (pas de contrat avec un opérateur). Surtout, elle permet de contrôler ses dépenses. En achetant une carte de 50 francs ou de 100 francs, on peut téléphoner sans dépasser

son budget. Les cartes sont bien adaptées aux populations étrangères résidant en France, qui peuvent utiliser des cartes prépayées aux tarifs avantageux pour certaines destinations.

La clé de la réussite réside dans le marketing de l'offre et dans le réseau de distribution. Intercall a distribué 4,13 millions de cartes en 1998 (chiffre d'affaires de l'activité 160 millions de francs) dans les bureaux de tabacs, les grands magasins, Tati et Leader Price. Mais elle réalise également des cartes promotionnelles pour toutes les sociétés qui le désirent.

DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

Kertel, qui a vendu près de 600 000 cartes, s'appuie sur le réseau de distribution de Pinault-Printemps-Redoute. Mais il écoule également des cartes via la grande distribution (Carrefour, Promodès), les Relais H, et vient de signer un accord avec Cetelem (filiale de Paribas spécialisée dans le crédit à la consommation). Omnicom, qui a débuté son activité de cartes prépayées en septembre 1998, les commercialise via Carrefour, Casino, Interdis-

count, les bureaux de tabacs et les Relais H. RSL Com, filiale d'un opérateur américain, est un acteur discret de ce marché. Ce qui ne l'empêche pas d'être numéro deux du secteur, avec 1,2 million de cartes vendues. Mais il ne veut pas apparaître en première ligne et a élaboré une gamme de produits pour des revendeurs spécialisés. Disposant de son propre réseau téléphonique en France, il peut remplir ses « tuyaux » pour les appels internationaux et nationaux.

France Télécom, l'opérateur historique, ne pouvait pas rester sans réagir. En juin 1998, il a lancé sa carte prépayée baptisée « Le ticket de téléphone ». Cette carte est la seule à offrir des tarifs intéressants sur les communications locales. « Pour toutes les destinations, France Télécom applique ses tarifs, majorés de 14 % », explique Marc Fossier, directeur de la division publiphonie et cartes. Vendu à 250 000 exemplaires en 1998, « Le ticket de téléphone » devrait atteindre 2 millions d'unités en 1999.

E. R.

Les minutes, une denrée qui se vend comme à la Bourse

SI LES OPÉRATEURS de télécommunications se livrent à une féroce concurrence pour conquérir la clientèle, ils n'en entretiennent pas moins d'étroites relations entre eux. Qu'ils soient de taille internationale ou locale, tous achètent et vendent des minutes de télécommunications à leurs concurrents suivant leurs besoins de capacité vers telle ou telle destination. La minute de télécommunication est devenue un produit banalisé qui se négocie comme tel.

Il existe même des endroits où les opérateurs négocient leur « marchandise ». Dans le centre de Paris, la société Telehouse héberge, sur 1 000 mètres carrés, des machines appartenant à la plupart des opérateurs présents en France. Toutes ces machines sont connectées entre elles et s'échangent des minutes. Un opérateur ayant besoin de minutes pour une destination précise peut ainsi trouver son bonheur. Il achemine ensuite l'appel vers son propre réseau et facture son client. « En se regroupant sur un même plateau, les opérateurs évitent d'installer des lignes téléphoniques spécialisées entre eux, ce qui est très coûteux », souligne James Shidbuth, directeur de Telehouse France.

Cette filiale d'un groupe présent à Londres (60 000 mètres carrés) et aux Etats-Unis se borne à accueillir les opérateurs et ne veut pas leur faire de concurrence en négociant lui-même des minutes. Une autre société, Executive Telecom, pratique aussi l'hébergement. Mais elle joue également le rôle d'acheteur « en gros » de minutes pour le compte de clients qu'elle abrite.

« Ce marché est apparu il y a cinq ans avec la réglementation internationale et s'est étendu aux

communications longues distances (hors département) en France depuis le 1^{er} janvier 1998 », précise Pierre-José Billotte, le président d'Executive Telecom. Ce dernier pense que l'année 1999 verra le marché se structurer. Les quantités et les destinations devraient se standardiser. Surtout, la notion de qualité des communications devrait prendre de l'importance alors qu'actuellement seule la variable du prix est prise en considération.

Ce marché attire des habitués de la Bourse. Finacor, un courtier en produits financiers, a lancé en janvier 1999, une nouvelle activité baptisée Finphone, spécialisée dans le courtage de minutes téléphoniques. Finphone intervient dans deux domaines : la négociation de liaisons louées (lignes téléphoniques affectées à un grand consommateur de télécommunications, comme une banque ou une multinationale) et le courtage de minutes de communications.

Alain Beluche, directeur international de Finacor et responsable de cette activité, reconnaît que le marché est encore difficile d'accès. « Actuellement, il est entre les mains d'opérateurs de télécommunications, de grossistes ou de vendeurs de cartes prépayées. Tous ces intervenants se livrent à une concurrence féroce qui conduit à une baisse continue des tarifs. Il n'y a pas encore de contrats standards ni de produits dérivés pour acheter à terme de la capacité téléphonique et ainsi spéculer à la hausse ou à la baisse des prix », précise M. Beluche. Ce n'est qu'une question de temps.

E. R.

Olivetti marque un point dans son offensive sur Telecom Italia

MILAN correspondance

Le week-end a été amer pour Franco Bernabè, l'administrateur délégué de Telecom Italia. L'assemblée générale convoquée, samedi 10 avril, pour approuver le plan de défense contre l'offre publique d'achat (OPA) d'Olivetti n'a pas pu se tenir, le quorum n'ayant pas été atteint. Du coup, la voie se dégage pour Olivetti : le groupe d'Ivrea, qui prépare la plus importante OPA jamais conçue en Italie (pour

GERANCE : 500.000 M²

Ce n'est pas par hasard que Bourdais se situe aux tout premiers rangs des administrateurs de biens en France. Bourdais Gérance totalise aujourd'hui 25.000 lots en gérance et syndic, dont 500.000 m² en immobilier d'entreprise. Bourdais entend répondre aux besoins croissants des propriétaires, des groupes industriels et commerciaux et des grands asset managers qui sont en France les institutionnels français et étrangers.

60,4 milliards d'euros), avait annoncé qu'il ne lancerait pas son offre si certaines des mesures de défense projetées par Telecom Italia étaient approuvées par l'assemblée. Franco Bernabè pourrait cependant avoir d'autres cartes en réserve, y compris l'arrivée d'un chevalier blanc.

Selon la législation italienne, une société qui fait l'objet d'une OPA ne peut adopter de mesures de défense qu'avec l'approbation d'actionnaires détenant au moins 30 % du capital, le quorum des présences à l'assemblée étant fixé à un tiers. C'est sur son plan industriel et surtout sur la conversion des actions sans droit de vote en actions ordinaires que Telecom Italia devait obtenir samedi le feu vert de ses actionnaires. Or ceux qui se sont présentés à Turin ne représentaient que 22,38 % du capital. L'assemblée a donc été immédiatement annulée, tout comme la réunion de dimanche en dernière convocation, qui n'a totalisé que 17,29 % du capital.

Pour les dirigeants de Telecom Italia, la défaite est d'importance. Les deux principaux actionnaires, le Trésor public (3,43 %) et la banque centrale (2,29 %) – vestige

de l'époque où la société était publique et détenait le monopole des télécommunications –, n'ont pas participé à l'assemblée. Le gouvernement de Massimo D'Alema avait annoncé depuis plusieurs jours sa « neutralité », mais son absence a favorisé de fait Olivetti. Franco Bernabè n'a pas pu davantage compter sur le « noyau dur » de ses actionnaires – des banques et des assurances, ainsi que l'Ifil de la famille Agnelli –, qui est venu le soutenir mais ne représente que 5,64 % du capital. Surtout, le plan de défense de Telecom Italia n'a su convaincre, malgré une campagne massive de publicité, ni les petits porteurs ni les investisseurs institutionnels.

CESSION D'ACTIFS

Au cours d'une conférence de presse improvisée, samedi matin, Franco Bernabè a tenté d'expliquer les options qui lui restent. La direction du groupe va continuer à céder des actifs, notamment sa filiale de télévision à péage Stream, dont la vente est attendue dans les prochains jours. Mais le conseil d'administration n'envisage pas, dans l'immédiat, de convoquer une nouvelle assemblée, y compris celle qui

devait approuver, fin avril, la plus importante des mesures de défense, l'OPA de Telecom Italia sur sa filiale de téléphonie mobile TIM. En revanche, le conseil « évaluera les propositions que le marché pourrait lui présenter ». La presse italienne a unanimement interprété cette annonce comme la prochaine entrée en lice d'un chevalier blanc étranger – British Telecom, Deutsche Telekom ou l'espagnol Telefonica.

Cet épisode représente une première victoire pour Roberto Colaninno, le patron d'Olivetti, qui a, lui aussi, utilisé de pleines pages publicitaires pour tenter de convaincre les actionnaires de son adversaire. Le groupe d'Ivrea a déclaré que l'annulation de l'assemblée marque « le désintéret et les doutes du marché concernant les mesures présentées par le management de Telecom Italia ». Olivetti avait annoncé qu'il renoncera à son OPA en cas d'approbation de la conversion des actions d'épargne en actions ordinaires et de l'OPA sur TIM. A la fin de la semaine dernière, le groupe a présenté à la Consob (la commission des opérations boursières) le dossier, presque complet, qui décrit son offre. Si aucun obstacle ne sur-

git, l'OPA pourra être lancée dans les derniers jours du mois d'avril. Olivetti recueillera automatiquement les actions si plus de 67 % du capital adhèrent à son offre, et y renoncera en cas d'adhésion de moins de 35 % des actionnaires.

Roberto Colaninno et Franco Bernabè risquent tous les deux leur image et leur carrière dans cette bataille. Le premier a suscité nombre de critiques fin mars, lorsque Olivetti a liquidé une participation significative qu'il détenait dans... Telecom Italia, sans avertir immédiatement la Consob. Et certains aspects de son offre suscitent encore des doutes dans la communauté financière, notamment l'énorme endettement qui résultera de l'opération ou le fait que, s'il recueille plus de 35 % mais moins de 67 % d'adhésions à son offre, Olivetti restera libre de prendre ou non le contrôle de Telecom Italia. Mais M. Bernabè, qui n'a pas réussi à mobiliser ses actionnaires autour de son projet, vient de perdre une manche. Il semble qu'il manque encore l'élément décisif qui permettra aux marchés de choisir leur camp.

Marie-Noëlle Terrisse

Le « call center » européen d'Air France emploiera 240 personnes à Londres

La CGT parle de main-d'œuvre à bas prix

LONDRES
de notre correspondant à la City
L'ouverture par Air France, en avril, d'un centre de réservation européen à Londres s'inscrit dans la stratégie des compagnies aériennes de rationalisation des centres d'appel actuellement disséminés en Europe. La CGT accuse la compagnie de vouloir tirer profit de la déréglementation du marché du travail en Grande-Bretagne, où le coût de la main d'œuvre est devenu l'un des plus bas de la zone OCDE.

« Avec 275 langues parlées, Londres est probablement l'une des villes les plus cosmopolites en Europe. C'est l'endroit idéal pour le recrutement de personnel polyglotte. Cette initiative souligne notre volonté d'être une compagnie vraiment européenne », a déclaré Thierry Verdier, le directeur du nouveau European call center londonien, qui doit employer 240 personnes. Dans un premier temps, le site de Wembley, dans la banlieue nord de la capitale, traitera les appels du public et des agences de voyage provenant du Royaume-Uni et de l'Irlande. A partir de l'été, le champ d'opération sera étendu aux réservations originaires d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, d'Italie et de Suisse. Parmi les langues utilisées, outre le français, l'anglais, l'italien, l'espagnol et l'allemand, le suisse allemand, le flamand et le catalan.

Air France suit l'exemple des compagnies américaines TWA et Delta, qui ont concentré leurs réservations pour toute l'Europe à Londres. Pour Air France, la Grande-Bretagne est non seulement le deuxième marché en Eu-

rope après l'Allemagne, mais Londres, première place financière européenne, est aussi un carrefour des liaisons aériennes avec les Etats-Unis, l'Afrique et le Proche-Orient.

BILLETS ÉMIS DE BOMBAY

En Amérique du Nord, Air France est en train de concentrer ses activités de réservation à Miami (qui couvrira aussi l'Amérique latine) et à Montréal. « Le transport aérien se mondialise. Des services comme les réservations au téléphone se déplacent facilement dans les pays où la main d'œuvre est bon marché et où les syndicats sont faibles. Aujourd'hui, grâce aux progrès technologiques et à l'abaissement du coût des communications, la location géographique importe peu », insiste un analyste de la City. Ainsi British Airways a son centre de réservation principal à Newcastle, dans le nord de l'Angleterre, alors que l'émission d'une partie des billets se fait à Bombay, en Inde.

Fiscalité souple, faibles charges sociales, personnel flexible... En France, les syndicats considèrent que le call center de Wembley illustre la volonté d'Air France, dont le capital a été en partie ouvert au public, de réduire ses coûts salariaux en prévision d'une possible deuxième tranche. Mais l'annonce de la création d'un millier d'emplois au hub d'Air France à Charles-de-Gaulle-2 aurait eu raison de l'hostilité du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, à cette délocalisation outre-Manche.

Marc Roche

IBM est condamné à réintégrer des salariés mal reclassés

La société informatique devrait se pourvoir en cassation

Le groupe informatique IBM avait incité quarante-cinq salariés, dont l'emploi était supprimé, à intégrer une société qui n'a, en fait, jamais fonctionné. La cour d'ap-

pel de Montpellier a accusé IBM de dol. Dans un jugement très sévère, elle condamne IBM à réintégrer ces salariés et à leur verser d'importantes indemnités.

LA CONFUSION entre « suppressions d'emplois » et « licenciements » met souvent hors d'eux les dirigeants d'entreprises. Entre les mesures d'âge et les reclassements dans d'autres entreprises, les grands groupes arrivent souvent à éviter que les salariés dont ils se séparent se retrouvent inscrits à l'ANPE. IBM est de ceux-là : il a supprimé plusieurs milliers d'emplois ces dernières années, sans prononcer un seul licenciement pour motif économique. Outre des mesures d'âge exceptionnelles - dès 51 ans -, le groupe s'est efforcé de retrouver un emploi aux « IBMers » dont il se séparait. Mais cette obsession du reclassement a connu un raté de taille à Montpellier. En 1994, la firme y a supprimé 800 emplois et a créé un parc industriel sur lequel elle a, entre autres, attiré une société, DSIE, qui entendait fabriquer et vendre des écrans d'ordinateurs, en partenariat avec une société sud-coréenne. Moyennant subventions, DSIE, dont le dirigeant est un ancien d'IBM, devait reprendre 45 salariés d'IBM. Le 30 mai 1994, chacun d'eux signe un protocole dit de « résiliation conventionnelle du contrat de travail », accompagné d'un avenant spécifiant que la résiliation ne vaut que si le salarié signe un contrat à durée indéterminée avec DSIE. Ce sera chose faite. Quelques semaines de vacances seront même accordées aux salariés.



EXPERTISE

Mais, dès la rentrée de septembre, ceux-ci s'aperçoivent que DSIE n'a quasiment aucune activité. Tous seront licenciés pour motif économique en février 1995. Avec l'appui de la CFDT, vingt salariés demandent leur réintégration devant les prud'hommes. Le tribunal les déboute et leur accorde une indemnité de 3 000 francs. Mais, le 1^{er} avril, devant la cour d'appel de Montpellier, les salariés ont obtenu gain de cause. Selon eux, IBM France avait connaissance, au premier semestre 1994, de la situation précaire de DSIE et les a trompés en s'abstenant de les en informer. Ils demandent donc annulation du contrat de résiliation et retour à la situation antérieure ainsi que des dommages et intérêts.

« MANŒUVRES »

De son côté, IBM soutient qu'au jour de la signature des protocoles, l'intention frauduleuse n'était pas établie. Il refuse la réintégration, prétendant que cette mesure n'est pas prévue par le code du travail et que son plan social n'ayant pas été annulé, les actes subséquents ne peuvent pas l'être. Enfin, comme les indemnités de départ étaient élevées, il refuse les dommages et intérêts demandés. Le tribunal ne l'a pas suivi. Pour lui, il convient de rechercher si le consentement des salariés a été recueilli par erreur ou dol.

Pour le tribunal, « le dol est une cause de nullité de la convention lorsque les manœuvres pratiquées par l'une des parties sont telles qu'il est évident que, sans ces manœuvres, l'autre partie n'aurait pas contracté ». Pour le juge, IBM a, « notamment du fait de son caractère multinational, la possibilité d'avoir de façon rapide et sûre des informations sur d'autres entreprises susceptibles de travailler avec elle ou pour

elle ». Au 31 juillet 1994, « aucune étude des opérations de production évoquées, ni aucune étude de marché relative à la vente de ces moniteurs n'ont été effectuées ». Les salariés, au printemps 1994, « n'ont eu pour information que des déclarations rassurantes de leur employeur, tant sur la naissance d'un parc scientifique que sur l'installation sur ce parc d'une société constituée par des groupes puissants, sans qu'il soit porté à leur connaissance que ces "groupes puissants" n'avaient apporté aucune garantie financière au soutien de leurs engagements ».

Pour le juge, « ce mécanisme dans lequel une des parties, supérieure à l'autre en raison de sa taille internationale, de ses capacités à appréhender les systèmes financiers et économiques, a conduit l'autre partie, en position d'infériorité tant pour son individualité que pour ses difficultés d'accès aux renseignements financiers et économiques, à souscrire un engagement dont elle a été persuadée qu'il lui permettrait de conserver un emploi, s'analyse comme un dol ». En conséquence, le juge condamne IBM à réintégrer les salariés à compter d'un délai de quinze jours suivant la notification du présent arrêt, sous astreinte d'un montant de 1 000 francs par jour et par salarié. Par ailleurs, en raison du « comportement frauduleux » et du préjudice subi par les salariés, IBM est condamné à verser entre 100 000 et 400 000 francs d'indemnités à chacun des vingt plaignants. L'entreprise, qui explique que le principal dirigeant de DSIE « y a cru », va exécuter ce jugement, même si elle envisage de se pourvoir en cassation.

Frédéric Lemaître

L'usine britannique de Peugeot travaille sept jours sur sept

L'USINE Peugeot de Ryton, au cœur de l'Angleterre, est, depuis le 9 avril, le premier site automobile européen à travailler sept jours sur sept. La filiale britannique de Peugeot, qui emploie 6 000 personnes, a embauché 900 ouvriers supplémentaires. L'objectif est de produire 150 000 véhicules cette année, dont les deux tiers exportés. C'est le résultat du succès de la 206 et de l'accord sur le temps de travail conclu en 1997. « L'extension de notre activité le week-end couronne plusieurs années d'augmentation de la productivité. Nous avons atteint aujourd'hui les meilleurs niveaux européens », déclare Richard Pamham, directeur général de Peugeot Motor Company.

Échec sur les 35 heures au Crédit agricole

LES SYNDICATS du Crédit agricole doivent se prononcer, mardi 13 avril, sur un projet d'accord sur les 35 heures qui prévoit 10 300 embauches sur trois ans et le maintien des salaires. Après consultation de leurs mandants, les responsables de la CFDT, favorables à la signature, ont constaté que 80 % des sections y sont opposées, en raison surtout de l'accroissement de la flexibilité. Ce syndicat, principale organisation de la banque, ne signera donc pas le texte. FO, la FGSOA et la CGC ont également décidé de ne pas le signer tel quel. La CGT et la CFIC avaient quitté la négociation.

Pas besoin d'aller dans la lune pour gagner des miles.

Grâce au réseau Star Alliance™ et tous nos partenaires, notre programme Mileage Plus® offre plus d'occasions de gagner des miles que les autres programmes de fidélisation. Ajoutez-y le nouveau siège United Business™, plus d'espace en cabine, un service attentionné, plus de 250 destinations dans le monde entier et vous comprenez pourquoi, si voyager fait partie de votre vie, United aussi.

UNITED AIRLINES
RISING

STAR ALLIANCE™
Le monde a son réseau aérien.

Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages, ou United Airlines au 0 801 72 72 72 (N° Azur) ou composez le 3615 United (1,29 F/mn).

www.ualfrance.fr

Young & Rubicam est devenue la nouvelle référence publicitaire mondiale

Dans un entretien au « Monde », Edward Vick, PDG du groupe publicitaire américain, que l'hebdomadaire « Advertising Age » vient d'élire « réseau de communication de l'année », explique sa vision du métier et juge la communication de l'OTAN

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

La cinquantaine dynamique, Edward Vick est depuis décembre 1997 PDG du groupe américain Young & Rubicam, constitué des réseaux Young & Rubicam pour la publicité, Landor pour le design, Burson Marsteller pour les relations publiques, Wunderman Cato Johnson pour le marketing relationnel, etc. Donné moribond il y a trois ans en raison de son image vieillotte, le groupe new-yorkais brigue aujourd'hui la quatrième place du marché, devant le japonais Dentsu, et se distingue par ses performances financières et son organisation à contre-courant. En six mois et après avoir introduit 42 % de son capital à Wall Street – une autre tranche pourrait être cédée au public dans les prochaines semaines –, Young & Rubicam est devenue la nouvelle référence publicitaire.

« Quel bilan faites-vous de votre introduction en Bourse ?

– Tous les indicateurs demandés aux entreprises cotées en Bourse sont au rendez-vous. C'est une bonne surprise ! Après avoir vécu pendant soixante-quinze ans en toute indépendance, nous avons franchi le pas de la cotation publique sans savoir vraiment ce qui nous attendait. La seule chose que nous savions était qu'il nous fallait, nous aussi, faire partie de ces groupes capables de mettre d'importantes sommes d'argent sur la

table pour financer leur croissance. Nous avons ainsi annoncé, le 5 avril, l'acquisition pour 175 millions de dollars (162,3 millions d'euros) de KnowledgeBase Marketing, une grosse entreprise de gestion de bases de données.

– **Envisagez-vous d'autres acquisitions à court terme ?**

– Brand Dialogue, notre société de communication interactive qui emploie déjà trois cents personnes, va continuer à grandir organiquement et par acquisitions. Nous n'envisageons pas d'étoffer Landor, notre réseau de design, ni notre réseau publicitaire. Nous essaierons seulement d'améliorer notre pal-

marès à Cannes [Le festival international de la publicité qui a lieu en juin, chaque année] cette année, c'est symbolique pour attirer les talents. En revanche, nous avons de sérieux projets d'acquisition dans la communication médicale, où on nous a fait plusieurs propositions. Nous n'avons pas encore pris de décision pour l'instant.

– **Faites-vous partie de ceux qui croient au développement de la publicité ethnique ?**

– C'est une discipline à laquelle nous accordons une attention soutenue. Nous avions le groupe Bravo pour la communication destinée à la communauté hispanique. En

novembre, nous avons acquis l'agence Kang & Lee, qui se développe, elle, sur le marché asiatique américain. Nous aimerions vraiment nous adjoindre une agence de communication destinée aux Afro-Américains. Nous réalisons, depuis un an seulement, que nous avons une agence hispanique sans avoir pour autant de stratégie sur ces questions. Or, si vous prenez les Afro-Américains, les Hispaniques et les Asiatiques, ils constituent presque la majorité de la population des Etats-Unis !

– **S'agit-il d'une nouvelle mode publicitaire qui pourrait être exportée en Europe ?**

– La question n'est pas nouvelle, et je pense que c'est spécifiquement américain. Pendant deux cents ans, l'Amérique a été un melting-pot. Ce qui voulait dire que, lorsque les réfugiés arrivaient d'autres pays au début du siècle, ils se fondaient dans la masse et s'« américanisaient ». Aujourd'hui, les segments de population d'origine étrangère comme les Afro-Américains, les Hispaniques ou les Asiatiques sont tellement importants qu'ils déterminent la société : ils ne se mélangent plus et retiennent de plus en plus de leur propre culture au lieu de former un pays homogène. C'est vraiment une situation unique.

– **Ne craignez-vous pas en découvrant la société américaine en tranches «ethno-marketing» de nourrir les discriminations ?**



EDWARD VICK

– Il y a des valeurs communes largement partagées, comme chez vous en Europe. Et puis parfois il faut parler, pour être plus précis, plus persuasif, différemment à une communauté ou à une autre, comme vous distinguez en Europe un Allemand d'un Français. Dans certains cas, vous pouvez parler à tous les Européens d'une seule voix, dans d'autres cas, il est préférable d'utiliser des références qui leur sont propres. Chez nous la situation est analogue. Il y a dix ans, nous n'avions pas les médias qui nous permettaient d'atteindre ces communautés de façon spécifique. Nous utilisons donc les médias de masse avec une certaine déperdition. Grâce à la multiplication des médias, notamment ethniques, nous pouvons segmenter davantage.

– **L'agence de relations publiques américaine Hill &**

Knowlton a été chargée de distiller les «bonnes images» de la guerre du Golfe, en 1991. Que pensez-vous aujourd'hui, en tant que publicitaire et vétéran du Vietnam, de la communication de l'OTAN sur l'engagement des alliés au Kosovo ?

– En dehors du fait politique, l'OTAN a un véritable problème de relations publiques, de gestion de sa communication et de l'image qu'elle donne de son intervention. Le Kosovo, ce sont des sables mouvants dans lesquels nous avançons centimètre par centimètre, comme au Vietnam. Pour sa communication, l'OTAN a pris le sujet à l'envers. Ils ont fait de grandes déclarations sur ce qu'ils voulaient faire et aligné les armes les plus sophistiquées en pensant que cela allait être facile parce qu'au Panama et, finalement, dans le Golfe aussi, ça avait été facile. Au Kosovo, ce n'est pas le cas ! Or, le leadership, c'est pour une grande part de la communication. Vous devez savoir ce que vous êtes en train de faire et ensuite vous communiquez. Cela étant, les relations publiques ne peuvent pas se substituer à une mauvaise stratégie, elles n'ont jamais réussi à vendre un mauvais produit. L'OTAN doit s'attendre à un retournement de l'opinion publique. Surtout s'il est question de l'envoi de troupes au sol. »

Propos recueillis par
Florence Amalou

Soixante-quinze ans de publicité

- L'agence de publicité Young & Rubicam, rappelle l'hebdomadaire américain *Advertising Age* (daté du 2 novembre 1998), a été créée en 1923 par John Orr Young et Raymond Rubicam. Leur première réalisation, une brochure publicitaire, explique comment fabriquer à la maison ses propres lacets de chaussures.
- **Cinq ans plus tard**, les deux associés s'installent dans le bâtiment que le groupe occupe encore au 285 Madison Avenue, à New York.
- **En 1951**, Young & Rubicam conçoit et produit le premier spot télévisé en couleurs aux Etats-Unis

pour les desserts Jell-O.

● **En 1980**, Young & Rubicam devient le numéro un mondial de la publicité, devant un autre américain, J. Walter Thompson, et achète le bâtiment de Madison Avenue.

● **Quatre ans plus tard**, et après dix ans de croissance ininterrompue, Young & Rubicam affiche des profits en forte baisse, ce qui l'oblige à fermer l'agence de San Francisco (Californie) et à vendre celle de Cincinnati (Ohio).

● **En 1998**, Young & Rubicam, qui a renoué avec la croissance, a réalisé une marge brute de 1,522 milliard de dollars, en progression de 10 % par rapport à 1997.

Le plan de l'AFP sera présenté en novembre

REDONNER confiance et imposer un mode de gestion plus rigoureux. Le nouveau président de l'Agence France Presse (AFP), Eric Giully, élu le 9 mars, a esquissé les grandes orientations de sa stratégie à cinq ans, au cours du comité d'entreprise du jeudi 8 avril et qui sera soumis au conseil d'administration du 14 avril. Le nouveau PDG a souhaité trancher avec la gestion passée de Jean Miot, en affirmant qu'il ne reprendrait pas à son compte le plan qui impliquait

des départs à partir de cinquante-sept ans. Eric Giully a également prévu de soumettre un budget 1999 « en équilibre ».

Son plan doit « être présenté au conseil d'administration mi-novembre, pour être appliqué dès l'an 2000 ». Il a promis « une large concertation et un dialogue approfondi au sein de l'entreprise ». Concrètement, des groupes de travail pluridisciplinaires seront mis en place à la mi-avril et la rédaction du plan « s'effectuera sur la

base des rapports définitifs de chaque groupe ».

Tous les axes de développement seront analysés, qu'il s'agisse de l'international, le multimédia, l'emploi de la langue anglaise, l'importance donnée aux sports et à l'économie. Quatre ou cinq groupes, réunissant chaque fois « toutes les composantes de l'agence, rédaction, service commercial, technique, etc., seront impliquées », a-t-il indiqué. M. Giully ne fera pas appel à un cabinet extérieur pour élaborer son plan stratégique, même si des personnalités extérieures pourront être consultées « en fonction de leurs compétences sur le sujet ».

SUIVI MENSUEL

Afin de « recentrer l'agence sur ses clients » et « être plus collectif dans les procédures de décisions », le président a proposé la nomination de deux directeurs généraux adjoints, l'un chargé de l'information, l'autre de la gestion de la coordination. Denis Brûlet, actuel directeur de l'information, devrait être promu directeur général adjoint tandis que le second sera choisi à l'extérieur de l'agence. Par ailleurs, « le commercial, le développement et la communication sont séparés et rattachés directement au président ».

Pour répondre aux critiques très sévères du rapport de l'inspection générale des finances rendu public en juillet 1998, le PDG de l'agence met en place lundi matin des indicateurs financiers et de gestion plus précis. Un coordinateur sera nommé par filiale et un comité de suivi de ces filiales se réunira tous les deux mois. Le PDG compte aussi mettre en place avant la fin de l'année « un suivi mensuel des résultats et performances » du groupe.

Nicole Vulser

Marathon Productions à l'assaut du marché américain

ONZE MILLE professionnels, étrangers à 85 %, se retrouvent au Marché international des programmes de télévision (MIPTV) du 12 au 17 avril à Cannes. Malgré leur faible nombre, les exposants français font bonne figure. C'est le cas de Marathon Productions, qui occupe un des plus gros stands du marché. Sans tapage, cette société de production, créée en 1990 par Olivier Brémond et Pascal Breton, s'est imposée comme un des leaders sur le marché français de la fiction pour la télévision.

Marathon Productions n'a pas cherché, dès son lancement, la compétition frontale avec ses concurrents. Plutôt que de s'engager sur le secteur encombré et périlleux du *prime time* – l'après 20 h 30 –, la jeune société a d'abord exploré le créneau prometteur du *day time* – la journée – et spécialement la fin d'après-midi.

Selon Olivier Brémond et Pascal Breton, « le 18-20 heures réalise 40 % des recettes publicitaires de la télévision ». *Sous le soleil*, série produite par Marathon Productions, est la reine de cette tranche horaire. Après 103 épisodes de 52 minutes, diffusé le samedi sur TF 1, *Sous le soleil* enregistre « 34 % de parts d'audience sur l'ensemble des foyers », précise Pascal Breton. Performante en audience, la série l'est aussi par son coût : chaque épisode est livré pour 2,9 millions de francs. TF 1 devrait prochainement signer avec Marathon Productions pour une année supplémentaire.

« ÉCONOMIES D'ÉCHELLE »

Après être devenue « la plus longue série de ce format jamais produite en France », selon Pascal Breton, *Sous le soleil* a aussi séduit les télévisions étrangères. Elle a été achetée par plus de 30 pays dont l'Allemagne. La chaîne alle-

mande Vox a acquis 130 épisodes.

L'international est la vraie source de bénéfices de Marathon Productions. Elle reprend à son profit la stratégie habituelle des productions américaines : rentabiliser une série sur le marché national puis la vendre à prix compétitif à l'étranger. Ainsi, Marathon Productions négocie la série de 6 000 francs (914,7 euros) à 216 000 francs (32 929 euros) l'épisode suivant les territoires.

Le succès de *Sous le soleil* a attiré l'attention des majors américaines. « Notre stratégie est relayée par un grand studio américain, la Paramount », annonce Marathon Productions. « Après avoir analysé toutes les séries européennes, la Paramount a estimé que la série a une chance de réussir sur le marché nord-américain », précise Pascal Breton. Cet engouement pourrait même déboucher sur une minirévolution culturelle. « Pour la première fois, s'enthousiasme le cofondateur de Marathon Productions, ils ont l'idée de doubler la série pour la vendre à un *network* ou bien à une importante chaîne du câble qui financerait le doublage. » Mais la société devrait financer elle-même le doublage de la série pour la vendre directement à un *network*.

Marathon Productions ne se limite pas à *Sous le soleil*. D'autres séries, telle *Extrême limite*, déjà en troisième diffusion le samedi à 16 h 30 sur TF 1, ou *25 degrés sud*, toujours sur TF 1, le mercredi à 14 h 40, assurent les revenus de Marathon Productions. En 1998, elle a réalisé 200 millions de francs de chiffre d'affaires (30,49 millions d'euros) et 4 millions de francs de résultat net. Les ventes à l'étranger ont rapporté 38 millions de francs. Olivier Brémond et Pascal Breton prévoient une hausse de 40 % des revenus tirés de l'international. Marathon songe à ex-

ploiter son savoir-faire sur le *prime time*.

La mise au point d'un système de « double tournage où deux équipes réalisent chacune, en parallèle, quatre épisodes par mois » permet à Marathon Productions d'être « la seule société à être capable de fournir 40 épisodes de 52 minutes par an à une chaîne ». Même « les Américains n'y parviennent pas », signale Pascal Breton. Ce système permet aussi une « économie d'échelle de 15 % ». Les autres « gros chantiers » de Marathon Productions sont les « grosses séries internationales coproduites en anglais » et les longs-métrages. La société prépare pour la télévision *Les Voyages de Gulliver* avec le renfort de Canadiens et d'Allemands.

DÉVELOPPER LE DESSIN ANIMÉ

Toutefois, Marathon Productions n'oublie pas de travailler ses points forts. La société, installée depuis ses débuts sur les marchés de la fiction, du documentaire et de l'animation, vient de recruter Vincent Chalvon-Demersay. En compagnie de Jacqueline Tordjmann, il a relancé Saban France, devenu en dix ans « le plus gros producteur français d'animation ». M. Chalvon-Demersay prendra une « participation progressive au capital de Marathon Productions » détenu aujourd'hui par Olivier Brémond (43 %), Pascal Breton (21 %) et Gérard Bremond (36 %). Il souhaite « développer le pôle animation en visant le marché international ». Le budget moyen devrait atteindre 40 millions de francs (6,098 millions d'euros). Son objectif est que « Marathon Productions soit considérée à parts égales comme une société de fictions, de documentaires et d'animation ».

Guy Duthéil

LE MONDE
diplomatique

AVRIL 1999

L'IDÉOLOGIE DE L'INSÉCURITÉ

Ce vent punitif qui vient d'Amérique par **Loïc Wacquant**

Les renseignements généraux découvrent les quartiers par **Vincent Laurent**

Trappes, la ville qui tient par **Nicolas Truong**

Le « moyennement répressif » des Pays-Bas par **Josine Junger-Tas**

■ **UNION EUROPÉENNE** : A Bruxelles, une Commission chasse l'autre, par **Bernard Cassen**.

■ **PROCHE-ORIENT** : Inventaire des accords d'Oslo, par **Alain Gresh**. – Un titre de propriété inaliénable sur la terre, par **Monique Chemillier-Gendreau**. – Enjeux démographiques, par **Youssef Courbage**. – Un engagement plus prononcé de l'Union européenne, par **Miguel Angel Moratinos**.

■ **EUROPE** : Décolonisation inachevée en Irlande du Nord, par **Robbie McVeigh**. – En Italie, la transition politique s'accélère, par **Guido Molledo**.

■ **CARAÏBES** : Consensus introuvable à Porto Rico, par **James Cohen**.

■ **CIVILISATION** : La leçon des peuples premiers, par **Jean Malaurie**.

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F - 3,66 €

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

Le **football** en temps réel.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● RHÔNE-POULENC : la Food and drug administration (FDA), autorité américaine de réglementation des médicaments, a refusé, vendredi 9 avril, l'approbation d'un médicament de Rhône-Poulenc contre les rhumes d'origine allergique, l'ébastine, vendu sous la marque Kestine.

● PHARMACIE : les syndicats de l'industrie pharmaceutique (85 000 salariés) ont accusé, vendredi, le patronat de la branche de mener « dans l'impasse » les négociations sur les 35 heures et ont « dénoncé » son attitude, jugée « consternante et irresponsable ».

● RENAULT : le président du groupe français, Louis Schweitzer, a déclaré dans une interview au quotidien La Tribune du 12 avril qu'il n'excluait pas de céder sa participation de 22,5 % dans le constructeur de camions nippon Nissan Diesel. Renault, a-t-il précisé, « n'a pas vocation à avoir deux filiales poids lourds ».

● VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand a enregistré une hausse de 10 % de ses ventes au premier trimestre de 1999.

● SHANGHAI GM : le joint-venture entre General Motors et la Shanghai Automotive Industry Corporation a commencé, lundi 12 avril, à produire en série des modèles de voitures de tourisme Buick.

● COMPAQ : le groupe informatique a averti les marchés boursiers qu'en raison d'un ralentissement des ventes, son bénéfice au premier trimestre serait moitié moindre que prévu.

FINANCES

● KOKUMIN BANK : les autorités bancaires japonaises ont placé, dimanche 11 avril, sous tutelle cette petite banque de Tokyo (750 employés, 40 succursales), menacée d'effondrement après des retrais massifs consécutifs à des articles de presse spéculant sur une faillite prochaine de l'établissement.

● NASDAQ : la Bourse électronique américaine, qui regroupe les valeurs technologiques, est prête pour le basculement informatique de l'an 2000. Le Nasdaq a conclu, samedi, avec succès une série de tests étalés sur quatre week-ends consécutifs en mars et avril.

● BANQUES POPULAIRES : la CFTC a, comme la CGC, signé un accord sur les 35 heures aux Banques populaires, adhérentes à l'Association française des banques. Pourtant, les fédérations CFDT, CGT, FO et CFTC avaient décidé de ne signer aucun accord d'entreprise sur ce thème, car ils contestent l'accord de branche sur les 35 heures signé par le seul SNB-CGC.

RÉSULTATS

● SNPE : la Société nationale des poudres et explosifs a annoncé, lundi, un quasi doublement de son bénéfice net 1998, à 94,6 millions de francs (14,42 millions d'euros), contre 50 millions de francs en 1997.

AGENDA

MARDI 13 AVRIL

■ ALLEMAGNE : commerce extérieur en février.
■ ETATS-UNIS : statistiques des ventes au détail, des prix à la consommation, et des salaires en mars.
■ JAPON : rapport mensuel de la Banque du Japon.
■ RÉSULTATS : comptes trimestriels d'Intel.

MERCREDI 14 AVRIL

■ EUROPE : commerce extérieur de l'Euro-11 en janvier.
■ ETATS-UNIS : stocks des entreprises en février.
■ ALLEMAGNE : commerce de détail en février.
■ RÉSULTATS : comptes de 1998 du BHV, de Mannesmann, Continental ; résultats trimestriels d'Apple.

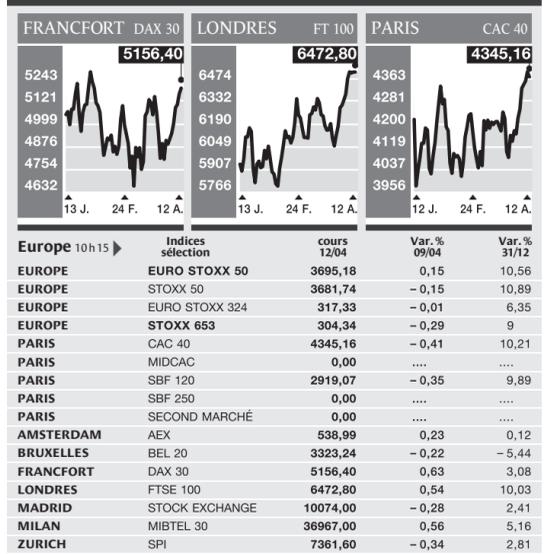
JEUDI 15 AVRIL

■ FRANCE : balance des paiements de janvier.
■ ALLEMAGNE : conseil de la Bundesbank.
■ ITALIE : production industrielle en février.
■ ESPAGNE : prix à la consommation en mars.
■ RÉSULTATS : comptes définitifs de 1998 de Clarins, Merck, Deutsche Telekom ; résultats trimestriels de General Motors, Ford, Delta Airlines, Carrefour.

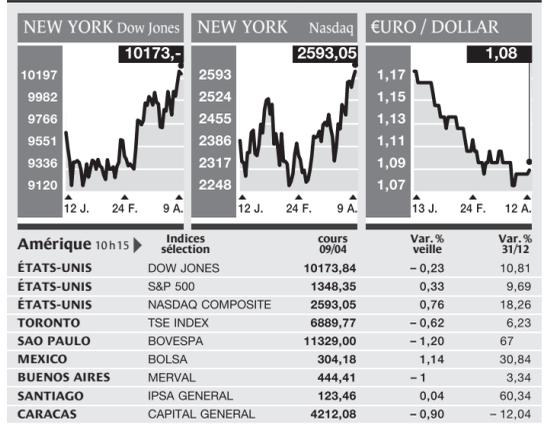
VENDREDI 16 AVRIL

■ EUROPE : réunion des ministres des finances à Dresde jusqu'au 18 avril.
■ JAPON : masse monétaire en mars.
■ ETATS-UNIS : production industrielle et mises en chantier en mars.

EUROPE



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



ÉCONOMIE

Net recul des exportations chinoises au premier trimestre

LES EXPORTATIONS chinoises ont continué à subir de plein fouet l'impact de la crise financière asiatique, avec une baisse de près 8 % au cours du premier semestre de cette année, a rapporté, lundi 12 avril, la presse officielle chinoise. Selon les dernières statistiques douanières citées par Le Quotidien du peuple, les exportations chinoises ont atteint 37,3 milliards de dollars (34,5 milliards d'euros) au cours du premier trimestre de cette année, soit une baisse de 7,9 % par rapport à la même période l'an dernier.

et une aggravation du déficit, a indiqué le ministre d'Etat aux affaires des finances.

■ LETTONIE : l'indice des prix à la consommation pour le mois de mars en Lettonie a affiché une légère progression de 0,1 %, comparé à février, a indiqué, vendredi, l'Office letton des statistiques.

■ LITUANIE : les investissements étrangers directs en Lituanie se sont chiffrés à 6,5 milliards de lits (1,38 milliard d'euros), soit un investissement par capita de 439 dollars, a annoncé, vendredi, l'Office national des statistiques. Les Etats-Unis se placent à la tête des plus grands investisseurs, devant la Suède et la Finlande.

■ BRÉSIL : le ministre brésilien des mines et énergies a annoncé une probable nouvelle hausse des combustibles de quelque 7,5 % d'ici à la fin avril, pour compenser la dévaluation du réal face au dollar et l'augmentation du prix du pétrole sur le marché international.

■ L'ancien ministre brésilien des finances et actuel consultant international à la banque américaine Merrill Lynch, Marcilio Marques Moreira, a estimé, vendredi, que le produit intérieur brut (PIB) brésilien va reculer de 1 % à 2 % cette année, soit une baisse inférieure à celle de 4 % prévue dans l'accord révisé entre le Brésil et le FMI.

■ PÉTROLE : le déclin de la production non OPEP et les prix bas du pétrole « pourraient créer les conditions d'un nouveau choc pétrolier vers 2002 », estime la banque d'investissement américaine Prudential Securities, citée dans le bi-mensuel français Le Pétrole et le gaz arabes.

■ UNION EUROPÉENNE : le chômage dans les quinze pays de l'Union européenne a baissé en février 1999, pour s'établir à 9,6 % de la population active, contre 9,7 % en janvier 1999, selon les chiffres publiés vendredi par Eurostat, l'office statistique de l'UE. Dans les onze pays de la zone euro, le chômage est resté en février au même niveau pour le deuxième mois de suite, soit 10,5 % de la population active. Eurostat estime que 16,3 millions de personnes étaient au chômage dans l'UE en février 1999, et 13,5 millions dans la zone euro.

■ ÉTATS-UNIS : l'indice des prix à la production en mars aux Etats-Unis a augmenté de 0,2 %, et l'indice de base (hors énergie et alimentation) est demeuré inchangé, a annoncé, vendredi, le département du travail. Sur douze mois, les prix à la production sont en hausse de 0,8 %.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a ouvert en baisse, lundi 12 avril, de 0,70 %, à 4 332,43 points. Vendredi, la Bourse de Paris avait terminé la séance en hausse de 0,75 %, l'indice CAC 40 marquant 4 363,14 points après avoir enregistré un record absolu dans la matinée grâce à l'ampleur de la baisse des taux directeurs décidée par la Banque centrale européenne.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York s'est légèrement replié, vendredi 9 avril, après avoir progressé de 1,11 % la veille, sous l'effet de la baisse des taux en Europe. Victime de prises de bénéfice, le Dow Jones a ainsi cédé 0,23 %, à 10 173,84 points. L'indice composite Nasdaq et le Standard and Poor's 500 ont, de leur côté, poursuivi leur progression pour terminer à des niveaux historiques. L'indice Nasdaq a gagné 0,76 %, à 2 593,05 points, et le Standard and Poor's a monté de 0,33 %, à 1 348,35 points.

FRANCFORT

LUNDI 12 AVRIL, la Bourse allemande progressait de 0,42 %, à 5 155,50 points. Vendredi, la Bourse de Francfort avait profité de l'assouplissement monétaire européen. L'indice DAX avait clôturé au-dessus du seuil des 5 100 points, à 5 133,92 points, en hausse de 1,31 %.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens étaient bien orientés, lundi 12 avril, à l'ouverture, continuant à bénéficier des effets positifs de la baisse des taux en Europe. Les rendements des obligations à dix ans, qui évoluent à l'inverse du prix, se détachaient respectivement de 0,055 %, à 3,898 %, en France, et de 0,044 %, à 3,801 %, en Allemagne

LONDRES

LA BOURSE de Londres a terminé en hausse, vendredi, soutenue par Wall Street et après avoir atteint un nouveau sommet historique dans la matinée, au lendemain de la baisse des taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie 100 avait clôturé en hausse vendredi de 0,54 %, à 6 472,8 points.

MONNAIES

LUNDI 12 AVRIL en début de matinée, le dollar pâtissait de la perspective d'une nouvelle baisse de l'indice Dow Jones. Il se négociait à 120,43 yens, contre 120,90 yens vendredi soir et après s'être échangé à 121,25 yens jeudi soir. L'euro profitait de cette baisse du dollar pour retrouver des couleurs. La devise européenne se traitait à 1,0833 dollar, contre 1,0797 vendredi.

TOKYO

APRÈS LES GAINS enregistrés au cours des semaines précédentes, la Bourse de Tokyo a marqué une pause, lundi, les investisseurs prenant une partie de leurs bénéfices. L'indice Nikkei a cédé 2,1 %, pour finir à 16 507,40 points.

VALEUR DU JOUR

Discussions envenimées autour de Gucci

APRÈS AVOIR occupé les prétoires, c'est sur le terrain de la communication que se poursuit la guerre que se livrent les groupes LVMH et Pinault Printemps Redoute (PPR) pour le contrôle de Gucci. Dimanche 11 avril, le numéro un du luxe mondial a réaffirmé, dans un communiqué, que le groupe dirigé par François Pinault avait pris le contrôle de Gucci, ce qui « rend impraticable toute OPA sur cette société ».



Pour appuyer ses propos, le groupe présidé par Bernard Arnaut cite un « procès-verbal du directoire du PPR en date du 19 mars » qui aurait « reproduit des propos de Serge Weinberg, président du directoire, annonçant explicitement la prise de contrôle du groupe Gucci ». Selon ce document, trois membres du comité stratégique de Gucci seraient désignés par PPR. Le géant du luxe a demandé d'annuler la prise de 40 % de Gucci par PPR, grâce à une augmentation de capital réservée, ce qui a dilué à environ 20 % la participation du groupe de LVMH dans le design italien. « Les arguments avancés par LVMH ne résistent pas à l'examen », a rétorqué lundi matin M. Weinberg, joint par Le Monde. Il minimise l'importance de son entrée dans le conseil stratégique de Gucci et précise que PPR est minoritaire dans le conseil de surveillance. De plus, le terme de « prise de contrôle » mentionné par LVMH fait allusion au fait que Gucci

sera désormais consolidé dans les comptes de PPR.

Dans une interview diffusée lundi sur Radio Classique, Pierre Godé, chargé par LVMH des négociations avec Gucci, s'est par ailleurs plaint que l'opération menée par PPR soit « un transfert de contrôle qui permet à un tiers d'acquiescer le pouvoir dans la société sans payer la prime de contrôle ». Une analyse que l'on réfute chez Gucci : « L'augmentation de capital réservée à PPR s'est faite au prix de 75 dollars l'action, soit une prime de 13 % par rapport au cours avant l'annonce de l'opération. » Gucci juge qu'une OPA de LVMH est possible car environ 3 milliards de dollars du capital de Gucci est essentiellement aux mains de fonds de pension, pour lesquels « la seule argument est le prix ».

Laure Belot et Joël Morio

Table with exchange rates for Euro zone and non-Euro zone, including Franc, Lira, Peseta, etc.

Table with cross exchange rates for Euro, Dollar, Yen, and Franc.

Taux d'intérêt (%)

Table with interest rates for various countries and currencies.

Matif

Table with volume and price information for various markets.

Matières premières

Table with prices for various commodities like metals, oils, and grains.

Pétrole

Table with oil prices for Brent, WTI, and Light Sweet Crude.

Or

Table with gold prices in various currencies.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

La valeur Dresdner Bank a gagné, vendredi 9 avril, 2,9 %, à 38,53 euros, après la publication de ses résultats. La troisième banque allemande a enregistré une amélioration de son profit net en 1998 de 55,4 %, à 1,858 milliard de deutschemarks.

soire de son site de production d'éthylène au Texas. Parallèlement, les spéculations des opérateurs se poursuivent sur un éventuel rachat de Union Carbide par BASF, bien que la société allemande ait démenti.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like AUTOMOBILE, BANQUES, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like CIBA SPEC CHEM, CLARIANT N, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like AKER RGI -A-, CGIP /RM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like BSKY B GROUP, CANAL PLUS /RM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ALIUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMMAEN AB, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ACCOR /RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ALIUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMMAEN AB, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ACCOR /RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ALLIED DOMECO, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ALIUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMMAEN AB, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like ALLIED DOMECO, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.



Table of stock prices for various companies including EURO DISNEY /RM, FINNARR, G WIMPEY PLC, etc.

Table of stock prices for pharmaceutical companies including ASTRA -A-, ASTRA -B-, ELAN CORP, etc.

Table of stock prices for energy companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for telecommunications companies including BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table of stock prices for construction companies including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table of stock prices for financial services companies including ALIUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, etc.

Table of stock prices for consumer goods companies including ACCOR /RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table of stock prices for food and beverage companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

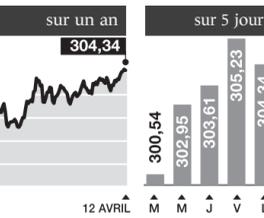


Table of stock prices for insurance companies including AGF /RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table of stock prices for equipment companies including ABB AB -A-, ABB AB -B-, ABB BADEN, etc.

Table of stock prices for media companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS /RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for consumer goods companies including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for distribution companies including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARTEFOUR /RM, etc.

Table of stock prices for high technology companies including ALCATEL /RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

Table of stock prices for food and beverage companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

Table of stock prices for food and beverage companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.



Table of stock prices for insurance companies including AGF /RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table of stock prices for equipment companies including ABB AB -A-, ABB AB -B-, ABB BADEN, etc.

Table of stock prices for media companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS /RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for consumer goods companies including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for distribution companies including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARTEFOUR /RM, etc.

Table of stock prices for high technology companies including ALCATEL /RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

Table of stock prices for food and beverage companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

Table of stock prices for food and beverage companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

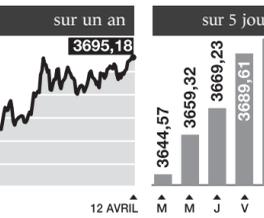


Table of stock prices for insurance companies including AGF /RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table of stock prices for equipment companies including ABB AB -A-, ABB AB -B-, ABB BADEN, etc.

Table of stock prices for media companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS /RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for consumer goods companies including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for distribution companies including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARTEFOUR /RM, etc.

Table of stock prices for high technology companies including ALCATEL /RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

Table of stock prices for food and beverage companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

Table of stock prices for food and beverage companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises, les cotations en direct, les informations financières...

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for Amsterdam market including AIRSPY ANOV, ANTONY, C/TAC, etc.

Table of stock prices for Bruges market including ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM ABC, etc.

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, AUGUSTA BTELIGUN, etc.

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, AUGUSTA BTELIGUN, etc.

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, AUGUSTA BTELIGUN, etc.

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, AUGUSTA BTELIGUN, etc.

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, AUGUSTA BTELIGUN, etc.

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, AUGUSTA BTELIGUN, etc.

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, AUGUSTA BTELIGUN, etc.

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, AUGUSTA BTELIGUN, etc.

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, AUGUSTA BTELIGUN, etc.

★ CODES PAYS EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande, LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche, FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS EURO: CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark, GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

L'action Alstom chutait de 2,51 %, à 26,81 euros, lundi 12 avril, en début de séance. Pourtant, de nombreux bureaux d'études, parmi lesquels Salomon Smith Barney, Schroder, CPR Finance et Merrill Lynch, ont relevé leur opinion sur le titre.

A l'ouverture du marché lundi, la valeur Bic se redressait légèrement de 1,28 %, à 47,5 euros, après avoir perdu 6,2 %, à 46,9 euros, vendredi 9 avril. La dévaluation du real brésilien a pesé sur les ventes du groupe au premier trimestre 1999. Son chiffre d'affaires s'est inscrit en baisse de 6 %, à 273 millions d'euros par rapport au premier trimestre 1998.

L'action Canal Plus se négociait en hausse de 1,37 %, à 288,9 euros lundi en début de matinée. Le titre avait déjà enregistré un gain de 4,20 %, à 285 euros, vendredi 9 avril, suite aux informations parues dans le Financial Times selon lesquelles le groupe français aurait fait une offre d'environ 110 millions de dollars pour racheter les abonnés du bouquet satellite italien Stream auprès de Telecom Italia.

La valeur CCF restait relativement stable, à 85,95 euros (-0,06 %, lundi matin, après les déclarations dans le Journal des Finances du président de la banque française, Charles de Croisset, indiquant que le CCF, doté de 5 milliards de francs de cash, examinait plusieurs acquisitions.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 12 AVRIL Cours relevés à 10h 15 Liquidation : 23 avril

Table of French stock market data including indices like CAC 40, DAX, and various sector indices with their respective values and percentage changes.

Table of French stock market data listing individual companies such as BIC, BIS, B.N.P., BOLLORE, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFFSH, BULLA, etc., with their current prices and percentage changes.

Table of international stock market data listing companies from various countries like GROUPE PARLOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILLIME, etc.

Table of international stock market data listing companies like S.L.T.A., SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SOCFONCLYON, etc.

Table of international stock market data listing companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, CROWN CORK ORD, etc.

Table of international stock market data listing companies like PHILIP MORRIS, PROCTER GAMBLE, SEGA ENTERPRISES, SONY CORP, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 9 AVRIL Une sélection. Cours relevés à 17h 35

Table of new market data listing companies like ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEDIA, ALPHA MOS, etc., with their current prices and percentage changes.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 12 AVRIL Une sélection. Cours relevés à 10h 15

Table of second market data listing companies like ADA, AIGLE, ALGECO, APRIL, ARKOPHARMA, etc., with their current prices and percentage changes.

Table of second market data listing companies like CRCAM TOUR, CROMETAL, DAPTA-MALLIN, DAUPHIN O.T.A, etc., with their current prices and percentage changes.

Table of second market data listing companies like M6-METROPOLE, MANUTY DIGI, MANTOU, MARCUS, etc., with their current prices and percentage changes.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 9 avril

Table of SICAV and FCP data listing investment funds like AGIPI, AGIPI AMBITION, AGIPI ACTIONS, ANTIQUE TRÉSORIERE, etc.

Table of SICAV and FCP data listing investment funds like MONÉJ D, OBLIFUTUR D, ORACTION, REVENU-VERT, SEVÉA, etc.

Table of SICAV and FCP data listing investment funds like OBLILION, SICAV 5000, SILVAFRANCE, SILVAM, SILVARENTE, SILVINTER, etc.

Table of SICAV and FCP data listing investment funds like KALEIS EQUILIBRE D, KALEIS SERENITE D, KALEIS SERENITE C, LATITUDE C, etc.

Advertisement for BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, MONEDEN, and CDC Asset Management.

Advertisement for CRÉDIT AGRICOLE, CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, and CREDIT COMMERCIAL DE LYON.

Advertisement for CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, CREDIT COMMERCIAL DE LYON, and CREDIT COMMERCIAL DE PARIS.

Advertisement for LA POSTE, LEGAL & GENERAL BANK, and SG ASSET MANAGEMENT.

LEGENDE: * Hors frais. ** A titre indicatif.

SPORTS L'équipe de France de rugby, qui restait sur deux grands chelems d'affilée, termine à la dernière place du Tournoi des cinq nations 1999, ayant subi une défaite

(22-36), samedi 10 avril, au Stade de France, face à l'Ecosse, lauréate de l'épreuve grâce à une meilleure différence de points. ● DEJA BATTUS par le pays de Galles (34-33) et l'An-

gleterre (21-10), les Français inquisiteurs à moins de six mois de la Coupe du monde 1999. ● DANS SON ANALYSE pour *Le Monde*, Jean Trillo fustige le manque de combativité et

d'intelligence tactique d'une équipe à forte tradition de jeu. ● L'ANGLETERRE, battu, dimanche 11 avril, à Wembley, par le pays de Galles (31-32), à la dernière minute, n'ont pas

pu signer le onzième grand chelem de leur histoire. ● EN 2000, le tournoi des Cinq nations deviendra tournoi des Six nations à la faveur de l'entrée en compétition du XV d'Italie.

Le XV de France au bord de la crise de nerfs après sa défaite face à l'Ecosse

La victoire du XV du Chardon (36-22) consacre le beau rugby de mouvement des Ecossais, qui s'adjugent le dernier Tournoi des cinq nations de l'histoire. L'équipe de France ne parvient pas à surmonter ses étranges déficiences et prend la dernière place de la compétition

« RIDICULE. » C'est le mot de la fin d'Emile Ntamack, l'arrière du XV de France. C'est le dernier mot d'un invraisemblable Tournoi des cinq nations qui a vu l'équipe de France plonger, en un mois, dans un abysse de doute et de déraison. C'est la seule conclusion possible après la consternante prestation des Tricolores, qui ont concédé, samedi 10 avril, face à l'Ecosse, leur troisième défaite consécutive (22-36) dans le tournoi 1999, son troisième revers d'affilée au Stade de France, après les rencontres avec l'Australie (21-32) et le pays de Galles (33-34).

Ridicule fut la défense française, qui, pendant une demi-heure, offrit aux trois-quarts écossais toute la place nécessaire, et même davantage, pour aller inscrire cinq essais au pied des poteaux, par Martin Leslie (9^e, 27^e), Alan Tait (11^e, 23^e) et Greg Townsend (14^e). Point de placages des troisième ligne, point de résistance du côté des centres, des réactions naïves à la moindre feinte : pourquoi s'embarrasser de mouvements compliqués, devaient se dire les Glenn Metcalfe, Greg Townsend et autres Alan Tait, tout surpris de traverser le premier rideau et le reste de la défense française plein champ, « comme dans du beurre ». Cinq essais écossais entre la 9^e et la 27^e minutes : du jamais-vu, ni à Paris ni à Murrayfield. « Incroyable ! », s'esclaffait Gavin Hastings à la mi-temps.

L'ancien arrière du XV d'Ecosse, aujourd'hui consultant à la BBC, avait rapidement fait ses comptes : son pays n'avait jamais marqué autant de points (33) face à la France, et il restait 40 minutes à jouer. Elle furent beaucoup plus calmes. Ses

compatriotes ont augmenté leur avantage d'une seule pénalité de Kenny Logan (52^e), avant de sortir sous l'ovation, gênée mais sincère, du public parisien. Pour cette dernière des Cinq Nations, l'ambiance du Stade de France renvoyait étrangement à l'atmosphère de la der du Parc des Princes, où, en novembre 1997, les spectateurs avaient accordé un triomphe identique aux Sud-Africains de Nick Mallett, bourreaux de cette équipe de France jamais à l'aise au moment d'envoyer les génériques de fin.

Ridicules furent ensuite les attaquants français. Avant de sortir sur blessure (entorse du genou), dès la 2^e minute, Thomas Castaignède avait pourtant démontré qu'il y aurait des intervalles à prendre, cet après-midi-là, dans la défense écossaise.

UN RUGBY JUBILATOIRE

D'une formidable accélération, il avait envoyé à l'essai Emile Ntamack, puissant, opportuniste. Plus tard, après un essai de Christophe Juillet (21^e) sur une mêlée à 2 mètres de la ligne écossaise, c'était au tour de Christophe Dominici de percer jusque dans l'en-but adverse (29^e). Mais ensuite, que de précipitations, que d'erreurs de débutants ! Gagnés par la panique, guettés par le spectre d'une nouvelle déculottée, les coéquipiers de Raphaël Ibanez ont encore bredouillé un jeu incohérent.

Rétifs au magistral cours de rugby simple et efficace des Ecossais, ils se sont soulevés enfoncés, tête baissée et « qui m'aime me suive », quand leurs adversaires s'ingéniaient à jouer debout, tête haute,



Malgré les efforts d'Emile Ntamack, le Quinze de France a subi le jeu brillant des Ecossais

appuis solides et soutien permanent. Un rugby jubilatoire, auquel les Français n'ont pu résister. On a vu, côté français, Philippe Carbonneau obligé de contourner un de ses partenaires pour essayer de relancer le jeu. On a vu, après plusieurs temps de jeu, le pilier Franck Tournaire hériter d'un ballon en position d'aïlier, et ne pas savoir quoi en faire. On a vu le demi de mêlée parisien Chritophe Laussucq, rentré à la place de Phi-

lippe Carbonneau, lui aussi blessé au genou, « tomber » un ballon tout seul, en voulant jouer rapidement une pénalité. « Cela ne m'était pas arrivé depuis que je jouais en minimes », confessa-t-il, penaud.

L'équipe de France de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux est au bord de la crise de nerfs. Depuis le début de la saison internationale, elle vit dans la fébrilité, plongée dans une étonnante dé-

Après deux grands chelems, le XV de France avait connu un automne mitigé – une victoire sur l'Argentine et une défaite assez encourageante contre l'Australie –, puis l'hiver avait débuté par un net succès en Italie et par une belle démonstration de courage en Irlande. Pas de quoi déprimer ! Et pourtant, tout s'est effondré en une mi-temps face au pays de Galles, le 6 mars.

« Ce groupe avait toujours vécu

sur des moments positifs, sur des victoires, avance le capitaine, Raphaël Ibanez. Aujourd'hui, on se met dans des situations qu'on n'a pas l'habitude de vivre. » Ces Bleus n'ont plus que de maigres certitudes ; ils tentent de « recoller les morceaux » en attendant de sortir de leur errance, mais le moindre grain de sable fait tout voler en éclats. La sortie de Richard Dourthe contre le pays de Galles, celle de Thomas Castaignède contre l'Ecosse ont provoqué les mêmes périodes de flottement. « On se sent impuissants, on est maladroits, avoue Emile Ntamack. On est incapables d'enchaîner les actions. Quand ce n'est pas à cause de la discipline, c'est la technique qui faillit. » Et quand elle s'abandonne, cette équipe ne fait malheureusement pas les choses à moitié : c'est la débâcle.

La France termine à la toute dernière place du Tournoi des cinq nations, comme en 1969 : c'était déjà au lendemain d'un grand chelem, mais en 1999, à quelques mois de la Coupe du monde, ce coup de blues laisse perplexé. Pour dramatiser la situation, les Français lorgnent volontiers vers le parcours des Bleus d'Aimé Jacquet, oubliant au passage que, s'ils n'enthousiasmaient pas les foules, ces Bleus-là avaient toujours dégagé une immense force morale et perdaient fort peu de matches. Le rugby tricolore a moins de six mois pour soigner sa déprime ; moins de six mois pour donner raison à John Telfer, l'entraîneur écossais, qui affirmait, samedi, que ses joueurs n'avaient pas eu affaire à une équipe de France « normale ».

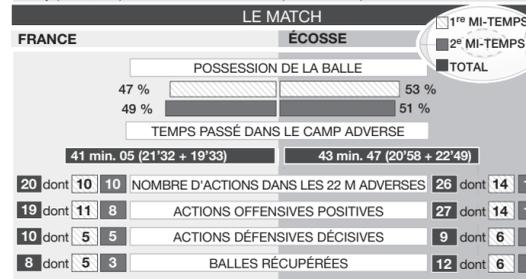
Eric Collier

Fin de saison compromise pour Philippe Carbonneau et Thomas Castaignède

Le demi de mêlée de l'équipe de France et de Brive, Philippe Carbonneau, a quitté la pelouse du Stade de France juste avant la mi-temps, samedi 10 avril, victime d'une entorse au genou qui pourrait l'éloigner des terrains pendant six mois et donc compromettre sa participation à la Coupe du monde, disputée en octobre-novembre. Thomas Castaignède, sorti dès la 2^e minute, également à cause d'une entorse au genou, devrait être rétabli dans six ou sept semaines, trop tard pour le Top 16 (la phase finale du championnat de France), qu'il dispute actuellement avec son club de Castres. Ces deux blessures viennent s'ajouter à la longue liste d'internationaux blessés cette année. Selon Jean-Claude Skrela, onze joueurs titulaires l'année dernière manquaient à la fin du match contre l'Ecosse.

TOURNOI DES CINQ NATIONS	
FRANCE 22	ÉCOSSE 36
Samedi 10 avril • Stade de France, à St-Denis • Temps ensoleillé • Terrain excellent	
Public enthousiaste • 78 918 spectateurs • Arbitre : M. Thomas (PdG).	

LES ÉQUIPES	
FRANCE	Entraîneurs : Skrela et Villepreux • Ntamack • Garbajosa ; Giordani (Lombard, 63 ^e) ; Comba ; Dominici • Castaignède (Aucagne, 3 ^e) ; Carbonneau (Laussucq, 39 ^e) • Labit ; Juillet ; Castel (Benetton, 56 ^e) • Cléda (Auradou, 56 ^e) ; Brouzet • Tournaire ; Ibanez (cap.) ; Califano (Marconnet, 56 ^e)
ÉCOSSE	Entraîneurs : Telfer • Metcalfe • C. Murray ; Tait ; J. Leslie ; Logan • Townsend ; Armstrong (cap.) • M. Leslie ; Reid ; Pountney (Walton, 74 ^e) • Grimes ; S. Murray (Reed, 80 ^e) • Burnell ; Bulloch ; Hilton (Graham, 67 ^e)



LES POINTS	
FRANCE : 3 essais de Ntamack (2 ^e), Juillet (21 ^e), Dominici (28 ^e) ; 2 transformations (21 ^e , 28 ^e) et 1 pénalité d'Aucagne (40 ^e).	ÉCOSSE : 5 essais de M. Leslie (9 ^e , 27 ^e), Tait (11 ^e , 23 ^e), Townsend (14 ^e) ; 4 transformations (9 ^e , 11 ^e , 14 ^e , 27 ^e) et 1 pénalité de Logan (52 ^e).
FAUTES	HOMMES DU MATCH
Pénalités en faveur de la France : 10 (6+4), dont 1 tentée (1+0) et 1 transformée (1+0).	Christophe Dominici , en plein naufrage tricolore, s'est distingué par sa combativité, sa vélocité et sa capacité à donner de la profondeur au jeu. La fulgurance de ses accélérations lui a permis de s'infiltrer dans la défense écossaise, et d'aplatir dans l'en-but.
Pénalités en faveur de l'Ecosse : 8 (4+4), dont 2 tentées (0+2) et 1 transformée (0+1).	Gregor Townsend a parfaitement orchestré le jeu réaliste et performant des Ecossais, notamment lors de la première demi-heure. Investi des pleins pouvoirs en matière d'abauches des offensives, il a marqué un essai et en a offert un autre à Martin Leslie.
	LE FAIT DU MATCH
	En inscrivant cinq essais en moins de 30 minutes, les Ecossais ont déclenché un festival offensif et prouvé leur fraîcheur physique en plus de leur talent. En profitant des maladroites adresses adverses, Martin Leslie et ses coéquipiers ont mis en évidence les failles de la défense française.
	Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

L'Angleterre échoue, à Londres, aux portes du grand chelem

LONDRES

de notre envoyé spécial

Les chœurs gallois n'ont pas que de la voix : ils ont aussi de l'oreille et chantent à capella sans jamais perdre ni le rythme, ni la mesure. En ces périodes troublées où la planète rugby se cherche un nord, eux savent, dans les grands moments, puiser au souvenir de leurs ancêtres, de quoi ragailardir quinze bonshommes. Comme pour célébrer un événement – le dernier match du tournoi à cinq nations –, ils avaient convoqué, dimanche 11 avril, sur le gazon ardent de Wembley, l'esprit de ce rugby monté du fond de leurs mines centenaires et aujourd'hui fermées.

C'est là, dans ce pays de vertes vallées noircies par la poussière de charbon, que, le 1^{er} janvier 1910, naissait le tournoi des Cinq nations. Ce jour-là, dans le stade de Swansea, les Gallois recevaient la France, enfin admise par les Lords du vénérable International Board, à participer à l'épreuve reine du « noble game ». Une épreuve sans autre enjeu que celui de la compétition pure et du plaisir de venir à bout de l'adversaire. Du cœur, les Gallois n'en manquent pas. Et quand ils le mettent à l'ouvrage sur un terrain de rugby, rien, pas même quinze Anglais parfaitement organisés et plutôt bien inspirés, ne saurait calmer leur ferveur qui leur valut, jadis, le surnom de « diables rouges ». Dimanche à Wembley, ce temple du football anglais, qui, dans

l'attente de l'achèvement des travaux du Millenium stadium de Cardiff, sert depuis deux saisons d'autre galloise, on aurait pu croire l'espace de deux heures que l'âme de l'Arms park s'était réincarnée dans ce quartier du nord de Londres, tandis que ressurgissaient les folles envolées du rugby gallois des années 70.

L'HEURE DE LA RENAISSANCE

En guise d'ultime salut, de dernier coup de chapeau à ce bon vieux *Five Nations Championship*, qui deviendra dès le 5 février 2000, avec l'entrée de l'Italie, le *Six Nations Championship*, Gallois et Anglais ont offert un spectacle comme ce sport nous en a rarement proposé ces derniers mois dans l'hémisphère nord. Au-delà du score serré (32-31) acquis par les Gallois à la dernière minute sur un essai du centre Scott Gibbs transformé par l'insatiable buteur Neil Jenkins, privant ainsi les Anglais d'une 24^e victoire dans le tournoi et d'un onzième grand chelem, les deux équipes ont livré un match d'une époustouflante intensité. Les Gallois débordaient d'énergie et multipliaient les initiatives tandis que les Anglais – comble d'hérésie ! – allaient jusqu'à jouer des pénalités à la main... Avec cinq essais à inscrire au solde de cette rencontre, trois pour les Anglais (Dan Luger, 3^e minute, Steve Hanley 21^e et Richard Hill 40^e), et deux pour les Gallois (Shane Howarth 47^e et Scott Gibbs 87^e), dix

pénalités transformées (6 pour Neil Jenkins côté Gallois et 4 pour Jonny Wilkinson côté Anglais), les hommes de Lawrence Dallaglio et de Rob Howley, les deux capitaines, ont rappelé à ceux du Français Raphaël Ibanez que le rugby n'est pas seulement un jeu de balle. C'est aussi un sport de combat et d'engagement physique, un jeu de conquête du ballon et d'occupation de terrain où la complexité des règles n'interdit pas la simplicité des gestes.

Peut-être est-ce cette simplicité que Graham Henry, l'entraîneur néo-zélandais du XV du pays de Galles, a su réinculquer à ses hommes. Au fil des semaines, ceux-là sont parvenus à retrouver confiance et efficacité. Au cours des dernières années, ils avaient pourtant touché le fond, hésitant entre débâcle (51-0 contre la France, il y a un an) et faillite (96-13 contre les Springboks). Après des débuts difficiles – deux défaites contre l'Ecosse et contre l'Irlande – les Neil Jenkins, Rob Howley, Scott Quinnell et autres Shane Howarth ont réussi à vaincre les favoris du tournoi. A entendre les chants gallois qui faisaient vibrer les gradins du vieux stade de la capitale anglaise, on peut penser qu'en enterrant le tournoi des Cinq nations les « diables rouges » ont également sonné, dimanche, pour cette dernière à Wembley, l'heure de la renaissance.

Yves Bordenave

Une affaire de crédibilité

IL Y A des jours où l'on ne devrait pas vivre. France-Ecosse représentait le match du rachat pour une équipe qui avait eu beaucoup de mal à vaincre l'Irlande et perdu ses deux

ANALYSE

Il y a des jours où on aimerait entraîner l'équipe de France et puis il y en a d'autres...

autres rencontres du Tournoi des cinq nations. Il fallait donc sortir de l'abîme pour vaincre le XV du chardon avec la manière. Les Français ont réussi d'entrée de jeu, par une percée de Thomas Castaignède, à prendre le match en main pour une victoire que l'on entrevoyait déjà facile. Cet essai flamboyant sera la seule action française dans la tradition. Et les Ecossais, qui, sur les matches précédents, avaient laissé entrevoir leurs qualités

offensives, nous ont fait découvrir toute l'étendue de leur talent. Partis de leurs 22 mètres, ils ont joué délébérement le rugby offensif qu'ils avaient choisi. Plus vifs, plus rapides, leur jeu s'est développé avec une étonnante facilité, d'autant que les Français ont fait preuve d'une faiblesse défensive indigne d'un match international. Avec une promptitude stupéfiante, des Ecossais volants nous ont frappé par terre et même mis plus bas que terre. En face d'eux, une lourde phalange de laborieux vêtus de blanc paraît à la chasse aux papillons.

Le XV du chardon, en pleine confiance, a libéré systématiquement, au placage, des ballons qui ont permis de donner du rythme et d'ouvrir de grands espaces. Des Ecossais de grand vent, l'air léger, limpides et libres, se sont joués de Français confiés dans un air raréfié. Le rythme et l'habileté des adversaires les ont dépassés. L'équipe s'est défitée. Les gestes naturels sont devenus doulou-

reux, des inhibitions ont tétanisé cette équipe dont la grande carcasse a sonné creux. La dynamique d'un groupe est complexe, son alchimie fait une part importante au hasard. Ce groupe très « propre », porteur des valeurs de notre rugby, est en train de perdre sa crédibilité.

La performance est liée à l'amalgame de plusieurs facteurs. Comment peut-on expliquer la mutation, en une saison, des Ecossais, et, à l'inverse, la dégringolade des Français ? Il existe une raison. Il faut absolument la déceler pour que survive l'équipe de France. Peu de jeu collectif, peu de joueurs de niveau international, pas d'intelligence tactique, trop de fautes techniques individuelles, un manque d'enthousiasme et de fraîcheur physique, un calendrier trop chargé, beaucoup de blessés, le professionnalisme naissant ou encore la dépression du surmené, la surchauffe, le trop-plein ? Comparer Écosse-France 1998 (16-51) et France-

Écosse 1999 (22-36) ajoute à l'imbricolage. L'encadrement de l'équipe de France remis en cause par ses revers successifs a encore le temps de trouver la solution – un équilibre thérapeutique entre les anxiolytiques avant une bonne dose d'euphorisants – et sauver la situation en vue de la Coupe du monde. En faisant l'inventaire des possibilités de cette équipe, en recherchant l'efficacité et le réalisme, on va surtout s'apercevoir qu'il faudra réapprendre à avancer. Pour cela, point de recette miracle. Il suffit de retrouver les fondements du jeu, la notion de combat surtout qui servira toujours de base à un jeu plus flamboyant. Il y a des jours où on aimerait entraîner l'équipe de France et puis il y en a d'autres...

Jean Trillo

★ Jean Trillo, ancien international, a été entraîneur du XV de France.

Guillaume Auger a fait son apprentissage de « flahute » sur les pavés de Paris-Roubaix

Le jeune Français a renoncé peu après la tranchée d’Arenberg

La 97^e édition de Paris-Roubaix s’est achevée, dimanche 11 avril, sur un nouveau triomphe de l’équipe italienne Mapei, qui, comme en 1996 et

1998, a monopolisé le podium. La victoire est revenue à Andrea Tafi, les Belges Wilfried Peeters et Tom Steels complétant le palmarès. Seuls sept

coureurs français ont fini la course. Le premier d’entre eux, Emmanuel Magnien (Française des Jeux), a pris la 26^e place.

c’était *« un peu la déception »*. Car il ne faut pas le pousser beaucoup pour qu’il explique que Paris-Roubaix le *« fait rêver »*. *« C’est la plus belle à mes yeux, la plus dure aussi »*, avouait-il trois jours avant le départ de « la reine des classiques », tout en citant des images qui l’ont marqué : le final entre Gilbert Duclos-Lassalle et Franco Ballerini en 1993 et la victoire de Frédéric Guesdon en 1997.

En 1998, pour sa première participation à Paris-Roubaix, le *« grand »*, comme on l’appelle chez BigMat Auber 93 (1,94 m pour 83 kilos), avait également connu la déception. *« Je voulais absolument finir mon premier Paris-Roubaix chez les professionnels, j’étais arrivé 60^e à 26 minutes de Franco Ballerini mais j’avais été déclaré hors délai »*, se souvient-il.

Pour autant, à écouter son directeur sportif, Stéphane Javalet, rien n’est perdu pour Guillaume Auger, qui n’en est qu’à sa deuxième saison dans les rangs des professionnels : *« C’est de la graine de flahute, ces coureurs durs au mal. Il est en période*

pei. Soixante kilomètres avant l’arrivée, Guillaume Auger avait mis pied à terre. Trop loin de tout. Ejecté du peloton dès la tranchée d’Arenberg (Nord), 40 kilomètres plus tôt. Faute d’avoir su jouer des coudes pour aborder en bonne position ce lami-noir et ses pavés, qui étaient pris en sens inverse afin de réduire les risques d’accidents, après celui dont avait été victime le Belge Johan Museeuw (Mapei), en 1998.

« J’ai attrapé dans les derniers les pavés et quand je suis sorti de là, avec quatre autres coureurs, on a essayé de recoller au paquet, on voyait les voitures devant, mais on n’a jamais pu. On a ensuite roulé à une quinzaine, mais, de toute façon, on voyait les voitures devant, mais on n’a jamais pu. On a ensuite roulé à une quinzaine, mais, de toute façon, on voyait les voitures devant. C’était dur », faisait valoir Guillaume Auger, qui admettait que *« dans la tête c’était pas ça non plus »*. La faute à un genou douloureux, suite à une chute, deux jours plus tôt.

Alors, forcément, pour ce coureur bourguignon (il est natif de Joigny, non loin d’Auxerre, dans l’Yonne),

Charly Mottet renonce à diriger l’équipe de France

Charly Mottet, trente-six ans, a annoncé, dimanche 11 avril, qu’il démissionne de son poste de directeur sportif de l’équipe de France de cyclisme. L’ancien champion a déclaré à l’Agence France Presse (AFP) avoir pris cette décision pour *« des raisons personnelles et familiales »*, et non pas par rapport au contexte actuel du cyclisme qui traverse une grave crise à la suite de l’affaire Festina. Il s’est refusé à tout autre commentaire. *« Les prochains Championnats du monde sont maintenant dans moins de six mois et je ne voulais pas attendre davantage »*, a-t-il ajouté. L’ancien champion occupait la fonction de directeur sportif au sein de la Fédération française de cyclisme (FFC) depuis 1997, date à laquelle il avait succédé à Bernard Thévenet. Pour ses débuts, aux Championnats du monde de Saint-Sébastien (Espagne), Laurent Brochard sur route et Laurent Jalabert dans le contre-la-montre avaient gagné deux médailles d’or.

Un nouveau tiercé de l’équipe Mapei

ROUBAIX
de notre envoyé spécial
Pour la troisième fois en quatre éditions, l’équipe italienne Mapei s’est adjugé Paris-Roubaix, dimanche 11 avril. Pour la troisième fois en quatre éditions, les coureurs de la première formation mondiale ont trusté les trois premières places de « la reine des classiques ». Après le Belge Johan Museeuw, en 1996, et l’Italien Franco Ballerini, en 1998, c’est à nouveau un Italien, Andrea Tafi, trente-deux ans, qui a fait triompher les couleurs d’une équipe transalpine fortement irritée, une semaine plus tôt, d’avoir été dominée au Tour des Flandres et impliquée dans une affaire de colis d’amphétamines.

Auteur d’une échappée solitaire de 37 kilomètres, Andrea Tafi a devancé ses coéquipiers belges Wilfried Peeters et Tom Steels. Déjà classé troisième à Roubaix en 1996 – la direction de Mapei lui avait imposé de laisser la vic-

toire à Johan Museeuw – et deuxième en 1998, Andrea Tafi a réalisé son rêve : s’imposer sur les pavés du nord avec le maillot de champion d’Italie sur les épaules. Comme le fit son compatriote Francesco Moser. Cette image avait marqué un Andrea Tafi encore adolescent. *« Peut-être qu’un jour moi aussi… »*, avait-il laissé échapper à la veille de l’épreuve.

Réputé pour son tempérament d’attaquant, Andrea Tafi en a apporté la preuve. Il a contribué à faire voler en éclats, dans la tranchée d’Arenberg, un peloton lancé aux troussees de six échappés matinaux, parmi lesquels figurait Tom Steels. Une première sélection dont ont été victimes Franco Ballerini, Andrei Tchmil, Johan Museeuw, Peter Van Petegem… C’est encore lui qui, plus tard, en attaquant sur les pavés de Mons-en-Pévèle (Nord), a permis d’isoler six hommes en tête. Repérable entre tous, avec sa position très allongée sur le vélo et une casquette dont il ne

garde que la base et la visière, Andrea Tafi affirme être *« transformé »* lorsqu’il roule sur les pavés. Mais c’est sur une portion de route asphaltée qu’il a construit sa victoire, lâchant ses compagnons sur une longue accélération après 236 kilomètres de course et après une crevaision qui l’a rejeté à un moment du groupe de tête. Le visage barré par un perpétuel ritcus, Andrea Tafi n’a pas usurpé le surnom de « Mobylette » qu’on lui donne dans le peloton.

Encore faudrait-il être absolument sûr de la nature du carburant avec lequel il fonctionne. Depuis un certain printemps 1994 et la domination qu’exerçait une autre équipe italienne, la Gewiss, dont on a su depuis qu’elle devait beaucoup à la chimie, les tiercés comme ceux réussis par la Mapei laissent un drôle d’arrière-goût.

Ph. L. C.

Au Grand Prix du Brésil, Hakkinen dame le pion à son rival, Schumacher

UN BREF MOMENT d’hésitation. Le Grand Prix du Brésil n’en est qu’à ses premiers kilomètres, dimanche 11 avril sur le circuit d’Interlagos, lorsque la monoplace conduite par



Mika Hakkinen, en tête de la course, donne l’impression d’être victime de hoquets. Peu avant, son coéquipier de l’équipe McLaren/Mercedes, l’Écossais David Coulthard, était resté immobilisé sur la grille de départ pour un problème de boîte. A quoi pense Hakkinen à cet instant précis ?

Le 7 mars à Melbourne, pour la première épreuve de la saison, les deux voitures à la robe argentée n’avaient pu terminer la course en raison de problèmes mécaniques.

RÉSULTATS AUTOMOBILISME

Formule 1 : Grand Prix du Brésil (deuxième épreuve du Championnat du monde)

1. Mika Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), les 309,024 km en 1 h 36 min 3 s 785 (moyenne : 192,994 km/h) ; 2. Michael Schumacher (All., Ferrari), à 4 s 9 ; 3. Heinz-Harald Frentzen (All., Jordan-Mugen Honda), à un tour ; 4. Raf Schumacher (All., Williams-Supertec), à un tour ; 5. Eddie Irvine (Irl., Ferrari), à un tour ; 6. Olivier Panis (Fra., Prost-Peugeot), à un tour ; 7. Alexander Wurz (Aut., Benetton-Supertec), à deux tours ; 8. Torano-

suke Takagi (Jap., Arrows), à trois tours ; 9. Marc Gene (Esp., Minardi-Ford), à trois tours. Les autres concurrents n’ont pas été classés.

Championnat du monde des pilotes : 1. Eddie Irvine (Irl.), 12 points ; 2. Mikka Hakkinen (Fin.), 10 pts ; Heinz-Harald Frentzen (All.), 10 pts ; 4. Ralph Schumacher (All.), 7 pts ; 5. Michael Schumacher (All.), 6 pts ; 6. Giancarlo Fisichella (Ita.), 2 pts ; 7. Rubens Barrichello (Bré.), 2 pts ; 8. Pedro de la Rosa (Esp.), 1 pt ; 9. Olivier Panis (Fra.), 1 pt.
Championnat du monde des constructeurs : 1. Ferrari, 18 points ; 2. McLaren-Mercedes et Jordan-Mugen Honda, 10 pts ; 4. Williams-Supertec, 7 pts ; 5. Benetton-Supertec, 3 pts ; 6. Stewart-Ford, 2 pts ; 7. Arrows et Prost-Peugeot, 1 pt.

Nouveau succès des Kawasaki aux 24 Heures du Mans moto

L’ÉQUIPAGE FRANCO-ANGLAIS composé de Bertrand Sébilleau, Steve Hislop et Chris Walker a donné à Kawasaki, dimanche 11 avril, sa deuxième victoire d’affilée dans les 24 Heures du Mans motocyclistes, la première épreuve du championnat du monde d’endurance. En s’imposant pour la huitième fois sur le circuit Bugatti, les *« motos vertes »* nourrissent l’espoir de détrôner Honda, neuf fois vainqueur de l’épreuve mancelle. Au terme d’une course à rebondissements – que l’écurie a dominé de bout en bout –, la ZX7RR n° 11 a nettement devancé deux Suzuki d’usine, de 8 et 28 tours. Cette 22^e édition restera marquée par l’hécatombe des motos officielles. Sur les sept engagées au départ, trois seulement ont franchi la ligne d’arrivée. La Kawasaki de la Guyot Motorcycle Team se classe quatrième et, fait rare dans les annales de la course, une Yamaha de la catégorie Stocksport (série) s’est hissée en 5^e position.

Démâtage d’un concurrent de la course autour du monde après le départ de la dernière étape

LE NAVIGATEUR AMÉRICAIN BRAD VAN LIEW (*Balance Bar*) a dé-mâté dimanche 11 avril au large des côtes de l’Uruguay peu après le départ de la quatrième et dernière étape d’Around Alone, course à la voile autour du monde en solitaire avec escales (*Le Monde* daté 11 et 12 avril). Après avoir entendu un craquement, il a expliqué qu’il était sorti sur le pont pour constater que le mât s’était rompu et pendait dans l’eau. Le Français Jean-Pierre Mouligné, qui était le concurrent le plus proche de lui à environ 18 milles, s’est détourné de sa route pour lui porter secours. Avant cette avarie, Van Liew était deuxième des voiliers de classe II derrière Jean-Pierre Mouligné (*Cray Valley*). Marc Thiercelin, à bord de *Somewhere*, se trouvait en tête de l’étape et devançait de 25 milles l’Italien Giovanni Soldini (Fila) en classe I.

DÉPÊCHES

■ **ALPINISME : le Français Jean-Christophe Lafaille a réalisé en solitaire** la première ascension du *« bouclier »* des Grandes Jorasses dans le massif du Mont-Blanc, une voie de 400 mètres située sous l’éperon Croz (4 208 mètres). Parti vendredi 2 avril, l’alpiniste de 33 ans a atteint le sommet vendredi 9 avril, par très mauvais temps.

■ **BASKET-BALL : Bourg-en-Bresse (ProB), difficile vainqueur de Dijon (ProA)** 74-73, a créé, vendredi 9 avril, l’unique surprise des huitièmes de finale de la Coupe de France. Strasbourg, en passe de retrouver sa place parmi l’élite, demeure le seul autre club de ProB qualifié après sa victoire à Nantes (ProB) 80-73. Le match au sommet des quarts de finale opposera Pau-Orthez à Villeurbanne, mercredi 14 avril.

■ **BOXE : le Français Julien « Bobo » Lorcyc a ravi la ceinture de champion du monde** des poids légers (WBA) à son compatriote Jean-Baptiste Mendy, samedi 10 avril, sur le ring dressé au Palais omnisports de Paris-Bercy. Jean-Baptiste Mendy, âgé de 36 ans, a été arrêté par l’arbitre à la 6^e reprise, alors qu’il était mené aux points. Houari Amri, son manager, a annoncé qu’il allait poser réclamation pour non-respect du règlement dans un choc de têtes.

■ **CYCLISME : le coureur français Gregory Vollet**, vainqueur à Sydney de la deuxième manche de la Coupe du monde de cross country-VTT 1999, dimanche 11 avril, a pris la tête du classement de la compétition. Le Clermontois, qui a accéléré à deux tours de la fin, s’est imposé avec 7 secondes d’avance sur l’Australien Cadel Evans, détenteur de la Coupe du monde.

■ **FOOTBALL : le FC Barcelone a effectué un grand pas vers son deuxième titre** consécutif de champion d’Espagne, en s’imposant à Tenerife (2-3), samedi 10 avril au cours de la 29^e journée. Le Barça compte sept points d’avance sur le Celta Vigo, auteur d’une belle victoire devant le Real Madrid (5-1), et huit sur Valence, qui a dû se contenter du match nul (1-1) contre l’Extremadura.

■ **L’AS Rome s’est imposée (3-1) face à la Lazio Rome**, leader du championnat d’Italie, dimanche 11 avril, lors de la 28^e journée. Malgré cet échec, le premier en 16 matches, les joueurs de la Lazio conservent la tête du classement mais ne comptent plus que 4 points d’avance sur le Milan AC, victorieux de Parme (2-1), qui s’est hissé à la deuxième place au détriment de la Fiorentina, tenue en échec face à Bari (2-2). Bologne, adversaire de Marseille en demi-finales de Coupe UEFA, a obtenu le match nul à Turin contre la Juventus (2-2) et pointe à la huitième place.

■ **Newcastle, grâce à deux buts d’Alan Shearer, s’est qualifié pour la finale** de la Coupe d’Angleterre en battant Tottenham (2-0) après prolongations, dimanche 11 avril. Dans l’autre demi-finale, Manchester United et Arsenal n’ont pu se départager (0-0) après prolongations, et rejoueront mercredi 14 avril à Birmingham.

■ **Le Bayern Munich, toujours en course** en Ligue des champions et en Coupe nationale, a été tenu en échec (1-1) sur son terrain par Schalke 04, samedi 10 avril, lors de la 25^e journée du championnat d’Allemagne. Le Bayer Leverkusen, vainqueur (2-1) de l’Eintracht Francfort, a profité de ce faux pas pour réduire son retard (13 points) sur les Bavarois, invaincus depuis le 21 novembre.

■ **HANDBALL : l’équipe néerlandaise de Nieuwegein** a battu la formation féminine de Nîmes (24-21), en demi-finales aller de la Coupe des villes samedi 10 avril. Le match retour se disputera le dimanche 18 avril à Nîmes.

■ **HOCKEY SUR GLACE : Amiens s’est imposé à Reims (1-3)** samedi 10 avril lors du deuxième match de la finale du championnat de France. Les Amiénois, qui mènent 2 victoires à 0, ont pris une option pour le titre, qui se dispute au meilleur des cinq matches.

■ **SPORTS ÉQUESTRES : la Néerlandaise Anky Van Grunsven** s’est adjugé, pour la quatrième fois, la finale de la Coupe du monde de dressage, dimanche 11 avril à Dortmund (Allemagne). La cavalière, vice-championne olympique de 31 ans, a devancé l’Allemande Isabell Werth, double championne olympique.

■ **TENNIS : l’Espagnol Albert Costa, tête de série n° 4 et vainqueur de Jérôme Golmard** en demi-finales (6-4, 6-4), a gagné le tournoi d’Estoril, première épreuve de la saison sur terre battue du circuit ATP, en battant l’Américain Todd Martin (n° 2) 7-6 (7/4), 2-6, 6-3, dimanche 11 avril en finale.

■ **TENNIS DE TABLE : l’équipe masculine du Caen TTC a remporté la Ligue des champions européenne** en s’imposant, dimanche 11 avril, au Borussia Düsseldorf par 4 victoires à 3. Le capitaine Damien Eloi et ses coéquipiers s’étaient imposés au match aller en Normandie. ■ **VOLLEY-BALL : l’équipe de Poitiers, qui avait terminé en tête de la phase régulière**, s’est qualifiée pour les demi-finales du championnat de France en battant Tourcoing par 3 sets à 0, dimanche 11 avril à domicile. Les Poitevins affronteront Cannes au tour suivant, les 17, 24 et 25 avril. L’autre demi-finale opposera, aux mêmes dates, Sète à Parès-Volley.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 29 effectués samedi 10 avril.** Premier tirage : 7, 20, 29, 35, 41, 44, numéro complémentaire : 33. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 252 040 F, 190 872,26 € ; 5 numéros : 7 775 F, 1 185,29 € ; 4 numéros et le complémentaire : 342 F, 52,13 € ; 4 numéros : 171 F, 26,06 € ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F, 5,18 € ; 3 numéros : 17 F, 2,59 €. Second tirage : 14, 28, 30, 37, 39, 40, numéro complémentaire : 25. Rapports pour 6 numéros : 30 903 735 F, 4 711 244 € ; 5 numéros et le complémentaire : 103 960 F, 15 848,59 € ; 5 numéros : 9 775 F, 1 490,18 € ; 4 numéros et le complémentaire : 392 F, 59,76 € ; 4 numéros : 196 F, 29,88 € ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F, 5,48 € ; 3 numéros : 18 F, 2,74 €.

Net rafraîchissement

MARDI, une dépression assez creuse va rester stationnaire entre l'Ecosse et la Scandinavie. Après le passage temporaire se produira à la mi-journée. Il fera de 7 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le temps sera incertain avec des averses surtout sur les côtes. Il neigera sur les Pyrénées à partir de 1200 mètres. Il fera de 8 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages seront nombreux avec des averses qui donneront de la neige au-dessus de 800 à 1000 mètres. Il fera de 7 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - En Corse, le temps sera très agité le matin avec des averses fréquentes accompagnées d'orages. Le pourtour méditerranéen aura un ciel mitigé, partagé entre nuages et éclaircies. La tramontane et le vent d'ouest souffleront très fort le matin entre 100 et 120 km/h, puis s'atténueront un peu.

modérée ou des averses. On pourra entendre le tonnerre et il neigera à partir de 500 mètres. Une accalmie temporaire se produira à la mi-journée. Il fera de 7 à 9 degrés.

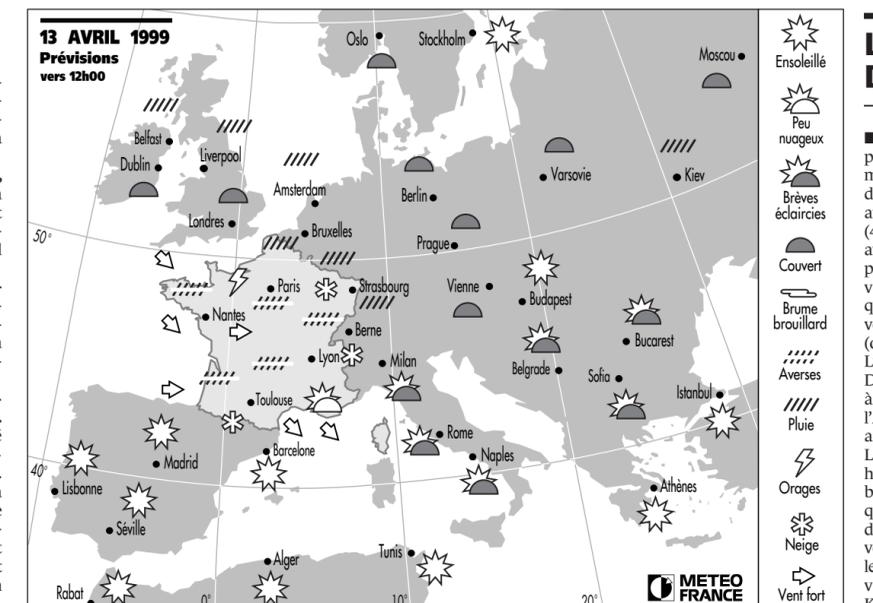
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le temps sera incertain avec des averses surtout sur les côtes. Il neigera sur les Pyrénées à partir de 1200 mètres. Il fera de 8 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages seront nombreux avec des averses qui donneront de la neige au-dessus de 800 à 1000 mètres. Il fera de 7 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - En Corse, le temps sera très agité le matin avec des averses fréquentes accompagnées d'orages. Le pourtour méditerranéen aura un ciel mitigé, partagé entre nuages et éclaircies. La tramontane et le vent d'ouest souffleront très fort le matin entre 100 et 120 km/h, puis s'atténueront un peu.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps sera chaotique avec à la mi-journée le passage d'une limite pluvieuse et instable. Des coups de tonnerre se feront entendre et il neigera sur les Ardennes à partir de 500 mètres. Il fera de 7 à 11 degrés. Le vent de secteur ouest sera très fort avec 100 km/h sur les côtes.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel sera très agité avec de la pluie

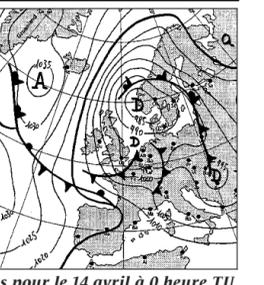
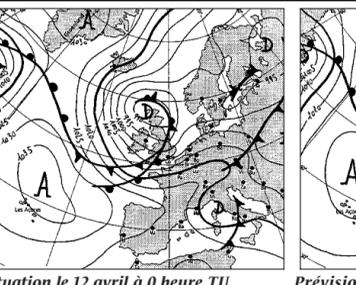


LE CARNET DU VOYAGEUR

AVION. Programme d'été étoffé pour la compagnie KLM qui augmente ses fréquences au départ d'Amsterdam vers les Etats-Unis avec, notamment, un pont aérien (4 vols quotidiens), en collaboration avec Northwest, pour Detroit, aéroport offrant des correspondances vers 200 villes américaines. Fréquences plus nombreuses, aussi, vers le Pérou, l'Equateur, la Chine (ouverture de Shanghai), la Syrie, le Liban, le Kenya et l'Afrique du Sud. Depuis la France, des vols en transit à Amsterdam (ou Detroit pour l'Amérique du Nord) sont possibles au départ de Clermont-Ferrand, Le Havre, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse. Tarifs uniques quelle que soit la ville française d'embarquement et promotions vers 50 destinations (dernier départ le 12 juin, retour le 25 juin). Réservations tél. : 01-44-56-18-18, 3615 KLM et site Internet : www.klm.fr

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions. Includes cities like Paris, London, Berlin, Rome, etc.

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions. Includes cities like New York, Los Angeles, Tokyo, etc.



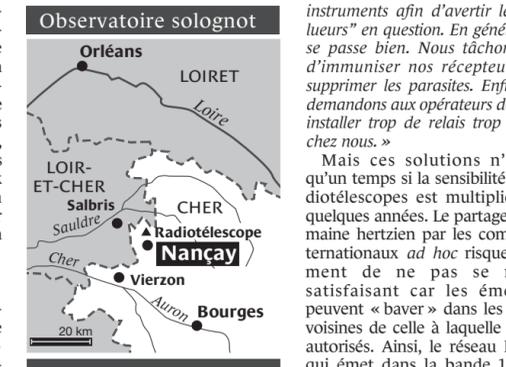
ASTRONOMIE

Les radioastronomes se mobilisent pour ne pas devenir « aveugles »

VÉRITABLEMENT entrée dans les mœurs scientifiques après la deuxième guerre mondiale, la radioastronomie fut découverte un peu par hasard, en 1931, par l'Américain Karl Jansky. Cet ingénieur des Bell Telephone Laboratories s'aperçut que des émissions naturelles d'ondes hertziennes provenant de la Voie lactée parasitaient les communications transatlantiques. Aujourd'hui, ironie suprême, c'est le contraire qui se passe. La radioastronomie, ce regard porté sur la lumière invisible émise par l'Univers, est menacée à relativement court terme par le développement des télécommunications et notamment par les constellations de satellites dédiées à la téléphonie mobile, qui envahissent les cieux. A l'heure actuelle, seul le réseau Iridium de l'Américain Motorola fonctionne, mais il sera suivi sous peu de concurrents tels Globalstar, ICO ou Teledec. D'ici cinq à dix ans, des centaines de satellites déverseront en continu leurs flux d'ondes sur la Terre, au risque d'« aveugler » les radiotélescopes.

que sont les militaires, l'aviation civile et l'audiovisuel. Avec l'explosion des télécommunications, cette cohabitation tranquille a volé en éclats. D'autant plus que le mouvement naturel de la recherche pousse à construire des instruments de plus en plus sensibles alors que, en sens inverse, les émetteurs s'avèrent de plus en plus nombreux et puissants. Un peu comme si un preneur de son voulait enregistrer le chant des oiseaux alors qu'un Concorde décolle à côté de lui.

POLLUTIONS TERRESTRES
« A terme, c'est incompatible, reconnaît Eric Gérard, responsable scientifique du grand radiotélescope de Nançay (CNRS-Observatoire de Paris), un instrument unique en Europe, blotti au cœur de la forêt solognote. Mais un affrontement avec les opérateurs des constellations de satellites serait stérile car le rapport de force est clairement à notre désavantage. Chaque réseau coûte au bas mot 10 milliards de francs alors que, par exemple, la rénovation du radiotélescope de Nançay a coûté 14 millions de francs. Nous avons plutôt intérêt à travailler ensemble. »
Le problème étant évidemment



planétaire, les radioastronomes du monde entier se serrent les coudes pour trouver des solutions. « En préalable, affirme Eric Gérard, il faut que les astronomes descendent de leur tour d'ivoire pour persuader le public de l'intérêt de leurs recherches et justifier l'utilité de telle ou telle bande de fréquences. Ensuite, il faut protéger nos sites. Cela se fait de plusieurs façons. A Nançay, nous avons installé une antenne pour repérer les émetteurs qui brouillent nos

instruments afin d'avertir les "pollueurs" en question. En général, cela se passe bien. Nous tâchons aussi d'immuniser nos récepteurs pour supprimer les parasites. Enfin, nous demandons aux opérateurs de ne pas installer trop de relais trop près de chez nous. »
Mais ces solutions n'auront qu'un temps si la sensibilité des radiotélescopes est multipliée d'ici quelques années. Le partage du domaine hertzien par les comités internationaux ad hoc risque également de ne pas se révéler satisfaisant car les émetteurs peuvent « baver » dans les bandes voisines de celle à laquelle ils sont autorisés. Ainsi, le réseau Iridium, qui émet dans la bande 1 621,35-1 626,5 MHz, est-il dangereusement proche de la fréquence des 1 612 MHz signalant la présence du radical hydroxyle (OH), si important pour l'étude des étoiles en phase finale.
Pour s'affranchir des pollutions terrestres, certains, tel le radioastronome français Jean Heidmann, envisagent le grand saut : aller installer un instrument sur le seul endroit à l'abri de toutes les « radio-pollutions » terrestres, la face cachée de la Lune (Le Monde du 21 janvier),

grise pour utiliser le spectre électromagnétique de manière plus intelligente, et il faut que cela soit financé par tous ses utilisateurs, les ministères de la recherche et les agences d'attribution des fréquences. »
En juillet, un symposium international se tiendra à Vienne, en Autriche, sur le thème de la sauvegarde du ciel astronomique. Après avoir dénoncé la pollution lumineuse des grandes villes et les milliers de débris laissés en orbite par le secteur spatial, les scientifiques se mobilisent pour que la Terre ne devienne pas une grande poubelle électromagnétique.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 16 avril 1999 (à Paris) •
7h 00 Lever 20h 42 Coucher
7h 35 Lever 21h 08 Coucher (nouvelle lune)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99087

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X

HORIZONTALEMENT
I. Affrontement incertain au deuxième tour. - II. Mais qui les paiera demain ? Auxiliaire. - III. Repère sur la côte. Font travailler les cuisses. - IV. N'est guère sensible au chant de l'union. Rassemblement de maçons. - V. Réflexion belle et subtile. - VI. Plusieurs tomes sur une galette. Même maman mais autre papa. - VII. Plein les mains. En liberté. Liaisons franciliennes. Couleur locale. - VIII. Faisons appel. Ne va pas plus

loin que deux dans ses comptes. - IX. Moi. Sans effets. Chargé comme une bête. - X. Se fait sentir quand ça va mal. On peut compter dessus.
VERTICALEMENT
1. Se lancer dans les petites affaires. - 2. Finissent par bourreler. Stratégie asiatique. - 3. Sortie d'office. Fin de verbe. Dérange le chef. - 4. Porteur de pomme. - 5. Manifestation des suivants. Ne dépassent pas les quatre ans. - 6. Instrument de

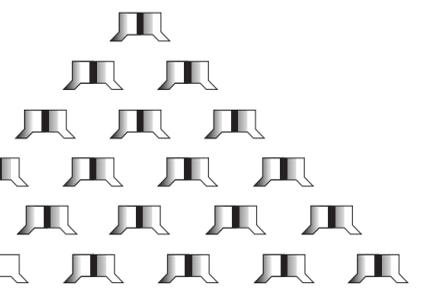
AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 116

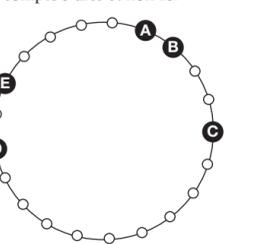
La fontaine romaine

UNE FONTAINE est construite, comme le montre le dessin ci-contre, sur six niveaux. A chaque niveau, chaque vasque déverse la moitié de son eau dans chacune des deux vasques situées juste au-dessous d'elle. La vasque blanche (la deuxième en partant de la gauche au niveau inférieur) a recueilli 1 litre.
Quelle quantité d'eau a-t-on versée dans la vasque supérieure ?
Et s'il y a un nombre quelconque n d'étages ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1999
Solution dans Le Monde du 20 avril.
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037. Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex. Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



Solution du problème n° 115 paru dans Le Monde du 6 avril.
On peut placer au plus 5 pions noirs à des distances toutes différentes sur le cercle.
● En partant d'un point, et en tenant compte de la symétrie, on voit qu'il n'existe que 10 distances différentes entre deux points du cercle.
Or, si les distances entre les pions noirs sont différentes, il existera 1 distance pour 2 pions, 3 pour 3 pions, 6 pour 4 pions, 10 pour 5 pions, plus de 10 au-delà. Le nombre maximum de pions noirs est donc 5.
● La configuration ci-contre de 5 pions comporte 10 distances différentes.
En comptant en arcs d'1/21 de circonférence, le pion A est éloigné de B, C, D et E de 1, 4, 7 et 5 arcs. B est



URBANISME L'avenir des terrains Renault à l'ouest de Paris occupe à nouveau l'attention des architectes, des urbanistes et des aménageurs. Emmené par Jean Nou-

vel, un groupe d'architectes s'est élevé contre le projet de Bruno Fortier, lauréat au mois de février, contre Jean-Pierre Buffi et Paul Chemetov, d'un concours portant sur

l'aménagement de 50 hectares à Boulogne et Meudon. ● FORTE-RESSE Ouvrière fermée depuis 1992, l'île Seguin est le premier motif de cette querelle passionnée, mais bien

organisée, qui agite toutes les tribunes publiques du patrimoine, la prochaine étant programmée le 23 avril à Chaillot par l'Institut français d'architecture. ● CAR L'ENJEU

est plus vaste et plus complexe que la protection de tout ou partie de cet ensemble, que défend depuis des années le tandem Reichen et Robert.

L'île Seguin, moteur en panne des terrains Renault ?

L'ancienne forteresse industrielle est au cœur d'une polémique passionnée entre architectes. Faut-il réhabiliter ses bâtiments, symboles de l'épopée ouvrière, ou convient-il plutôt d'installer un vaste jardin et des équipements publics sur les vestiges de ce « Sing Sing pour prolétaires » ?



GASTON BERGERET

LE 6 MARS, l'architecte Jean Nouvel publiait dans ces colonnes un point de vue prenant la défense de l'île Seguin, ex-forteresse ouvrière de Renault plantée au milieu de la Seine, entre Boulogne-Billancourt et Meudon. Dans sa foulée, plusieurs architectes devaient à leur tour s'indigner de cette amnésie programmée, et rejoignaient l'association créée par l'auteur de la Fondation Cartier pour conserver l'ensemble Seguin.

Quelle menace pesait donc sur ce « *krak des Chevaliers* » du prolétariat, hissé de facto au rang de monument du patrimoine industriel et de la mémoire ouvrière ? Un concours d'urbanisme portant sur 50 des 70 hectares détenus par la firme automobile, et gagné par l'architecte Bruno Fortier. Le 11 mars, toujours dans *Le Monde*, ce dernier montait à son tour au créneau, défendant et son projet et la décision par les organisateurs du concours d'arraser l'essentiel de l'île. Fortier lui aussi allait se voir soutenu par d'autres grands noms de l'architecture et du patrimoine.

Querelle d'experts, querelle d'esthètes ? Pas seulement. Jean Nouvel a en effet ouvert un débat nécessaire qui va bien au-delà de

l'île Seguin et a largement débordé les milieux de l'architecture. « *Les éternels sont naturels. J'avais même pensé qu'ils se manifesteraient plus tôt* », note Jean-Pierre Fourcade, le sénateur et maire (UDF) de Boulogne. Il est vrai que l'opération ne s'est pas déroulée dans l'ombre. Un groupe de travail, émanation du Syndicat intercommunal du Val de Seine, auditionne plusieurs architectes, puis trois équipes sont invitées à plancher par écrit sur le sort des terrains Renault. Paul Chemetov, qui a déjà été consulté par la Régie ; Jean-Pierre Buffi, qui s'est joliment tiré de la ZAC Bercy ; Bruno Fortier enfin, le futur lauréat.

UNE CITÉ SCIENTIFIQUE

Les trois architectes enregistrent la destruction de presque tous les bâtiments industriels. Le plan Fortier prévoit la création d'un parc de 10 hectares au centre du « trapèze », dans l'axe des hauts de Saint-Cloud ; le passage de la voie principale de circulation à l'intérieur de cet ensemble, ce qui libère les berges ; la conservation des ponts surélevés qui joignent la rive gauche à la rive droite ; enfin l'adoption d'une charte paysagère conforme aux souhaits de Domi-

nique Voynet (promenades piétonnes sur les berges).

Avant même le verdict du jury, les trois projets sont présentés au public, à Sèvres, en 1998. 6 000 habitants visitent l'exposition, 600 expriment leur avis sur ce plan d'urbanisme présenté d'ailleurs comme un réservoir d'idées pour les élus, et non comme un plan contraignant. Pour le maire de Boulogne, l'heure n'est plus vraiment aux discussions : la première étape doit commencer en 2000-2001 et s'achever en 2005 au plus tard. Elle porte sur l'urbanisation d'un axe Meudon-Seguin-Boulogne, qui a l'avantage de fédérer les deux communes, l'île et les deux rives. Un transport en commun qui doit relier une station du tramway de Meudon à la station de métro Billancourt serait l'épine dorsale du projet. Une structure indépendante pourrait être chargée de la maîtrise d'ouvrage déléguée – un appel d'offres doit être lancé en ce sens –, le maire de Boulogne refusant toute idée de syndicat d'économie mixte (SEM), voulant suivre les opérations des ZAC et souhaitant contrôler les opérations privées. Renault et le syndicat doivent se partager le coût des infrastructures,

les communes et les aménageurs se chargeant des équipements de proximité.

Le problème de fond reste la programmation. L'implantation d'une cité scientifique – unités d'enseignement, laboratoires, logements et centre de rencontre pour les chercheurs – à proximité d'entreprises de pointe (micromécanique, informatique, images numériques) semble emporter l'adhésion des autorités locales. Mais que conserver du passé industriel ?

« POLITIQUE DU BULLDOZER »

Renault gardera son siège social à Boulogne, même s'il le déplace du Point du Jour vers l'aval du pont de Sèvres. La Régie conservera également le bâtiment de Vasconi, le fameux *57 Métal*, que la firme veut reconvertir pour y loger son centre mondial de communication. Seront a priori sauvés quelques éléments emblématiques comme la chaufferie édifée par l'architecte Laprade, située en proue de l'île Seguin, ainsi que les constructions de la poupe et la ligne des ponts. Mais aussi, sur le trapèze, la porte Jules-Guesde ou le bâtiment X à l'origine de la firme.

Jean Nouvel et ses trublions mis à part, l'accord serait-il complet ?

Pas tout à fait. Jocelyne Riou, vice-présidente (PCF) de la région Ile-de-France, chargée de l'aménagement du territoire, rappelle que la région a son mot à dire sur l'implantation des lieux de recherche et des universités, comme sur le futur POS de Boulogne. Faut-il conserver les bâtiments de l'île Seguin ? Jocelyne Riou estime qu'« *un des mérites de Nouvel, c'est de s'être élevé contre la politique du bulldozer* ». Mais elle ajoute prudemment qu'une mémoire ne se loge pas nécessairement dans des briques ou du béton : « *L'Ile-de-France est confrontée à une désindustrialisation qui atteint un seuil critique. Il faut donc inverser les priorités et implanter ici de nouvelles activités* ». Peut-être un centre de recherche, « *mais lié à une activité industrielle de pointe* ».

La Régie Renault n'entend pas non plus rester muette. Michel Auroy, un des responsables de la firme, commence par donner des chiffres, une avalanche de chiffres qu'il multiplie par le facteur temps et la qualité de l'architecture. Le tout donne une énorme équation à résoudre : le théorème de Renault. Le prix n'est pas officiellement une

L'île Seguin, ex-usine Renault, au milieu de la Seine, entre Boulogne-Billancourt et Meudon.

des données du théorème, mais il est acquis que, grossièrement, Renault devrait retrouver dans son escarcelle entre 3 et 6 milliards de francs (760 à 915 millions d'euros). Michel Auroy agrément sa démonstration de quelques postulats. Renault tient à son image et l'architecture en fait partie. « *Il ne faut donc pas rater cette opération* ». L'objectif de Renault, c'est un développement mondial, et celui-ci ne passe pas par la vente de ces terrains. « *Nous ne sommes donc pas fébriles, mais vigilants* ». Il ne faut pas focaliser son attention sur la seule île Seguin, « *où il n'y a rien à garder, sinon la proue et la poupe – et encore* ». Si l'on veut vraiment y conserver des structures anciennes, le vrai débat sera d'ordre économique : « *Combien cela coûtera-t-il ?* » Le pôle technologique est une idée intéressante. S'il est bien pensé, Renault sera présent dans le schéma, « *mais n'en sera jamais le moteur* ».

F. E. et E. de R.

Vingt ans de projets architecturaux au service de l'image d'une firme

C'EST UNE AFFAIRE qui remonte loin, et à laquelle ont été confrontés à des degrés divers les responsables de Renault, les architectes et urbanistes, les hommes politiques et quelques promoteurs. On y trouve même François Barré, ancien conseiller de la firme au losange, aujourd'hui directeur de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture, qui surveille de près, assure-t-il, ce qui se passe dans le Val-de-Seine.

Dans la corbeille des penseurs, on trouve déjà... Jean Nouvel, appelé à dessiner la péniche du Club Renault, et qui devait également dessiner le pub du même nom sur les Champs-Élysées. Bernard Hanon, directeur, puis président du groupe à partir de 1979, demandera à Norman Foster de construire le centre de Swindon, en Grande-Bretagne, et Richard Meier sera consulté pour un projet au Point-du-Jour. Quant au Français Claude Vasconi, il se voit chargé du projet Billancourt 2000, soit la rénovation de la totalité du trapèze : une bagatelle de 32 hectares dont il ne

construira finalement qu'un module au nom et à l'allure futuristes : *57 Métal*. « *Avec Hanon, Renault entrait dans le petit groupe des firmes soucieuses de leur image comme Olivetti ou IBM*, dit aujourd'hui Vasconi. *L'image, ce n'était plus seulement la voiture, c'était aussi l'environnement architectural de la Régie, jusqu' alors confié aux seuls techniciens de la Direction des travaux neufs et de l'entretien (DTNE), véritable fromage pour ingénieurs sans états d'âme* ». Mais en 1984, Renault est en difficulté après avoir tenté d'investir aux Etats-Unis. Hanon est remercié par Laurent Fabius. Georges Besse prend la relève et vire Vasconi, trop bavard à son goût.

DE QUOI SE MÊLE L'ETAT ?

Après le décès tragique de Georges Besse et avec l'arrivée de Raymond Levy, en 1986, la stratégie immobilière de la firme change du tout au tout. C'est alors la folle période de la spéculation. Avant même d'être privatisée (à 54 %), le 15 juillet 1996, Renault pense à valo-

riser la dot qui va lui échoir. L'entreprise arrête la production sur l'île Seguin en 1992, décide d'abandonner Billancourt, achète 150 hectares à Guyancourt, près de Saint-Quentin-en-Yvelines, pour y construire son Techno-Centre, mais continue d'investir sur l'architecture. L'agence Valode et Pistre coordonne l'édification de la nouvelle forteresse des blouses-blanches. L'ensemble sera achevé en 1998.

Pour autant, Renault ne se désintéresse pas du sort de ses friches boulonnaises. En 1994, souhaitant s'occuper seul de la commercialisation des terrains, le constructeur organise des consultations. Pas de programme ni de figure imposée. Renzo Piano livre un projet sensible qui reprend l'image, adoucie, du paquebot-forteresse et met en valeur les splendides coteaux de Meudon. Rogers balance un manifeste provocateur de collines urbaines. Tschumi hésite entre diverses postures : gratte-ciel et îlots ouverts sur l'île, néo-pavillonnaire sur Meudon. Seuls de leur espèce, Reichen et Robert pro-

posent de réhabiliter en partie les anciennes usines.

La crise de l'immobilier rabote cependant les ambitions. En 1993, le schéma directeur d'Ile-de-France impose ses règles du jeu, ce viendra compléter celui du Syndicat intercommunal de Val-de-Seine.

En 1990, à la demande de Michel Rocard, Jean-Eudes Roullier, alors délégué à la recherche du ministère de l'équipement, a publié un rapport intelligent et fort complet sur les avenir possibles des trois sites Renault, accompagné d'une étude tout aussi touffue d'Alexandre Chemetoff. Mais de quoi se mêlent l'Etat et ses scribes ? Traité avec désinvolture, le rapport Roullier aura pourtant laissé des traces dans l'inconscient collectif : la nécessité d'une cohérence et d'un lien entre les trois sites, la création d'un pôle fort, genre université technologique de pointe, la maîtrise de la circulation automobile, le souhait d'une bonne entente entre les partenaires : entreprise, Etat, communes.

F. E. et E. de R.

L'option de Reichen et Robert :

CONSULTÉS par la régie Renault en 1994, Bernard Reichen et Philippe Robert proposaient à la firme automobile une réhabilitation des bâtiments industriels de l'île Seguin pour les transformer en logements, bureaux ou autres lieux d'activités. Une spécialité que les deux architectes ont déclinée avec bonheur sur des sites comme la chocolaterie Noisiel. Le projet est actuellement retravaillé par le seul Philippe Robert. « *Le vrai potentiel de l'île Seguin, soutient ce dernier, ce sont ces 110 000 m² couverts d'un seul tenant, trois fois les Halles de Baltard, cette succession de nefs lamellaires, caractéristiques de sa fonction industrielle, pas l'image de la forteresse que l'on peut avoir de l'extérieur, même si la proue et la poupe de l'île sont intéressantes* ».

Contrairement à tout ce qui a été dit, Philippe Robert table sur la qualité et le bon état de conservation d'une grande partie des bâtiments existants : « *A part l'embarcadère des voitures, face à Meudon, tout le reste peut servir de base à une réhabilitation* ». Mais surtout, l'architecte

insiste sur la structure particulière du sol et du sous-sol de l'île. Lorsque Louis Renault a commencé à installer dans les années 20 son usine sur ces terrains d'origine alluviale, donc peu stables, il a fait dresser sur le pourtour de l'île des murs de six mètres de haut, puis a fait combler le vide ainsi créé. Ce qui mettait ses bâtiments à l'abri des crues de la Seine.

RUES INTERNES ET PATIOS

Ce sont deux à trois mille poteaux de béton armé longs de quinze mètres qui ont ensuite été ancrés dans la craie du sous-sol. Ce que confirme Patrice Divet, de la société Solétanche-Bachy, qui a ausculté le sol : « *Si le sous-sol était en mauvais état, cela se répercuterait au niveau des verrières et des structures métalliques. Or il n'en est rien* ». Pour lui, les structures actuelles sont capables de supporter une réhabilitation. « *En revanche, le maillage des poteaux devra être complété si on décide d'implanter de nouveaux bâtiments* ».

Philippe Robert propose de

Le Monde ECONOMIE

MARDI 13 AVRIL 1999

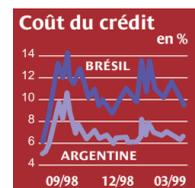
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

EUROPE

Le psychanalyste Jacques Birouste est l'un des spécialistes chargés d'évaluer la dimension psychosociologique de la monnaie unique (page IV)



psychosociologique de la monnaie unique (page IV)



En Argentine, la croissance recule suite à l'effondrement des investissements et du déclin des exportations (page V)

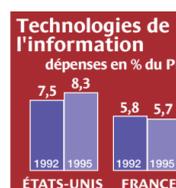
BOUSOLE

Pour Brasilia et Buenos Aires, le coût du crédit s'est envolé.

HISTOIRE

En 1716, John Law, un aventurier écossais, propose au régent Philippe d'Orléans de reprendre à son compte l'intégralité de la dette de l'Etat, en échange du monopole sur le commerce extérieur et du droit d'émettre du papier monnaie (page VI)

XVIII^e
siècle



vers l'immatériel, l'efficacité globale du capital employé dans le pays augmente (page VIII)

TRIBUNES

Travailler plus en « bouloignant » moins : quand une société s'oriente



OFFRES D'EMPLOIS
de la page IX
à la page XXIV

Les 35 heures, ça trompe énormément

Les ratés de la mécanique

Janvier 1998 : Des hypothèses optimistes qui tablent sur **150 000** créations d'emplois par an

Face à des carnets de commandes incertains, les chefs d'entreprise refusent de s'engager sur des quotas d'embauches. Pour le moment, beaucoup passent aux 35 heures en grignotant les temps de travail non productifs (pauses, congés...)

Défendent la réduction du temps de travail mais veulent le maintien du pouvoir d'achat, donc 35 heures payées 39.

Le choix de la méthode, c'est-à-dire une loi en deux temps, favorise l'attentisme des employeurs qui préfèrent connaître l'ensemble du dispositif avant de s'engager.

LES ENTREPRISES ONT SIGNÉ 2 617 ACCORDS

Répartition par taille

Salariés en pourcentage	Nombre d'accords
- 20	45
20 à 50	21,5
50 à 200	21,5
200 à 500	7,8
+ 500	4,3

Répartition par activité

Activité	Pourcentage
industrie	33%
services aux entreprises et aux particuliers	37%
BTP	17%
transport et logistique	2,6%
agriculture	1%
commerce	9%

Mars 1999 **38 745** emplois créés ou préservés

Source : Ministère de l'emploi et de la solidarité - Infographie : Le Monde/Jeff Georzen

Moins de cent jours. Pour la loi Aubry sur les 35 heures, c'est le délai qui reste ; non pas pour convaincre, mais pour, tout simplement, décoller. Enfin..., ajouteront les impatientes. A compter du 1^{er} juillet, le montant des aides accordées pour l'emploi, sous forme d'un abattement de cotisations sociales, va baisser. Pour se maintenir ensuite sur un palier, jusqu'au 31 décembre, à la veille de l'obligation légale d'appliquer les 35 heures dans les entreprises de plus de 20 salariés.

Evidemment, le ministère de l'emploi espère beaucoup que cette incitation financière et cette échéance vont provoquer une montée en puissance. A mesure que la date se rapproche, une certaine fébrilité se manifeste. Le rappel à l'ordre des inspecteurs du travail, sommés de se taire devant la presse, en est le signe. Tout comme les nombreux témoignages qui font état de l'enregistrement précipité d'accords plus ou moins discutables. Ou la sortie calculée d'Yves Barou, directeur adjoint du cabinet de M^{me} Aubry, reconnaissant que le 1^{er} janvier 2000 « ne doit pas être un coup-ret », et que s'ouvrira alors « une période de transition ».

Pour l'heure, le bilan reste modeste et, à certains égards, inquiète. Au dernier relevé - le 3 mars -, il y avait 2 617 accords signés, qui couvraient un effectif de 825 868 salariés, soit moins de 10 % de ceux qui pourraient être concernés. Mais c'est surtout à propos de l'emploi que les résultats sont maigres, puisque l'impact officiellement comptabilisé porte sur 38 745 emplois supplémentaires créés, en brut, ou uniquement préservés.

AMBIGUÏTÉ
Plus préoccupant : ces chiffres seraient encore moindres si l'on n'intégrait pas les quatre accords d'entreprises publiques, dont EDF-GDF, qui représentent plus de la moitié des effectifs, et ceux d'entreprises, importantes pour la plupart, qui ne réclament pas le bénéfice des aides. En fait, ce sont les petites qui, majoritairement, se laissent jusqu'à présent attirer par la manne financière.

Au travers de la stratégie des uns et des autres, se révèle toute l'ambiguïté de la loi. Conçue dans l'objectif mécanique de produire de l'emploi, celle-ci se transforme, au mieux, en un extraordinaire levier pour la modernisation des entreprises qui utilisent la flexibilité, parfois à fortes doses. Et les mesures incitatives qui l'accompagnent provoquent un effet d'aubaine qui peut devenir dangereux si les employeurs ne changent rien à leur organisation.

La loi Aubry ne tient pas ses promesses en matière d'emploi. Si quelques entreprises l'appliquent, beaucoup en dénaturent l'esprit, à leur seul profit

Une fois de plus, les réalités de terrain l'emportent sur les intentions. Après avoir protesté énormément, comme après les lois Auroux ou la cinquième semaine de congés en leur temps, une partie du patronat tente de retourner une obligation à son avantage. On échenille les conventions collectives ou on étrille les petits avantages acquis de l'habitude. D'où les attaques portées contre les pauses ou certains jours de congés.

Se saisissant donc de l'occasion, certaines entreprises qui se mettent en règle refusent les aides pour plusieurs raisons,

bonnes ou mauvaises. Ainsi, elles se libèrent de la contrepartie en emplois, fixée à 6 %, et promettent tout juste une augmentation moyenne de 2,9 %. En faisant preuve de bonne volonté apparente, elles caressent aussi, avec d'autres, l'espoir secret d'amaigoyer un gouvernement en quête de succès, au moins théorique, lors de la discussion de la deuxième loi.

Plus que la délicate question des cadres, l'enjeu réside, là, dans les heures supplémentaires et leur taxation. Il suffirait que le quota annuel passe de 130 heures, comme actuellement, à 180 heures pour que l'on puisse respecter la lettre de la loi tout en travaillant 39 heures par semaine. Ainsi en va-t-il de ce que Francis Ginsbourger, auteur de *La Gestion contre l'entreprise* (La Découverte, 1998), nomme « la dernière loi taylorienne ». Censée servir l'emploi, elle met au jour les blocages du passé et permet de s'en débarrasser. Ce qui serait malgré tout positif si, dans le même mouvement, ne se manifestait une impressionnante capacité à digérer toute réforme.

Alain Lebaube
Lire la suite du dossier pages II et III

ISM INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
Fully Accredited

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration
■ 520 h de formation intensive en management international :
diplôme ieMBA accrédité
● 10 séminaires mensuels à PARIS
● 2 mois à NEW YORK et thèse

MBA Master of Business Administration in International Management
■ Programme intensif, de 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité

DBA Doctorate of Business Administration
■ Séminaires intensifs spécialisés et thèse

Certificats en Management International
■ Corporate finance ■ International Marketing
■ 120 heures à Paris ou à New York

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet <http://ism-mba.edu> email : info@ism-mba.edu

ISM

LOI AUBRY

Questions-réponses

1 Quel est le calendrier défini par la loi concernant le passage aux 35 heures et quelles sont les modalités d'attribution des aides financières ?

Les entreprises de plus de vingt salariés devront appliquer un temps de travail collectif de 35 heures au 1^{er} janvier 2000. Celles ayant un effectif au plus égal à vingt salariés ont jusqu'au 1^{er} janvier 2002 pour le faire.

Pour pouvoir bénéficier des aides, les entreprises doivent réduire leur temps de travail de 10 % au moins et embaucher l'équivalent de 6 % minimum de leur effectif de départ. Les embauches doivent être réalisées au plus tard un an après la mise en place de la réduction du temps de travail (RTT). L'effectif atteint doit être maintenu pendant une durée définie par l'accord, qui ne peut être inférieure à deux ans.

2 Combien d'accords ont été signés ?

Au 3 mars, le nombre d'accords atteint 2 617, couvrant un effectif de 825 868 salariés, soit moins de 10 % des dix millions de salariés potentiellement concernés.

2 444 accords avaient fait l'objet d'une demande d'aide à la RTT, 169 étaient éligibles au dispositif mais ne le sollicitaient pas, et 4 concernaient des entreprises publiques non éligibles au dispositif d'aide. Celles-ci emploient plus de la moitié (451 634) des effectifs concernés par la RTT. Les entreprises de moins de vingt salariés représentent 45 % des accords signés.

La grande majorité des accords (2 416) présente un caractère offensif, conduisant à la création brute de 24 764 emplois. Les accords défensifs ont, eux, permis d'en préserver 13 981.

Aujourd'hui, 90 % des accords s'accompagnent d'une compensation salariale totale, mais un tiers d'entre eux associent une modération des augmentations futures ou un remodelage des primes « maison ». Les 10 % d'accords introduisant une compensation partielle prévoient une progressivité de l'effort demandé aux salariés en fonction du niveau de leur rémunération.

3 Quelles sont les pénalités prévues en cas de non-respect des obligations contenues dans la loi ?

En cas d'absence de mise en œuvre de la RTT ou des embauches, la direction départementale de l'emploi dénonce la convention conclue avec l'entreprise. Les aides déjà versées doivent alors être remboursées,

« sauf difficultés exceptionnelles ».

En cas de non-respect de la clause relative au maintien de l'effectif, l'administration peut aussi dénoncer la convention ou simplement la suspendre. Dans ce dernier cas, le versement des aides est suspendu jusqu'à ce que l'entreprise respecte les engagements pris.

En matière de non-respect des engagements d'embauches ou de maintien de l'effectif, les syndicats signataires de l'accord peuvent, pour leur part, mener une action en responsabilité contractuelle ou en exécution déloyale de l'accord devant les tribunaux.

4 Quel pourrait être le contenu de la seconde loi prévue pour fin 1999 ?

Au plus tard le 30 septembre 1999 et après concertation avec les partenaires sociaux, le gouvernement présentera au Parlement un rapport établissant le bilan de la première loi. La seconde loi, discutée devant le Parlement, portera sur le régime des heures supplémentaires, les modalités applicables aux cadres et aux très petites entreprises, la formation, les rémunérations des salariés à temps partiel, le calcul du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) horaire et mensuel.

Par ailleurs, l'idée d'une période de transition semble acquise, permettant, temporairement, un contingent plus élevé d'heures supplémentaires, qui pourraient par ailleurs être moins taxées qu'aujourd'hui (25 %) entre 35 et 39 heures hebdomadaires.

5 D'autres pays européens ont-ils engagé un processus d'abaissement de la durée légale à 35 heures ?

Seule l'Italie, où la durée légale est de 40 heures depuis juin 1997, avait entamé une démarche similaire. A l'automne 1997, les alliés communistes de l'ancien gouvernement Prodi avaient consenti à voter un budget d'austérité à condition que le temps de travail légal soit porté à 35 heures en 2001, sans baisse de salaire. Mais le projet de loi s'est heurté au rejet de deux des grandes centrales syndicales italiennes, la CGIL et la CISL, qui ont reproché au gouvernement de se substituer aux partenaires sociaux.

D'autres pays diminuent la durée légale, mais pas à 35 heures. En Belgique, par exemple, elle est passée de 40 à 39 heures le 1^{er} janvier. Au Portugal, un accord tripartite – patronat, syndicats, gouvernement – a fixé la durée à 40 heures à compter du 1^{er} décembre 1997, au lieu de 44 heures auparavant.

Beaucoup d'entreprises se résignent aux 35 heures, mais sans aides, ni obligation d'embauches

Des patrons se livrent à de véritables comptes d'apothicaire pour estimer la durée du travail

sonnes au lieu de 100 s'il avait appliqué les quotas exigés par la loi.

En évitant d'être tributaires des aides, les entreprises gardent aussi toute liberté dans le décompte de la durée du travail. Avec sa définition de la notion de temps de travail effectif, le législateur semble avoir ouvert la boîte de Pandore. Car le temps de travail du salarié est désormais celui mis « à la disposition de l'employeur », « sous ses directives, sans pouvoir vaquer librement à ses occupations ». Dès lors, certains employeurs se sont livrés à de méticuleux calculs. Chez Peugeot, par exemple, les

vingt minutes de pause journalière accordées aux salariés sont désormais retranchées du temps de travail. « Grande entreprise de main-d'œuvre subissant la concurrence internationale, nous sommes obligés de tirer le plus possible sur nos coûts. Il nous a donc fallu faire le point exact du temps de travail », explique Jean-Claude Milcent, directeur des relations sociales. « Or nous n'étions pas à 38 h 30, comme le prévoit la convention de la métallurgie, mais à 36 h 45, compte tenu des pauses journalières. Il nous restait donc à faire le chemin de 36 h 45 à 35 heures, démontre-t-il, s'arc-boutant sur la définition légale du temps de travail effectif. L'objectif de la loi, c'est les 35 heures. Nous l'avons rempli. »

D'autres n'ont pas hésité à décompter les jours de congé accordés au-delà du minimum légal : par exemple, le pont de l'Ascension, les veilles de fêtes ou les veilles de départ en vacances chez Facom. L'entreprise a égale-

ment considéré que les cinq jours de congé supplémentaires attribués aux salariés ayant deux ans d'ancienneté étaient déjà des jours relevant de la réduction du temps de travail (RTT). Pour les décompter du temps de travail effectif annuel, elle en a étendu le bénéfice à tout le personnel. Tout compte fait, celui-ci continuera à travailler 38 h 50 par semaine ou 36 heures s'il est en équipe. Mais, par ces artifices, le temps de travail effectif tombe bien à 35 heures.

Théoriquement, la loi interdit, dans le cadre du dispositif d'incitation, ces petits calculs, précisant que l'ampleur de réduction doit être « appréciée à partir d'un mode constant de décompte des éléments de l'horaire collectif ». Mais, tant que l'entreprise ne sollicite pas les aides, elle n'a pas de comptes à rendre.

« Dès lors que des congés peuvent être retirés du calcul du temps de travail effectif, rien n'empêche désormais les employeurs de faire valoir qu'ils ont pris de l'avance », observe Gilbert Fourmier, de la CGT. Les grandes entreprises en particulier ne s'en privent pas, « surtout qu'à leurs yeux, relève Jean-Pierre Dufour, de la fédération CFDT de la métallurgie, certains acquis se justifient moins aujourd'hui ».

Elles s'en privent d'autant moins que les partenaires syndicaux sont divisés. « Si l'on signe, dit Marie-France Boutroue, de la CGT, c'est que l'on peut estimer avoir gagné sur autre chose comme l'embauche de salariés, le maintien des salaires. » Faute de mieux.

Laetitia Van Eeckhout

Le donnant-perdant de Martine Aubry

Alain Juppé le leur avait refusé, Martine Aubry le leur a concédé. Contre leur adhésion rapide aux 35 heures, Peugeot et Renault ont obtenu des pouvoirs publics 5 à 8 milliards de francs pour le départ en préretraite de 30 000 salariés de plus de 57 ans. Quelle aubaine finalement ces 35 heures ! Car si les deux constructeurs n'étaient pas très chauds pour la réduction du temps de travail (RTT), la ministre, elle, a toujours été en guerre contre les mesures d'âge ayant recours au Fonds national pour l'emploi (FNE)... Jusqu'en décembre dernier, où, le dossier des 35 heures battant de l'aile, il a fallu lâcher du lest.

Mais la récompense est maigre. Certes, les deux entreprises ont signé des accords, mais le scénario est a minima. Adieu, par exemple, aux pauses. Renault grignote même des heures de formation. In fine, 8 700 jeunes seront recrutés chez Peugeot et 6 000 chez Renault, dont seulement 3 000 et 2 100 au titre de la RTT. Les embauches restantes viennent compenser les départs en préretraite.

De drôles d'habits pour l'accord textile

Enfin, Guillaume Sarkozy parvient à retomber sur ses pieds. En expliquant aujourd'hui que son entreprise Tissage de Picardie « sera parmi celles à respecter la loi sur les 35 heures... tout en continuant à faire travailler les salariés 39 », il reprend sa casquette de leader patronal opposé « non pas à la réduction du temps de travail, mais à la loi couperet ». Une position qui l'avait amené à créer, dès novembre 1997, une nouvelle structure patronale, Croissance Emploi, qui avait engagé pendant plusieurs semaines une campagne de communication agressive contre le projet Aubry.

Cette figure d'opposant déterminé a été largement écornée le 16 octobre 1998, avec la signature de l'accord de branche dans le textile sur les 35 heures par toutes les organisations syndicales. Le gouvernement fut ravi, tant le texte lui semblait conforme à l'esprit de la loi, contrairement à celui de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), cloué au pilori par Martine Aubry. Or le numéro deux de la délégation patronale aux commandes des négociations n'était autre... que Guillaume Sarkozy, vice-président de l'Union des industries textiles. Du côté du Medef (ex-CNPF), il y eut, à l'époque, un léger flottement : le textile,

secteur sinistré qui a pu survivre en raison de nombreuses subventions publiques, aurait-il retourné sa veste pour continuer à s'attirer les bonnes grâces gouvernementales ? L'émotion passée, la communication choisie fut de démontrer que, à bien y regarder, l'accord textile était quasiment similaire à celui de l'UIMM et « qu'il fallait simplement que le gouvernement apprenne à mieux lire ». Une interprétation évidemment combattue par les syndicats signataires, qui soulignent, point par point, les avancées obtenues.

TRIBUNAL

La querelle devrait être tranchée par la nature des accords qui seront signés dans les entreprises du secteur (140 000 salariés). Le gouvernement n'attend pas que des emplois soient créés, mais à que les existants puissent être préservés. A condition que l'esprit de la loi ne soit pas détourné...

Ce que semble bien vouloir faire Guillaume Sarkozy, qui négocie actuellement dans son entreprise. « L'accord de branche prévoit un contingent annuel de 130 heures supplémentaires par salarié – plafond légal actuel –, mais qui peut être majoré de 45 heures dans le cadre d'un accord d'entreprise. Je vais donc pouvoir

proposer à mes salariés 35 heures payées 35, auxquelles se rajouteront obligatoirement 3 heures supplémentaires. J'arrive à 38 heures de travail dont le coût, compte tenu des majorations de tarif pour les heures supplémentaires, revient à celui du paiement de 38 h 75. Je suis donc à 38 heures payées 39 heures. Cette heure perdue, je vais la récupérer en productivité, avec une meilleure utilisation des équipements, notamment le samedi... » Officiellement, le patron de Tissage de Picardie a réduit le temps de travail de ses salariés. Officieusement, non.

« S'il fait cela, réagit violemment Christian Larose, le responsable de la fédération textile-habillement-cuir CGT, négociateur de l'accord de branche, je l'emmène aux prud'hommes, car il ne peut pas signer un accord d'entreprise moins favorable que l'accord de branche. Or ce dernier prévoit le maintien du pouvoir d'achat des salariés. En payant les siens 35 heures pour 35 heures, et non 39 pour 35, il le diminue. » Pas si simple, pourtant, car l'interprétation de cette clause pose problème : simple engagement moral ou obligation juridique ? Les tribunaux seront peut-être appelés à trancher.

Marie-Béatrice Baudet

Les copies bâclées des chasseurs de primes

Certaines entreprises, par les aides alléchées, foncez tête baissée. Elles bâclent le dossier, fraudent ou bien profitent de l'effet d'aubaine. Ainsi, un petit fabricant d'appareils de mesure a rapidement bouclé, avec un salarié mandaté, un accord répondant, dans les grandes lignes, aux exigences de la loi. Il manquait néanmoins quelques précisions, que la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), chargée de décider si un accord peut ou non faire l'objet d'un conventionnement, et donc donner lieu au versement des aides, a demandées à l'employeur. Sans complexe, ce dernier « n'a pas cessé de nous tanter pour avoir ce conventionnement, car l'entreprise, en croissance, avait besoin d'embaucher rapidement, raconte-t-on à la DDTE. Elle avait d'ailleurs déjà repéré des candidats ».

Cet effet d'aubaine peut avoir des conséquences négatives. A ne voir dans cette loi que les aides, certains employeurs oublient quelque peu les effets de la réduction du temps de travail (RTT). « Si une entreprise est en pleine expansion, on peut imaginer que le nombre d'embauches prévu par la loi pour

« On sait bien que, dans certains cas, l'accord, sur le papier, c'est de la fiction », dit un inspecteur du travail

compenser la RTT sera insuffisant au regard de ses besoins, estime un inspecteur du travail. A terme, les conditions de travail devraient donc s'en ressentir, les salariés se retrouvant surchargés. » On peut craindre alors qu'ils aient du mal à réduire effectivement leur temps de travail.

C'est ce qui se produit dans un établissement bancaire de près de 2 000 salariés, contraints de ne plus prendre leurs pauses. Malgré tout, l'entreprise perçoit les aides, alors qu'au bout du compte le temps de travail n'est pas réduit autant qu'il le devrait.

« Dans certains cas, on sait bien que l'accord, sur le papier, c'est de la fiction », lance un inspecteur du travail parisien. Bien sûr, l'administration mène des contrôles. Mais en matière de durée du travail, surtout lorsque interviennent des dis-

positifs de modulation ou d'annualisation, ces contrôles requièrent beaucoup d'investissement de la part des inspecteurs, dont les effectifs sont insuffisants.

Dans la précipitation, certaines entreprises ne lisent pas les textes réglementaires jusqu'au bout, laissant de côté ce qui les dérange. Par exemple, des aides majorées peuvent être accordées lorsque l'entreprise emploie « au moins 60 % d'ouvriers au sens des conventions collectives », et selon certaines conditions de rémunération.

Or, des sociétés « demandant des aides majorées pour des employés », relève une inspectrice du travail, faisant allusion à une entreprise qui avait signé un accord avec maintien des salaires, en tablant sur des aides majorées. Une autre n'avait pas inclus, dans l'effectif de départ, le nombre moyen d'intérimaires, comme l'exigent les textes.

« Je constate qu'un certain nombre d'entreprises font n'importe quoi, reprend cette inspectrice. Mais ce qui m'étonne le plus, c'est que les syndicats, y compris les plus favorables à cette loi, n'ont pas été meilleurs que les patrons. Ils n'auraient pas dû signer certains accords. »

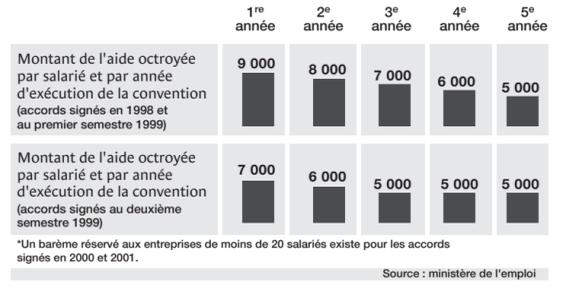
D'autres entreprises n'analysent pas sérieusement leurs besoins,

fabriquant des accords qui ne tiennent pas longtemps. Dans le centre de la France, une petite société métallurgique d'une cinquantaine de salariés avait ainsi préparé un accord offensif. La DDTEFP lui a demandé des précisions. Mais le temps que la procédure suive son cours, l'entreprise avait changé de cap : ayant perdu un marché, elle avait maintenant besoin d'un accord défensif...

« Nous ne nous sommes pas pressés pour accorder le conventionnement, raconte la DDTE, histoire de voir si elle n'allait pas à nouveau changer d'avis. » Qu'aurait fait l'employeur si le premier accord avait été accepté par la DDTE ? Licencier au bout de trois mois ?

▼ La mécanique des aides*

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL D'AU MOINS 10% ASSORTIE D'UNE AUGMENTATION OU D'UNE PRÉSERVATION DE 6% DES EFFECTIFS CONCERNÉS



1998). Le risque est alors qu'il n'affecte les embauches qu'à certains secteurs, chez les commerciaux, par exemple, la RTT étant appliquée à l'ensemble du personnel.

Conséquence : « Les secrétaires voient leur charge de travail s'accroître, sans bénéficier de renfort. La situation risque de devenir ingérable », prévient-il. La solution : renégocier l'accord, en prévoyant peut-être de nouvelles embauches, ou bien... frauder en laissant les secrétaires à 39 heures, sans payer leurs heures supplémentaires.

Il peut y avoir d'autres cas de fraudes, flagrants mais pas toujours sanctionnés. Une société bretonne de textile, signataire d'un accord de RTT, refuse ainsi d'appliquer un ancien accord de branche prévoyant des majorations de salaire en période haute de modulation. Ce qui est illégal, et devrait donc priver cette entreprise des aides de la loi Aubry. Or, son conventionnement est « en cours ».

« La DDTE a décidé de conventionner l'accord, déplore l'inspecteur du travail, au motif que le préfet craint que, dans le cas contraire, des problèmes économiques se posent, à terme, dans l'entreprise. »

Francine Aizicovici

Bruno Trentin, ancien secrétaire général du premier syndicat italien

« La maîtrise des horaires m'obsède plus que la réduction du temps de travail »

« Pensez-vous que la réduction hebdomadaire du temps de travail à 35 heures puisse créer des emplois ?

– La question est très controversée. Dans le court et le moyen terme, peut-être. Si elle s'accompagne d'une augmentation des capacités de production, et donc d'une nouvelle organisation du travail. Dans ce cas, notre expérience montre que les véritables réductions d'horaires, qui ne sont pas contournées par une augmentation des heures supplémentaires, peuvent avoir des effets positifs sur l'emploi grâce à l'intensification de l'utilisation des capacités de production, qui passe par le travail en équipes ou le samedi, voire le dimanche.

– La réduction a donc comme corollaire un accroissement de la flexibilité ?

– Inévitablement. Mais il y a une flexibilité de l'emploi liée à l'utilisation flexible des nouvelles technologies, qui peut se justifier.

» En revanche, il y a des flexibilités abusives, comme l'utilisation sans contrôle des heures supplémentaires. Il y a une idéologie de la flexibilité dont il faut se garder. Mais il est évident qu'un salarié ne travaillera plus toute sa vie dans la même entreprise et aux mêmes horaires. La question est donc : aide-t-on suffisamment les salariés qui passent d'un emploi à un autre ? Reçoivent-ils la formation nécessaire ?

– Vous précisez que la réduction du temps de travail crée des emplois à court terme. Vous êtes donc sceptique sur ses effets à long terme ?

– La réduction du temps de travail incite les entreprises à investir et à favoriser le capital par rapport au travail. C'est donc un élément de progrès qui favorise la croissance et donc, *in fine*, l'emploi.

– Comment calculer aujourd'hui la durée du travail ? Sur la semaine, le mois, l'année ?...

– Cela dépend. Dans certaines situations, on peut négocier une organisation sur deux ans. Mais il faut fixer des limites quotidiennes et mensuelles, ne serait-ce que pour protéger la santé des travailleurs. La condition essentielle est qu'il y ait

une négociation. Il ne faut pas donner aux entreprises la possibilité d'utiliser quand bon leur semble les heures supplémentaires, parfois même sans les payer.

– Pensez-vous que l'on puisse encore de nos jours organiser le travail sur une base collective ?

– Personnellement, j'ai des doutes sur les objectifs d'une réduction généralisée et simultanée du temps de travail. Il y a des situations différentes. Si une entreprise ne peut pas augmenter ses parts de marché ou, pour une raison ou pour une autre, ne peut pas augmenter sa capacité productive, la réduction du temps de travail crée une difficulté majeure. De même, la pénurie de personnel rend parfois la réduction du temps de travail coûteuse. Surtout que les salariés sont de moins en moins substituables. Nous ne sommes plus au temps du fordisme.

» Enfin, les horaires dépendent des qualifications et des professions. Un chercheur ne peut pas être soumis aux mêmes conditions qu'un travailleur à la chaîne. Il faut prendre en compte toutes ces différences. C'est pourquoi les accords de branche ne peuvent fixer que des lignes directrices.

– Mais peut-on réduire la réduction du temps de travail contre l'avis du patronat ?

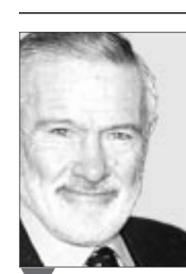
– Formellement, oui, mais si le patronat s'y oppose, la réduction du temps de travail risque de n'être que fictive et ne créera donc pas d'emplois.

– Doit-on forcément choisir entre la réduction du temps de travail et les augmentations salariales ?

– Le choix est d'augmenter ou non les salaires. Mais il y a une alternative : transférer les charges sociales vers l'impôt pour réduire le coût du travail et donc faciliter la réduction du temps de travail.

– Pensez-vous qu'au niveau européen la réduction du temps de travail reste une question majeure pour les syndicats ?

– Personnellement, la maîtrise des horaires m'obsède plus que la réduction du temps de travail. Dans la métallurgie italienne, les horaires réels sont de 45 heures. Il faut que les syndicats et les salariés se rap-



Bruno Trentin

● Secrétaire général de 1988 à 1995 du premier syndicat italien, la CGIL (proche du Parti démocratique de la gauche [PDS], ex-communiste), Bruno Trentin est à l'origine des « pactes sociaux » conclus en 1992 et 1993. ● Agé de soixante-douze ans, ce juriste passé par Harvard reste une des personnalités italiennes les plus écoutées.

proprient le pouvoir de contrôler les horaires. Combien de fois des ouvriers apprennent le samedi qu'ils vont travailler en équipe dès le lundi ? Combien de réductions du temps de travail n'existent que sur le papier ? Les patrons exercent un véritable chantage aux heures supplémentaires, car les gens ont besoin de travailler le samedi pour boucler leurs fins de mois.

» Dans toute l'Europe, la gestion des temps de travail échappe aux syndicats. Il y a une glissade de l'horaire contractuel vers l'horaire effectif. Il faut se réapproprier la maîtrise des temps, car cela a des conséquences importantes sur la santé du salarié, sur sa vie familiale, sociale... Je pense au temps de travail, mais aussi à sa programmation et, même, au temps de vie du salarié.

– Les Italiens ont négocié le « temps de la ville ». Qu'est-ce que cela signifie exactement ?

– L'idée de départ est de dire que la négociation du temps de travail dans une grande entreprise a des répercussions sur son environnement. Il faut que les administrations restent ouvertes le samedi, que les

transports et que les commerçants adaptent leurs horaires aux nouvelles organisations du travail.

» Nous avons donc négocié avec les administrations et les commerçants. Une des revendications des syndicats était que les commerces soient ouverts le samedi et le dimanche. Cela permettait en outre de créer des emplois. Ces négociations ont bien marché dans les centres commerciaux, mais cela a posé des problèmes, parfois de survie, aux entreprises familiales.

– La loi française permet aux syndicats de mandater un salarié pour les représenter dans les entreprises où ils ne sont pas implantés. Qu'en pensez-vous ?

– La question de fond est qu'il faut avoir la certitude d'un consentement de la majorité des travailleurs. En Italie, nous avons créé la représentation syndicale unifiée (RSU), élue par les salariés pour garantir à la fois la présence des syndicats nationaux dans l'entreprise et le consentement des salariés intéressés.

– Début 1998, le gouvernement Prodi avait présenté un projet de loi sur les 35 heures comparable au texte français. Qu'en est-il advenu ?

– Ce serait faire injure au texte français de le comparer au projet italien ! Ce dernier, qui avait été réalisé dans des conditions aberrantes, fait actuellement l'objet d'un examen devant les commissions parlementaires. S'il n'est pas amendé, cela posera un problème aux syndicats car, contrairement au texte français, il ne prévoit pas d'incitation à la négociation. De plus, les entreprises de moins de quinze salariés ne sont exclues, et rien n'est dit sur les heures supplémentaires.

» Si ce texte était approuvé, nous aurions une balkanisation des horaires : il y aurait l'horaire légal, l'horaire contractuel négocié par branche, un horaire normal auquel se réfère ce projet de loi et un horaire effectif. Ma confédération ne s'oppose pas par principe à l'intervention du législateur dans le domaine du temps de travail, mais s'oppose fermement à ce projet. »

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

Il y a également de bons élèves...

Pour elles, le tableau d'honneur des 35 heures. Elles ? Toutes les entreprises qui ont décidé de faire de cette contrainte légale une opportunité. Pour commencer, elles épluchent les textes, afin de bien en maîtriser la technicité, puis associent les organisations syndicales à leur démarche, remettent à plat leur organisation pour la rendre plus performante, et créent de l'emploi. Au passage, bien sûr, elles prennent les aides, sauf rares exceptions. « Car nous ne sommes tout de même pas des mécènes », justifie tranquillement ce directeur des ressources humaines.

Qui sont-elles ? En tout cas, une minorité pour l'instant. Il suffit de constater l'embaras des consultants ou des experts pour dénicher ces oiseaux qui restent rares.

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) propose depuis longtemps aux entreprises un appui-conseil en matière d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT). « Les demandes que nous avons reçues depuis la promulgation de la loi Aubry sont à 75 % le fait de PME de moins de cinquante salariés, et à 95 % d'entreprises de moins de deux cents salariés », constate Michel Pépin, responsable du département « organisation et temps de travail ». L'expert de l'Anact classe ces candidatures

Certaines entreprises profitent de la loi pour améliorer l'efficacité de leur organisation

en deux catégories : « Celles qui, dès le départ, viennent nous consulter parce qu'elles lient temps de travail, organisation et stratégie. Et les autres, qui affichent d'abord une vision technico-juridique ; en clair, elles veulent qu'on les aide à élaborer un accord. Mais, au cours du processus, elles réalisent que le dossier des 35 heures peut être un levier intéressant. »

Ces entreprises ont d'autant plus de mérite que, traditionnellement, le dossier ARTT a mauvaise réputation auprès du monde patronal. Lancer une réflexion sur la qualité, aller chercher chez le concurrent ce qu'il y a de meilleur, moduler la politique salariale sont autant d'outils de management qui ne rebutent pas les chefs d'entreprise.

« L'ARTT est beaucoup plus complexe, confirme un patron d'usine. Il suffit de lire la loi sur les 35 heures, ses décrets d'application, les arrêtés et les circulaires pour s'en rendre compte. Cinq ans aupara-

vant, la loi quinquennale de 1993 a provoqué le même effet repoussoir. Pourtant, elle offrait un arsenal juridique intéressant en matière de modulation des horaires. Peu de patrons s'en sont emparés, alors que tous réclament pourtant une meilleure combinaison entre présence des salariés et rythmes de production. »

A l'usine Bata-Hellocourt (860 salariés), à Moussey (Moselle), patronat et organisations syndicales ont signé un accord sur les 35 heures qui doit faire rêver Martine Aubry.

ACTIVITÉ SAISONNIÈRE

Tous les éléments de la bonne copie semblent réunis. Les trois organisations syndicales (CFDT, CGT, CGC) ont approuvé le texte, qui « donne satisfaction » à la direction, puisqu'il permet de bien caler la durée du travail avec la saisonnalité de l'activité. L'hiver, période de fabrication des nappes (vendus l'été), l'usine tourne au ralenti : les ouvriers (ouvrières d'ailleurs à plus de 70 %) ont besoin de moins de temps que l'été, lorsque les bottes sont sur les chaînes.

Avant l'accord sur les 35 heures, entré dans les faits le 1^{er} janvier 1999, ces à-coups étaient surtout amorcés par le travail le samedi (huit par an au maximum autorisés par l'accord de branche alors en vigueur). Que s'est-il négocié ? Une modulation du temps de travail hebdomadaire (30 à 40 heures) avec deux semaines (au maximum) par an où les horaires peuvent grimper jusqu'à 42 heures.

Les temps de réaction pour s'adapter aux baisses ou aux hausses de charges sont aussi réduits. La direction est tenue de prévenir les salariés une semaine à l'avance du rythme hebdomadaire choisi, alors que la mobilisation le samedi devait être annoncée plu-

CHRONIQUE

par Serge Marti

Une dette à bon compte

De temps en temps, au gré des calendriers – ou des modes médiatiques – les riches s'intéressent aux pauvres. Dans la perspective du prochain millénaire, une campagne internationale, baptisée « Jubilé 2000 », a été lancée d'abord par des organisations chrétiennes, avec l'aval du Vatican, puis par de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), pour sensibiliser les « nantis » et obtenir l'effacement de la dette des pays les plus miséreux. L'Eglise a ses fils, tous égaux, races et couleurs confondues. L'Amérique, elle, a ses Noirs. Ils sont « trente millions d'Américains dont les racines se trouvent en Afrique », rappelait crûment Bill Clinton, fin mars à Washington, lors d'une conférence interministérielle américano-africaine visant à apurer les quelque 70 milliards de dollars de dette publique contractée par les pays pauvres. En priorité africains. Un plan qui sera soumis aux pays riches lors du prochain sommet du G 7 qui se tiendra en juin à Cologne.

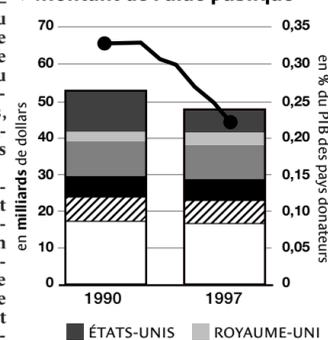
Naturellement, des esprits chagrins ont aussitôt fait valoir qu'il s'agissait là d'une générosité à bon compte puisque l'essentiel de l'aide publique américaine va à deux pays (l'Égypte et Israël) qu'il faut plutôt classer dans la catégorie des alliés stratégiques que dans celle des nations tragiquement nécessiteuses. D'où l'idée des Européens, de loin les principaux créanciers des pays fortement endettés – qu'ils soient africains ou latino-américains –, de procéder certes à une annulation (partielle ou totale) des dettes publiques contractées, mais au prorata de la richesse de chacun des pays prêteurs.

Le but est aussi d'assouplir le mécanisme dit « Pays pauvres très endettés » (PPTTE), mis en place en 1996, à l'initiative du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et du Club de Paris, prévoyant un effacement à hauteur de 80 % des créances bilatérales et multilatérales, et qui, depuis lors, avance à la vitesse d'un escargot. A ce jour, douze pays sur les quarante susceptibles de bénéficier de cette disposition ont été retenus. Mais seulement sept d'entre eux (Bolivie, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guyana, Mali, Mozambique et Ouganda) ont réellement vu la couleur de l'allègement de dette promis ; et ce pour un total de 3 milliards de dollars (2,8 milliards d'euros) en termes nets, indique la Banque mondiale dans son rapport sur l'évolution des flux financiers globaux, rendu public le 7 avril.

Pourtant, il y a urgence. Les besoins des pays pauvres, loin de s'atténuer, se sont aggravés. L'impact de la crise que traversent les pays émergents depuis juillet 1997 et de la chute des prix des matières premières est beaucoup plus profond que prévu sur les pays en développement (PVD), qui connaîtront cette année leur taux de croissance le plus bas depuis dix-sept ans, estiment les auteurs de ce document. Alors que, dans le même temps, l'aide publique consentie par les pays donateurs aux PVD est en chute libre. En 1998, elle a atteint péniblement 32,7 milliards de dollars (30,5 milliards d'euros) contre 33,4 milliards de dollars (31 milliards d'euros) l'année précédente. Soit 12 milliards de dollars (11 milliards d'euros) de moins qu'en 1990 ! Dans le même temps, le volume de l'aide consentie par ces généreux donateurs, rapporté au total de leur produit intérieur brut, a été ramené de 0,35 % au début de la décennie à 0,22 % en 1998.

A ce stade, il est tentant de mettre en parallèle la modicité des prêts (fortement subventionnés, il est vrai) consentis avec parcimonie aux pays pauvres, et l'aide accordée, sans barguigner, par la communauté internationale aux pays émergents en crise : 190 milliards de dollars (177 milliards d'euros), dont 63 milliards (58,7 milliards d'euros) actuellement déboursés pour le Brésil, l'Indonésie, la Corée, la Russie et la Thaïlande. Le rapprochement est cruel. L'inéquité aussi.

Montant de l'aide publique



THE FOX SCHOOL of Business and Management
TEMPLE UNIVERSITY



Ingénieurs, juristes, scientifiques, littéraires, ...

Complétez votre formation initiale par l'acquisition des connaissances fondamentales en économie, marketing, finance, management, stratégie et gestion.

La Fox School of Business & Management de Temple University (Philadelphie) et l'IGS (Paris) vous proposent le

CERTIFICATE PROGRAM IN FOUNDATIONS OF BUSINESS MANAGEMENT

Programme intensif de 10 semaines, du 17 mai au 23 juillet 1999, sur le Campus de l'IGS à Paris. Cours à temps complet enseignés en anglais par des professeurs de la Fox School of Business & Management.

■ Date limite d'inscription : 30 avril 1999

Documentation/contact :

Donald Minday, IGS International, 12 rue Alexandre Parodi, 75010 Paris. Tél. 01 40 03 15 28. Fax : 01 40 03 15 05. e-mail : minday@groupe-igs.org

NOM	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
Tél.	e-mail
Diplôme	

M.-B. B.

Bibliographie

- La Loi Aubry. Réduire, aménager, embaucher, de Stéphanie Savel et Jean-Pierre Gauthier (Editions d'Organisation, 1998, 480 p., 165 F, 25,1 €).
- Négociateur les 35 heures, de Frédéric Turlan (Liaisons, 1999, 252 p., 195 F, 29,7 €).
- Les 35 heures en 35 questions, de Robert Holzman, Daniel Delalande,

Frédéric Lelièvre (Gammaprim, 1998, 112 p., 39 F, 5,9 €).

- Réussir les 35 heures, de Bernard Girard et Guy Lautier (Maxima, 1999, 408 p., 179 F, 27,3 €).
- Agir sur l'organisation du travail, sous la direction de Michel Pépin (Liaisons-Anact, 1998, 90 p., 69 F, 10,5 €).

Les salariés américains voient la vie au bureau en demi-teinte

QUELLES COULEURS souhaitez-vous pour votre bureau de demain ? Cette question posée aux salariés américains par la Color Association of the United States, basée à New York, donne une palette de réponses où prédominent les couleurs douces et en mi-teinte : on trouve des gris pâle, des rouge clair, des jaune d'or pastel ainsi que des vert-jaune quasiment transparents.

Les résultats de l'enquête publiée par *Management Review*, la revue de l'American Management Association qui regroupe un très grand nombre de directeurs des ressources humaines, ont été analysés par un comité d'experts. Les salariés sont effrayés par les couleurs « froides » et « dures » qu'ils associent au monde des nouvelles technologies et souhaitent recréer dans leurs bureaux une atmosphère beaucoup plus chaude et douce. Ils privilégient du coup les teintes qui permettent les dégradés des couleurs et surtout la réflexion de la lumière.

AGENDA

● **ALTERNANCE.** Deux mille contrats en alternance, du CAP à bac + 5, seront proposés à des jeunes de 16 à 25 ans, lors du Forum de l'alternance organisé par l'ANPE et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), les 15 et 16 avril, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris. Dans un espace « information-conseils », des conseillers d'orientation aideront les candidats à répondre aux offres formulées dans l'espace « entreprises » voisin.
Renseignements : www.cite-sciences.fr ; 3615 Villette.

● **ENVIRONNEMENT.** La prise en compte de l'environnement est-elle véritablement profitable aux entreprises ? Perspective-Europe, association des étudiants de l'Ecole européenne des affaires (EAP), propose, du 14 au 16 avril à Paris, un colloque, en anglais, intitulé « How to make environmental management pay », où interviendront des dirigeants d'entreprise (IBM, Shell), des gestionnaires de fonds d'investissement, des chercheurs (Insead, Institut Max-Planck) et des membres d'organisations internationales.
Renseignements : 01-44-09-35-35 ; www.perspective-europe.org

● **INFORMATIQUE.** L'université ouverte de la société de l'information et des réseaux poursuit ses activités à la Cité des sciences et de l'industrie, en partenariat avec le Forum français pour la formation ouverte et à distance (FFFOD). Du 1^{er} avril au 24 juin, une série de conférences et d'ateliers thématiques sont organisés, dont l'objectif est d'accompagner les travailleurs vers la société de l'information et de minimiser les effets de l'exclusion sociale qui pourraient résulter de cette transition. Les deux prochaines conférences, qui auront lieu le 15 avril, traiteront des « outils et modalités de la téléprésence » (15 h-16 h 30) et de la meilleure manière « d'apprendre par Internet » (16 h 30-18 h). L'accès est libre et gratuit.
Renseignements : FFFOD.univ.ouverte@wanadoo.fr

● **AFRIQUE.** La deuxième édition du Forum Cadre Afrique 2000 se tiendra à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, le 22 avril. Cette initiative, organisée par les étudiants africains des grandes écoles et des universités françaises, a pour objectif de réunir les entreprises engagées en Afrique ou désirent s'y implanter et de leur faire rencontrer des jeunes appelés à y occuper des responsabilités. Le forum devrait accueillir plus de 500 étudiants.
Renseignements : 01-47-00-12-22.

● **BANQUE.** La première édition du congrès « Banque et finance électronique 99 » aura lieu les 26, 27 et 28 avril au Palais des congrès de Paris. Au programme, une session plénière qui accueillera des personnalités du monde de la banque, de la finance et de la grande distribution, ainsi que des tables rondes sur le paiement électronique, le paiement à distance, le commerce électronique, etc.
Renseignements : 01-53-40-97-09.

● **TERRITOIRE.** Les universités de Provence, de la Méditerranée, d'Aix-Marseille-III et le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur organisent, les 29 et 30 avril à Marseille, un colloque sur le thème : « Métropolitains, encore un effort », au cours duquel le Club d'échanges et de réflexions sur l'aire métropolitaine marseillaise présentera les résultats de ses travaux aux acteurs du développement local.
Renseignements : 04-91-57-50-57.

● **EMPLOIS-JEUNES.** L'Alliance Villes Emploi organise, le jeudi 29 avril à Paris, une journée nationale sur le thème « Emplois-jeunes et collectivités locales ». La rencontre devrait mobiliser plus de 400 élus locaux et cadres territoriaux afin de mettre à plat les difficultés auxquels ils peuvent être confrontés dans le cadre du programme « Nouveaux services, emplois-jeunes » et leur apporter des réponses méthodologiques et pratiques.
Renseignements : 01-47-32-67-17.

● **PROTECTION SOCIALE.** L'Institut de la protection sociale européenne (IPSE) organise, les 17 et 18 mai à Berlin, un colloque sur le thème : « La protection sociale européenne : les convergences existentielles ? ». Au programme : l'origine et l'actualité des convergences des systèmes existants. Le débat portera notamment sur les nouvelles stratégies à mettre en place pour l'assurance-maladie et le financement de la protection sociale.
Renseignements : 01-40-36-07-65 (fax).

SUR INTERNET

● **FINANCE.** Le site d'informations financières Qualisteam permet de passer à l'acte, c'est-à-dire de s'informer, mais aussi de procéder à des transactions. Il vient en effet de conclure un accord de partenariat avec la banque américaine Compubank. Qualisteam est un répertoire de milliers de liens vers des sites de banques et de places boursières. On peut y être tenu au courant des dernières parutions d'ouvrages économiques et en passer commande grâce à deux autres partenariats conclus avec Global-Investor pour les livres américains et Alapage pour les français.
www.qualisteam.com

● **EMPLOI.** France Energie Emploi est une association de cadres qui aide d'autres cadres à se repositionner professionnellement. Son site, réalisé visiblement sans gros moyens, donne quelques conseils et informations pratiques. Il s'adresse aussi aux entreprises qui recrutent.
www.perso.club-internet.fr/fee

● **ART.** Un site consacré à l'art et à son marché. Les analyses des cotes en France, en Belgique et en Suisse. Informations pratiques sur les marchés, les foires et les salons. Réalisé en collaboration avec les revues *Le Journal des arts* et *L'Œil*.
www.ArtIndex.tm.fr

● **MONDE.** Le site du célèbre guide *Quid* est simple et didactique. A la rubrique économie, on peut par exemple comparer les économies de n'importe quel couple de pays choisis. Les critères pris en compte sont simples (PNB, population, exportations, etc.) mais peuvent convenir pour étayer un rapide exposé. Nombreuses cartes.
www.quid.fr

Un coup de main du privé à l'ANPE

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

C'est décoiffant un début de semaine comme celui-ci... » Patrick Leleu, directeur général de Bouygues Télécom, est encore secoué par sa rencontre, ce lundi 29 mars, avec un groupe de jeunes des quartiers nord de Marseille. Un public qu'il avoue ne pas bien connaître, bien que son entreprise ait toujours accordé une place importante aux jeunes dans sa politique de recrutement : la moyenne d'âge de ses 4 242 collaborateurs est de vingt-neuf ans, la plupart occupant des emplois qualifiés.

L'opérateur vient de s'associer à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour lancer des « clubs pour l'emploi ». Ils accueillent pendant trois mois, à raison de cinq demi-journées par semaine, des jeunes en difficulté, issus des quartiers défavorisés de la région, afin de les entraîner en groupe aux techniques de recherche d'emploi. Ces séances seront animées, au sein des agences locales pour l'emploi, par des jeunes diplômés issus des mêmes quartiers et spécialement recrutés pour cette opération.

Bouygues Télécom parraine l'initiative à travers un apport de 1 069 177 francs (162 995 euros), soit l'équivalent d'un franc par client abonné au 4 novembre dernier, mais c'est l'ANPE qui assure son entière mise en œuvre. La

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouygues Télécom parraine une formation à la recherche d'emploi pour les jeunes en difficulté

somme a été versée à l'association Institut régional pour la création d'entreprise (IRCE), qui embauche et détache les animateurs auprès de l'ANPE, cette dernière n'étant pas habilitée à recevoir des fonds privés.

TREMPLIN

Opération de communication ? Patrick Leleu s'en défend, bien sûr. « Nous avons un leitmotiv chez Bouygues Télécom : "aider les jeunes à aller jusqu'au bout de leur projet". Si, en interne, il nous est assez facile de l'appliquer, puisque notre entreprise est en développement, à l'extérieur de nombreux jeunes ont besoin d'un coup de pouce. »

Laurent et Jean-Paul, qui font partie d'un des sept clubs mis en place, disent qu'« il y a de grandes chances » qu'ils se souviennent que Bouygues Télécom les a aidés lorsqu'ils pourront s'offrir un portable. Aujourd'hui, néan-

moins, leur préoccupation est autre. Ce qui leur importe avant tout c'est d'accroître leur chance de trouver un emploi, l'un et l'autre étant depuis plus de neuf mois en recherche.

Pour Michel Destru, délégué CFTC, l'un des deux syndicats de l'entreprise, « cette opération est cohérente avec l'image jeune que véhicule l'entreprise, tant avec son personnel qu'à travers sa clientèle. Nous ne recrutons pas, il est vrai, au sein de cette population ; alors, justement, c'est bien que nous fassions quelque chose pour elle ».

Son homologue de FO, Evelyne Hobart, insiste sur la nécessité d'impliquer le personnel dans l'opération. « C'est bien de donner de l'argent, dit-elle, mais cela ne suffit pas. La recherche d'emploi de ces jeunes sera d'autant plus efficace qu'ils seront conseillés. Il y a beaucoup de salariés dans l'entreprise qui peuvent témoigner de la réalité du monde du travail. Cette opération pourrait même être un tremplin pour l'intégration de ces jeunes au sein du groupe Bouygues. »

La direction n'a pris aucun engagement de recrutement. Mais elle compte promouvoir son initiative auprès de ses partenaires économiques, afin qu'ils ouvrent leurs portes aux jeunes. De même, si elle reconnaît ne pas avoir informé les salariés de l'opération avant que celle-ci ne soit engagée, elle entend faire parrainer chaque club par un collaborateur volontaire. L'ANPE table sur 50 % d'insertion durable

dans l'emploi. Tous ceux qui n'auront pas décroché un contrat à l'issue des trois mois bénéficieront d'un suivi individualisé, accompagné le cas échéant d'une formation. Reste qu'après six mois, quand 280 jeunes seront passés par les clubs, les fonds seront épuisés.

Au sein de l'ANPE, on s'interroge. « C'est une aubaine, cet argent qui nous tombe du ciel. Mais on a un peu le sentiment d'être utilisé pour une campagne de pub. Cette opération ne risque-t-elle pas de se résumer juste à un coup ?, relève un agent, pour le moins dubitatif sur le fait que le service public puisse être financé par le privé. Qui sait si l'on ne finira pas par nous demander de nous intéresser à tels jeunes issus de tels quartiers plus qu'à d'autres ? »

ÉTHIQUE

Michel Bernard, directeur général de l'ANPE, ne cache pas s'être beaucoup interrogé avant de conclure : « A partir du moment où c'est nous qui nous chargeons de la mise en œuvre sur la base de nos priorités et de notre éthique, pourquoi n'accepterions-nous pas que des entreprises nous aident ? » Et d'assurer : « Si cette expérimentation se révèle concluante, il serait dommage qu'elle ne soit pas prolongée. Dans ce cas, nous trouverons, en interne ou en externe, les moyens de la poursuivre. D'autant que Marseille n'est pas la seule ville où il y a des jeunes en difficulté. »

Laetitia Van Eeckhout

© 1998 Andersen Consulting. Tous droits réservés.

Voilà ce qui se passe quand tous les éléments brillants d'une entreprise unissent leurs talents.

Toutes les entreprises ont des éléments individuellement brillants. Mais pour atteindre des objectifs élevés, ils doivent apprendre à unir leurs forces pour être brillants tous ensemble.

Andersen Consulting peut vous aider à améliorer vos résultats de façon spectaculaire en coordonnant vos compétences fondamentales. Notre expérience unique, acquise dans le monde entier, nous a donné la capacité d'harmoniser technologie, stratégie, organisation et ressources humaines.

Ainsi même si vous décidez de décrocher la lune, nous pouvons vous aider à réussir.

AC Andersen Consulting

Visitez notre site sur www.ac.com

Conseil - Audit

CSC Computer Sciences Corporation



Depuis quelque temps,
les performances de nos clients sont très en vue.

Déjà n°2 mondial du conseil et des technologies de l'information

50 000 collaborateurs dans le monde • 10 000 en Europe • 1 500 en France

Forcément. L'alliance du conseil en management et des solutions technologiques orientées clients et résultats donne naissance à une force nouvelle qui pourrait bien changer la vision de votre avenir. Changer ce qui existe, bousculer les habitudes et attirer les créateurs comme les entrepreneurs, c'est la motivation première des hommes et des femmes de notre groupe dont l'exigence n'a d'égal que votre ambition. Un certain penchant pour l'innovation ? Sans aucun doute.

Au sein du groupe en France, nos équipes ont pour mission de développer la croissance des revenus et d'optimiser la productivité de leurs clients grâce à des centres de compétences métiers et technologies : Stratégie et Gestion du changement, Architecture et nouvelles Technologies, Supply Chain Management, Intégration de solutions, Systèmes d'informations de vente et marketing, Solutions d'entreprise (ERP), Gestion de projets.

Saisissez dès aujourd'hui l'opportunité de maîtriser demain. C'est votre temps d'avance sur le temps.

Valoriser vos compétences, c'est vivre notre différence. Merci de nous rejoindre en adressant votre dossier de candidature à CSC Computer Sciences Corporation, Direction des Ressources Humaines, 63 ter, avenue Edouard-Vaillant, 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. mescario@csc.com

www.csc.com/france

Groupe

CSC Peat Marwick France